

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

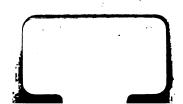
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



zeliv I





VR1 1782 (1)

COLLECTION COMPLETE

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

TOME PREMIER.

COLLECTION

C O M P L E T E

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve.

TOME PREMIER.

Contenant les ouvrages de Politique.



A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.





TABLE GÉNÉRALE

De toutes les Pieces contenues dans les vingt-quatre Volumes in-12. de la Collection complete des Œuvres de J. J. Rousseau.

TOME L

Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes.

Lettre à M. Philopolis sur l'ouvrage précédent.

Discours sur l'Economie Politique.

TOME IL

Du Contrat Social.

Considérations sur le Gouvernement de Pologne, & sur sa Réformation projettée.

a iij

TOME III.

La première Partie de Julie ou de la Nouvelle Héloise.

TOME IV.

La II^e. & III^e. Parties de Julie ou de la Nouvelle Héloise.

TOME V.

La IVe. & partie de la Ve. de Julie ou de la Nouvelle Héloise.

TOME VI.

Le reste de la Ve. & là VI. Partie de Julie ou de la Nouvelle Héloise.

Les amours de Mylord Edouard Bomston.

TO ME VII.

Les II premiers Livres d'EMILE; ou de l'EDUCATION.

TOME VIII.

Le IIIe. & partie du IVe. Livre d'Emile, ou de l'Education.

TOME IX.

La suite du IVe. & partie du Ve. Livre d'Emile, ou de l'Education

TOME X.

La suite du Ve. Livre d'Emile, ou de l'Education.

Emile & Sophie, ou les Solitaires.
TOME XI.

Lettre à M. de Beaumont Archevéque de Paris.

Lettre à M. d'Alembert sur son article GENEVE de l'Encyclopédie.

Réponse à une lettre anonyme relative à quelques passages de la lettre précédente.

De l'Imitation théâtrale; Esfai tiré des Dialogues de Platon.

TOME XIL

Lettres écrites de la Montagne.

TOME XIII.

Discours sur la vertu la plus nécessaire aux Héros.

a iv

Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en l'année 1750.

Lettre à M. L'Abbé Raynal Auteur du Mercure de France.

Lettre de J. J. Rousseau sur la réfutation de son discours par M. Gautier.

Réponse au Roi de Pologne, ou obfervations de J. J. Rousseau sur la réponse qui a été faite à son discours.

Derniere Réponse de J. J. Rousseau. Lettre de J. J. Rousseau sur une nouvelle résutation de son discours par un Académicien de Dijon.

Le Lévite d'Ephraim.

Lettres à Sara.

La Reine fantasque.

Le Persisteur.

TOME XIV.

Traduction du premier livre de l'hiftoire de Tacite. Traduction de l'Apocolokintosis de Séneque.

Episode d'Olinde & Sophronie, traduite du Tasse.

Fragmens pour un Dictionnaire des termes de Botanique.

Lettres élémentaires sur la Botanique.

Lettres à M. D. M. sur la formation des Herbiers.

TOME XV.

Narcissa ou l'Amant de lui-même. L'Engagement téméraire, Comédie. Les Muses Galantes, Ballet. Le Devin du Village, Intermede. Lettre à M. Le Nieps. Pygmalion, Scene Lyrique. Pieces en Vers. Lettre sur la Musique Françoise. Lettre d'un Symphoniste.

TOMEXXVI

Projet concernant de nouveaux signes de Musique. a v.

Difference of Gur La Musicus modern

Dissertation sur la Musique moderne. Essai sur l'Origine des Langues.

Lettre à M. l'Abbé Raynal.

Examen de deux principes avancés par M. Rameau.

Lettre à M. Burney, suivie d'une réponse du Petit Faiseur.

TOME XVII.

La I^e. Partie du Dictionnaire de Musique.

TOME XVIII.

La II^e. Partie du Dictionnaire de Musique.

TOME XIX.

Les IV premiers Livres des Confeffions de J. J. Rouffeau.

TOME XX.

Les II derniers Livres des Confes-Gons de J. J. Rousseau. 20 Inniverse des Confes-

do Linsique.

Les Réveries du Promeneur Soli-

TOME XXI.

Rousseau Juge de J. J. Ier. Dialogue & Partie du Second.

TOME XXII.

Rousseau Juge de J. J. Suite du Second Dialogue, avec le Troisieme.

TOME XXIII.

Extrait du Projet de Paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de St. Pierre.

Jugement de J. J. Rousseau sur la Paix perpétuelle.

Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre. Jugement de l'Abbé de St. Pierre sur la Polysynodie.

Lettres diverses.

a vi

12 TABLE GENERALE.

TOME XXIV.

Lettres sur divers sujets de Philosophie, de Morale, & de Politique: Nota. La Table détaillée de ces Lettres se trouve à la sin des Volumes.

Fin de la Table générale.



AVANT-PROPOS.

ON peut sourire avec dédain à ces Archivistes de la frivolité du jour, à ces Echos éphémeres de l'esprit d'intrigue & de parti, qui jugent un livre sans savoir lire, & prononcent siérement sur les opinions, comme sur le style de l'Auteur. C'est au livre seul à parler pour le condamner ou l'absoudre. Mais voir fouler aux pieds les restes encor palpitans de l'homme vertueux qui nous fut cher, qui nous aima; entendre outrager fa mémoire, diffamer ses mœurs, noircir son caractere, & garder un silence froid ou timide, ce seroit s'avouer aussi vil que le lâche qui, guerrant sur le bord de la tombe. Phomme autrefois son

ami . l'attendit au cercueil pour assouvir sa rage en poignardant un cadavre: bassesse atroce, qui m'enflammant d'indignation, m'inspira le projet & le plan de cette Epître dédicatoire. Je la figne parce que l'honneur l'exige. Content dans mon obscurité, de cultiver en paix quelques amis, & les fruits de mon jardin, je n'ai pas la manie de répandre mon nom, mais je ne crains point de l'afficher, des que pour la défense d'un ami, la vérité m'en fait une loi. Oui la vérité; car les éloges donnés au caractere moral de Rousseau ne sont pas des phrases de Rhéteur; ils portent sur des faits publics, ou constatés par une foule de lettres originales qui existent entre mes mains, à plusieurs desquelles ses réponfes se trouvent annexées. C'est-Le c'est dans ces écrits, privés que se peint la beauté de son ame, cette candeur qui la distingue, ce rare désintéressement, cette vive sensibilité, cette bienveillance univerfelle, cet attachement sincere à ses devoirs à ses principes, cet amour ardent de la vérité de la justice de l'honnéteté, ce zele éclairé. si fertile en moyens de consoler, de soulager les infortunés. Mais tant de qualités éminentes ne sont-elles pas obscurcies par quelques taches? Vous qui faites une question pareille, qui que vous soyez, rentrez au fond de votre cœur; vous y trouverez cette réponse. Les imperfections, les foiblesses, des vices même font l'appanage de l'homme: mais l'homme vertueux est celui qui se relevant de ses chûtes, en acquiert de nouvelles forces, lutte, combat, & fort enfin victorieux.

ting and the second of the sec

o moderní stálkorny íz vedoudený. Post dála válkosikovy

DÉDICACE

AUX MÂNES

D E

JEAN-JAQUES ROUSSEAU.

O Toi dont l'ame sublime & pure, dégagée de ses liens terrestres, contemple sans nuages l'ÉTERNELLE VÉRITÉ, & repose à jamais dans le sein de la Bonté Supréme: ROUSSEAU! Ombre chere &

 ${}_{\text{Digitized by}}Google$

facrée! si, des sources intarissables où tu puises la félicité, ton cœur toujours aimant se complaît encore aux affections humaines, daigne entendre ma voix, & sourire à l'hommage que te présente aujour-d'hui la sainte amitié.

Non, ce n'est ni à la Grandeur, ni à la Vanité, c'est à Toi, Jean-Jaques, c'est à ta mémoire que tes amis élevent & consacrent ce monument; dépot précieux des fruits de ton génie, & des émanations de ton cœur.

En vain de vils insectes acharnés fur ton cadavre, l'inondent des poisons insects dont ils font leur pâture: tes écrits immortels transmis à la postérité, vont porter d'âge en âge, l'empreinte & la leçon des vertus dont ta vie fut l'exemple & le modele.

Eh! qu'importe à la VERITÉ l'erreur des hommes, & leur barbarie à la Justice? Vois d'un œil de compassion tes lâches ennemis. Tels que des coupables que la terreur accompagne & décele, ils se troublent ces hommes si vains, qui se disent les sages de la terre, & les précepteurs des nations : Ils se troublent en voyant approcher le jour où sera arraché le masque dont ils couvrent leur difformité. Ils frémissent; & dans leur rage aveugle, forcenée, mais impuissante, ils crovent déshonorer ton nom. lorsqu'ils n'avilissent que leur propre l'occur

Courageuse victime de ta sincérité, toi qui aux dépens du repos de tes jours, plaças la VE'RITE' sur son trône, & préféras par amour pour elle, aux caresses, les outra-

ges; à l'aisance, la pauvreté; aux honneurs, la flétrissure; à la liberté, les fers; ils t'appellent Hypo-CRITE..... Eux qui régorgeans de fiel, d'orgueil & d'envie, prêchent la douceur, la modération, l'humanité, & couverts des livrées de la philosophie, marchent à leur but par des voies obliques, & tendent avec acharnement, mais sans fe compromettre, à propager une doctrine meurtriere, qui réduit tout système de morale à n'être qu'un leurre entre les mains des gens d'esprit, pour tirer parti de la crédulité des simples.

Toi qui plein d'une noble sensibilité, repoussas les dons offerts par la vanité, ou présentés par la simple bienveillance, mais honoras du nom de bienfaits, les plus légers services que te rendit l'amitié: condamné, poursuivi, persécuté sans relâche par la calomnie, l'intrigue & le fanatisme, ô Toi qui pleurant sur l'aveuglement des hommes, leur pardonnas le mal qu'ils t'avoient fait; & leur tins compte de tout celui qu'ils ne te faisoient pas; ils t'appellent Ingrat..... Eux qui jouissent de l'existence, & voudroient anéantir l'Auteur de toute existence.

Toi dont le cœur toujours inaccessible à la cupidité, à la haine, à l'envie, déploya sans crainte & sans personnalité, sa foudroyante éloquence contre ces passions atroces: Toi dont l'ame ne sut jamais sermée à l'assigé, ni la main à l'indigent: Toi qui consacras tes talens & ta vie entiere à rappeller tes freres à la raison, & au bonheur; qui rassermis dans la carrière, les pas chancelans de l'homme vertueux, & ramenas celui qui s'égardit, ilst'appellent Sce'lerat...... Eux qui
donnant l'exemple & le précepte,
sappent par les fondemens, le principe des mœurs, le lien des sociétés;
& travaillent de sang-froid à délivrer
l'homme puissant du seul frein qui
l'arrête; à priver le foible de son
unique appui; à enlever à l'opprimé, son recours; à l'infortuné, sa
consolation; au riche, sa sureté; au
pauvre, son espérance.

Mais c'est trop souiller ma plume par ce monstrueux parallele; c'est trop long-tems contrister & profaner tes regards par le tableau de tant d'horreurs. Abandonnons ces méchans à leur perversité. Que disje! 6 bon Rousseau! Tu ne te vengeras qu'en demandant à la Clémence influie; que les remords ne

punissent pas leur crime, sans l'exipier.

Soulage & purifie tes yeux en les portant fur ces grouppes d'Enfans rendus heureux à ta voix; de Meres rappellées à la nature, de Citoyens encouragés au culte des loix & de la liberté. Entends ce cri de reconnoissance que tous les cœurs honnêtes élancent vers toi. Il atteste à la terre que la vertu n'y est pas tout - à - fait étrangere. Perce l'avenir, & vois nos arriereneveux devenus meilleurs par tes Ecrits, les méditer en bénissant ton nom, & célébrer ta mémoire en pratiquant tes leçons. Contemple enfin tes amis pleurans sur ta tombe, pleins de ton souvenir, nourris de tes maximes, ne trouver, ne chercher de consolation que dans leur union fraternelle, & leur zele pour ta gloire. Ecoute & reçois le vœu sacré qu'ils te renouvellent ici par ma bouche, d'aimer par dessus tout, à ton exemple, la justice & la vérité.

Neufchatel, 1779.

DU PEYROU.

DISCOURS

que & Grotius, mêlés devant lui avec les instrumens de son métier. Je vois à ses côtés un fils chéri, recevant avec trop peu de fruit les tendres instructions du meilleur des peres. Mais si les égaremens d'une folle jeunesse me firent oublier durant un tems de si sages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que quelque penchant qu'on ait vers le vice, il est difficile qu'une éducation dont le cœur se mêle, reste perdue pour toujours.

Tels sont, Magnifiques & Très-Honorés Seigneurs, les Citoyens & même les simples habitans nés dans l'Etat que vous gouvernez; tels sont ces hommes instruits & sensés dont, sous le nom d'ouvriers & de Peuple, on a, chez les autres Nations, des idées si basses & si fausses. Mon pere, je Politique, Tome I.

l'avoue avec joie, n'étoit point distingué parmi ses Concitoyens, il n'étoit que ce qu'ils sont tous; & tel qu'il étoit, il n'y a point de pays où fa société n'eût été recherchée, cultivée, & même avec fruit, par les plus honnêtes gens. Il ne m'appartient pas, &, graces au Ciel, il n'est pas nécessaire de vous parler des égards que peuvent attendre de vous des hommes de cette trempe, vos égaux par l'éducation, ainsi que par les droits de la nature & de la naisfance; vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils devoient à votre mérite, qu'ils lui ont accordée, & pour laquelle vous leur devez à votre tour une forte de reconnoissance. J'apprends avec une vive satisfaction de combien de douceur & de condescen-

dance vous tempérez avec eux la gravité convenable aux Miniftres des Loix; combien vous leur rendez en estime & en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéissance & de respects; conduite pleine de justice & de sagesse, propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événemens malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais: conduite d'autant plus judicieuse, que ce Peuple équitable & généreux se fait un plaisir de son devoir, qu'il aime naturellement à vous honorer, & que les plus ardens à soutenir leurs droits, sont les plus portés à respecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les Chefs d'une fociété civile en aiment la gloire & le bonheur : mais il l'est trop pour le repos des hommes que ceux qui se regar-

B 2

dent comme les Magistrats, ou plutôt comme les maîtres d'une Patrie plus fainte & plus fublime, témoignent quelque amour pour la Patrie terrestre qui les nourrit. Qu'il m'est doux de pouvoir faire en notre faveur une exception si rare, & placer au rang de nos meilleurs Citoyens, ces zélés dépositaires des dogmes sacrés autorifés par les loix, ces vénérables Pasteurs des ames, dont la vive & douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Evangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer euxmêmes! Tout le monde sait avec quel succès le grand art de la Chaire est cultivé à Geneve. Mais, trop accoutumés à voir dire d'une maniere & faire d'une autre, peu de gens savent jusqu'à quel point l'esprit du christianisme, la sainteté des mœurs, la févérité pour soimême & la douceur pour autrui, régnent dans le Corps de nos Ministres. Peut-être appartient-il à la seule ville de Geneve de montrer l'exemple édifiant d'une aussi parfaite union entre une société de Théologiens & de gens de Lettres; c'est en grande partie sur leur sagesse & leur modération reconnues, c'est sur leur zele pour la prospérité de l'Etat que je fonde l'espoir de son éternelle tranquillité; & je remarque avec un plai-fir mêlé d'étonnement & de respect, combien ils ont d'horreur pour les affreuses maximes de ces hommes facrés & barbares dont l'Histoire fournit plus d'un exemple, & qui, pour soutenir les prétendus droits de Dieu, c'est-à-dire,

leurs intérêts, étoient d'autant moins avares du fang humain, qu'ils se flattoient que le leur seroit

toujours respecté.

Pourrois - je oublier cette précieuse moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, & dont la douceur & la fagesse y maintiennent la paix & les bonnes mœurs? Aimables & vertueuses Citoyennes, le sort de votre sexe sera toujours de gouverner le nôtre. Heureux! quand votre chaste pouvoir exercé seulement dans l'union conjugale, ne se fait sentir que pour la gloire de l'Etat & le bonheur public. C'est ainsi que les femmes commandoient à Sparte, & c'est ainsi que vous méritez de commander à Geneve. Quel homme barbare pourroit résister à la voix de l'honneur & de la raison

dans la bouche d'une tendre épouse; & qui ne mépriseroit un vain luxe, en voyant votre fimple & modeste parure qui, par l'éclat qu'elle tient de vous, semble être la plus favorable à la beauté? C'est à vous de maintenir toujours, par votre aimable & innocent empire & par votre esprit insinuant, l'amour des loix dans l'Etat & la concorde parmi les Citoyens; de réunir, par d'heureux mariages, les familles divifées; & fur-tout de corriger, par la perfuafive douceur de vos leçons & par les graces modestes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choses utiles dont ils pourroient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puérile & des airs ridicules pris

parmi des femmes perdues, que l'admiration de je ne fais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagemens de la fervitude, qui ne vaudront jamais l'auguste liberté. Soyez donc toujours ce que vous êtes, les chastes gardiennes des mœurs & les doux liens de la paix, & continuez de faire valoir, en toute occasion, les droits du cœur & de la nature, au profit du devoir & de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement, en fondant fur de tels garans l'espoir du bonheur commun des Citoyens & de la gloire de la République. J'avoue qu'avec tous ces avantages, elle ne brillera pas de cet éclat dont la plupart des yeux sont éblouis, & dont le puérile & funeste goût

est le plus mortel ennemi du bonheur & de la liberté. Ou'une jeunesse dissolue aille chercher ailleurs des plaisirs faciles & de longs repentirs. Que les prétendus gens de goût admirent en d'autres lieux la grandeur des palais, la beauté des équipages, les superbes ameublemens, la pompe des spectacles, & tous les rafinemens de la mollesse & du luxe. A Geneve on ne trouvera que des hommes; mais pourtant un tel spectacle a bien son prix, & ceux qui le rechercheront, vaudront bien ks admirateurs du reste.

Daignez, Magnifiques, trèshonorés et souverains Seigneurs, recevoir tous, avec la même bonté, les respectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre prospérité commune. Si j'étois affez malheureux pour être coupable de quelque transport indiscret dans cette vive effusion de mon cœur, je vous supplie de le pardonner à la tendre affection d'un vrai Patriote, & au zele ardent & légitime d'un homme qui n'envisage point de plus grand bonheur pour lui-même que celui de vous voir tous heureux.

Je fuis avec le plus profond refpect,

Magnifiques, très-honorés, et Souverains Seigneurs,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur & Concitoyen,

J. J. ROUSSEAU.

A Chamberi, le 12 Juin 1754.

PREFACE.

LA plus utile & la moins avancée de toutes les connoissances humaines me paroît être celle de l'homme (2.*), & j'ose dire que la seule inscription du Temple de Delphes contenoit un Précepte plus important & plus difficile que tous les gros Livres des Moralistes. Aussi, je regarde le sujet de ce Discours comme une des questions les plus intéressantes que la Philosophie puisse proposer, &, malheureusement pour nous, comme une des plus épineuses que les Philosophes puissent résoudre : car comment connoître la fource de l'inégalité parmi les hommes, si l'on ne commence par les connoître eux - mêmes? Et comment l'homme viendra - t - il à bout de se voir tel que l'a formé la nature, à travers tous les changemens que la succession des tems & des choses a dû produire dans sa constitution originelle, & de démêler ce qu'il tient de son propre fonds d'avec ce que les B 6

circonstances & ses progrès ont ajouté ou changé à son état primitif? Semblable à la statue de Glaucus que le tems, la mer & les orages avoient tellement défigurée, qu'elle ressembloit moins à un Dieu qu'à une bête féroce, l'ame humaine altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition d'une multitude de connoissances & d'erreurs, par les changemens arrivés à la constitution des corps, & par le choc continuel des passions, a, pour ainsi dire, changé d'apparence au point d'être presque méconnoissable; & l'on n'y trouve plus, au lieu d'un être agifsant toujours par des principes certains & invariables, au lieu de cette céleste & majestueuse simplicité dont son Auteur l'avoit empreinte, que le difforme contraste de la passion qui croit raisonner, & de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'est que tous les progrès de l'espece humaine l'éloignant sans cesse de son état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoissances, & plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes, & que c'est en un sens à force d'étudier l'homme, que nous nous sommes mis hors d'état de le connoître.

Il est aisé de voir que c'est dans ces changemens successifs de la conftitution humaine, qu'il faut chercher la premiere origine des différences qui diftinguent les hommes, lesquels, d'un commun aveu, font naturellement aussi égaux entr'eux que l'étoient les animaux de chaque espece, avant que diverses causes physiques eussent introduit dans quelques - uns les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'est pas concevable que ces premiers changemens, par quelque moyen qu'ils soient arrivés, aient altéré tout à la fois & de la même maniere tous les individus de l'espece; mais les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, & ayant acquis diverses qualités, bonnes ou mauvaises, qui n'étoient point inhérentes à leur nature, les autres resterent plus longtems dans leur état originel; & telle fut parmi les hommes la premiere fource de l'inégalité; qu'il est plus aisé de démontrer ainsi en général, que d'en assigner avec précision les véritables causes.

Oue mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'ose me flatter d'avoir vu ce qui me paroît si difficile à voir. Pai commencé quelques raisonnemens: j'ai hasardé quelques conjectures, moins dans l'espoir de résoudre la question, que dans l'intention de l'éclaireir & de la réduire à son véritable état. D'autres pourront aisément aller plus loin dans la même route, sans qu'il soit facile à personne d'arriver au terme; car ce n'est pas une légere entreprise de démêler ce qu'il y a d'originaire & d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, & de bien connoître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point exilté, qui probablement n'exiltera

jamais, & dont il est pourtant néces-faire d'avoir des notions justes pour bien juger de notre état présent. Il faudroit même plus de philosophie qu'on ne pense à celui qui entreprendroit de déterminer exactement les précautions à prendre, pour faire sur ce sujet de solides observations; & une bonne solution du problème suivant ne me paroîtroit pas indigne des Aristotes & des Plines de notre siecle: Quelles expériences seroient nécessaires pour parvenir à connoître l'homme naturel; & quels sont les moyens de faire ces expériences au sein de la société? Loin d'entreprendre de résoudre ce problème, je crois en avoir affez médité le sujet pour oser répondre d'avance que les plus grands Philosophes ne seront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puissans Souverains pour les faire; concours auquel il n'est gueres raisonnable de s'attendre, sur-tout avec la persévérance, ou plutôt la succeffion de lumieres & de bonne

volonté nécessaire de part & d'autre

pour arriver au succès.

Ces recherches si difficiles à faire. & auxquelles on a si peu songé jusqu'ici, sont pourtant les seuls moyens qui nous restent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent la connoissance des fondemens réels de la société humaine. C'est cette ignorance de la nature de l'homme qui jette tant d'incertitude & d'obscurité sur la véritable définition du droit naturel : car l'idée du droit, dit M. Burlamaqui, & plus encore celle du droit naturel, sont manifestement des idées relatives à la nature de l'homme. C'est donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de sa constitution & de son état qu'il faut déduire les principes de cette science.

Ce n'est point sans surprise & sans scandale qu'on remarque le peu d'accord qui regne sur cette importante matiere entre les divers auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves Ecrivains, à peine en trouve-t-on deux

qui soient du même avis sur ce point. Sans parler des anciens l'hilosophes qui semblent avoir pris à tâche de se contredire entr'eux sur les principes les plus fondamentaux, les Jurisconsultes Romains assujettissent indifféremment l'homme & tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils confiderent plutôt sous ce nom la loi que la nature s'impose à elle - même, que celle qu'elle prescrit, ou plutôt à cause de l'acception particuliere selon laquelle ces Jurisconsultes entendent le mot de loi, qu'ils semblent n'avoir pris en cette occasion que pour l'expression des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés, pour leur commune conservation. Les modernes ne reconnoissant, sous le nom de loi, qu'une regle prescrite à un être moral, c'est-à-dire, intelligent, libre, & considéré dans ses rapports avec d'autres êtres, bornent conséquemment au seul animal doué de raison, c'est-à-dire, à l'homme, la compétence de la loi naturelle;

mais définissant cette loi chacun à sa mode, ils l'établissent tous sur des principes si métaphysiques, qu'il y a, même parmi nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De sorte que toutes les définitions de ces favans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction entr'elles, s'accordent feulement en ceci, qu'il est impossible d'entendre la loi de nature, & par conséquent d'y obéir, sans être un très-grand raisonneur & un profond métaphysicien. Ce qui signifie précisément que les hommes ont dû employer pour l'établissement de la société, des lumieres qui ne se développent qu'avec beaucoup de peine, & pour fort peu de gens, dans le sein de la société même.

Connoissant si peu la nature & s'accordant si mal sur le sens du mot Lor, il seroit bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle. Aussi toutes celles qu'on trouve dans les livres, outre le défaut de n'être

point uniformes, ont-elles encore celui d'être tirées de plusieurs connoissances que les hommes n'ont point naturellement, & des avantages dont ils ne peuvent concevoir l'idée, qu'après être sortis de l'état de nature. On commence par rechercher les regles dont, pour l'utilité commune, il seroit à propos que les hommes convinssent entr'eux, & puis, on donne le nom de loi naturelle à la collection de ces regles, sans autre preuve que le bien qu'on trouve qui résulteroit de leur pratique universelle. Voilà assurément une maniere très-commode de composer des définitions, & d'expliquer la nature des choses par des convenances presque arbitraires.

Mais tant que nous ne connoîtrons point l'homme naturel, c'est en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à sa constitution. Tout ce que nous pouvons voir très-clairement au sujet de cette loi, c'est que non-seulement pour qu'elle soit loi, il faut

que la volonté de celui qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec connoissance; mais il faut encore, pour qu'elle soit naturelle, qu'elle parle immédiate-

ment par la voix de la nature.

Laissant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, & méditant sur les premieres & plus simples opérations de l'ame humaine, j'y crois appercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être & à la conservation de nousmêmes, & l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible. & principalement nos semblables. C'est du concours & de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes, sans qu'il soit nécesfaire d'y faire entrer celui de la sociabilité que me paroissent découler toutes les regles du droit naturel; regles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondemens.

quand par ses développemens successifs, elle est venue à bout d'étouffer la naturé.

De cette maniere, on n'est point obligé de faire de l'homme-un philosophe avant que d'en faire un homme; ses devoirs envers autrui ne lui sont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la sagesse; & tant qu'il ne résistera point à l'impulsion intérieure de la commisération, il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être sensible; excepté dans le cas légitime où sa con-fervation se trouvant intéressée, il est obligé de se donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine aussi les anciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle; car il est clair que, dépourvus de lumieres & de liberté, ils ne peuvent reconnoître cette loi; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont. doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, & que

l'homme est assujetti envers eux à quelque espece de devoirs. Il semble, en esser, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable, que parce qu'il est un être sensible; qualité qui étant commune à la bête & à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel, de ses vrais besoins, & des principes sondamentaux de ses devoirs, est encore le seul bon moyen qu'on puisse employer pour lever ces soules de difficultés qui se présentent sur l'origine de l'inégalité morale, sur les vrais sondemens du Corps politique, sur les droits réciproques de ses membres, & sur mille autres questions semblables, aussi importantes que mal éclaircies.

En considérant la société humaine d'un regard tranquille & désintéressé, elle ne semble montrer d'abord que la violence des hommes puissans & l'oppression des soibles : l'esprit se révolte contre la dureté des uns, on est porté à déplorer l'aveuglement des autres; & comme rien n'est moins stable parmi les hommes que ces relations extérieures que le hasard produit plus souvent que la sagesse, & que l'on appelle foiblesse ou puissance, richesse ou pauvreté, les établissemens humains paroissent au premier coup-d'œil fondés sur des monceaux de fable mouvant: ce n'est qu'en les examinant de près, ce n'est qu'après avoir écarté la poussiere & le sable qui environnent l'édifice, qu'on apperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, & qu'on apprend à en respecter les fondemens. Or, sans l'étude sérieuse de l'homme, de ses facultés naturelles, & de leurs développemens successifs, on ne viendra jamais à bout de faire ces distinctions, & de séparer, dans l'actuelle constitution des choses, ce qu'a fait la volonté divine, d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques &

morales, auxquelles donne lieu l'importante question que j'examine, sont donc utiles de coutes manieres, & l'histoire hyporhétique des Gouvernemens est pour l'homme une leçon instructive à tous égards. En considérant œ que nous serions devenus, abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaisante, corrigeant nos institutions & leur donnant une assiette inébranlable, a prévenu les désordres qui devroient en résulter, & fait naître notre bonheur des moyens qui sembloient devoir combler notre misere.

Quem te Deus esse Jussie, & humanâ quâ parte locatus es in re, Disce.



AVERTISS EMENT

DISCOURS

SUR L'ORIGINE

ET LES

FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ

PARMILES HOMMES

PAR

J. J. ROUSSEAU

CITOYEN DE GENEPE,

Non in depravatis, fed in his que bene fecundum naturam fe habent, confiderandum est quid fit naturale. ARISTOT. Politic. L. Xí

Policique, Tome L

Y,

.

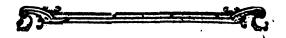
£TINACT MILLION SHILL

U TINO DO I

COLUMN DE COUNTRY

E. W. Carlos

yn. Manc L 🔻 y



A LA RÉPUBLIQUE

DE GENEVE.

Magnifiques, Très-Honorés, et Souverains Seigneurs,

Convaince qu'il n'appartient qu'au Citoyen vertueux de rendre à sa Patrie des honneurs qu'elle puisse avouer, il y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public; & cette

heureuse occasion suppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me seroit permis de confulter ici le zele qui m'anime, plus que le droit qui devroit m'autoriser. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrois - je méditer sur l'égalité que la nature a mise entre les hommes, & fur l'inégalité qu'ils ont instituée, sans penser à la profonde fagesse avec laquelle l'une & l'autre, heureusement combinées dans cet Etat, concourent, de la maniere la plus approchante de la loi naturelle & la plus favorable à la fociété, au maintien de l'ordre public & au bonheur des particuliers? En recherchant les meilleures maximes que le bon sens puisse dicter sur la constitution d'un gouvernement, j'ai été si frappé

de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que même sans être né dans vos murs, j'aurois cru ne pouvoir me dispenser d'offrir ce tableau de la société, humaine, à celui de tous les peuples qui me paroît en posséder les plus grands avantages, & en avoir le mieux

prévenu les abus.

Si j'avois eu à choisir le lieu de ma naissance, j'aurois choisi une société d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'est-à-dire, par la possibilité d'être bien gouvernée, & où chacun fuffisant à son emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres les fonctions dont il étoit chargé: un Etat où tous les particuliers se connoissant entr'eux, les manœuvres obscures du vice, ni la modestie de la vertu n'eussent pu

se dérober aux regards & au jugement du Public, & où cette douce habitude de se voir & de se connoître, sît de l'amour de la Patrie, l'amour des Citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurois voulu naître dans un pays où le Souverain & le Peuple ne pussent avoir qu'un seul & même intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun; ce qui ne pouvant se faire à moins que le Peuple & le Souverain ne soient une même personne, il s'ensuit que j'aurois voulu naître sous un Gouvernement Démocratique, sagement tempéré.

J'aurois voulu vivre & mourir libre, c'est-à-dire, tellement soumis aux loix, que ni moi ni perfonne n'en pût secouer l'honorable joug; ce joug falutaire & doux, que les têtes les plus fieres portent d'autant plus docilement, qu'elles sont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurois donc vouln que per-fonne dans l'Etat n'eût pu se dir an-desfus de la loi , & que personne au - dehors n'en pût imposer que l'Etat fût obligé de recommoître : car quelle que puille être la constitution d'un Gouvernement, s'i s'y trouve un seul hommesqui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres font nécessairement à la discrétion de celui-là; (1, *) & s'il y a un chef national, & un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un & l'autre foient bien obeis, 1 & que l'Etat foit bien gouverné.

· Je n'aurois point voulu habiter une République de nouvelle inftitution, quelques bonnes loix qu'elle put avoir, de peur que de Gouvernement, autrement constitué peutêtre qu'il ne faudroit pour le mo-ment, ne convenant pas aux nouveaux Citoyens, ou les Citoyens. au nouveau Gouvernement, l'Etat ne fût fujet à être ébianlé & dé-l truit presque dès sa naissance. Cap il en est de la liberté comme de ces alimens folides & fucculens, ou de ces vins généreux, propres à nourrir & fortifier les tempéramens robuttes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent & enivrent les foibles & délicats qui n'y font point faits. Les Peuples une fois accoutumés à des Maîtres, ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer.

le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggra-ver leurs chaînes. Le Peuple Romain lui-même, ce modele de tous les Peuples libres, ne fut point en état de se gouverner en fortant de l'oppression des Tarquins. Avili par l'esclavage & les travaux ignominieux qu'ils lui avoient impofés, ce n'étoit d'abord qu'une stupide populace qu'il fallut ménager & gouverner avec la plus grande sagesse, afin que s'accoutumant peu à peu à respirer l'air salutaire de la liberté, ces ames énervées on plutôt abruties sous la tyrannie, acquissent par degrés cette févérité de mœurs & cette fierté de courage qui en firent enfin le plus respectable de tous les Peuples. J'aurois donc cherché pour ma Patrie une heureuse & tranquille République, dont l'ancienneté se perdît en quelque sorte dans la nuit des tems, qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester & affermir dans ses habitans le courage & l'amour de la Patrie, & où les Citoyens accoutumés de longue main à une sage indépendance, fussent non-seulement libres, mais dignes de l'être.

J'aurois voulu me choisir une Patrie, détournée par une heureuse impuissance du féroce amour des conquêtes, & garantie par une position encore plus heureuse de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre Etat; une ville libre, placée entre plusieurs Peuples dont aucun n'eût intérêt, à l'envahir, & dont chacun eût intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes; une République, en un mot, qui ne tentât point l'ambition de ses voisins, & qui pût raisonnablement compter fur leur secours au besoin. Il s'enfuit que, dans une position si heureuse, elle n'auroit eu rien à craindre que d'elle-même, & que si ses Citovens s'étoient exercés aux armes, ç'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerriere & cette fierté ide courage qui fied si bien à la liberté, & qui en nourrit le goût, que par la nécessité de pourvoir à leur propre défense.

J'aurois cherché un pays où le droit de législation fût commun à tous les Citoyens: car qui peut mieux sayoir qu'eux, sous quelles

A 6

conditions il leur convient de vivre ensemble dans une même société? Mais je n'aurois pas approuvé des Plébiscites semblables à ceux des Romains, où les chess de l'Etat & les plus intéresses à sa conservation étoient exclus des délibérations dont souvent dépendoit son salut, & où, par une absurde inconsequence, les Magistrats étoient privés des droits dont jouissoient les simples Citoyens.

Au contraire, j'aurois defiré que, pour arrêter les projets intérellés & mal conçus, & les innovations dangereules qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de proposer de nouvelles loix à sa fantaisse; que ce droit appartînt aux seuls Magistrats; qu'ils en usassent même avec tant de circonspection; que le Peuple.

de son côté, fût si réservé à donner son consentement à ces loix, & que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de solemnité, qu'avant que la constitution fût ébranlée, on eût le tems de se convainere que c'est sur - tout la grande antiquité des loix qui les rend faintes & vénérables; que le Peuple méprife bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, & qu'en s'accoutumant à négliger les anciens usages, sous prétexte de faire mieux, on introduit fouvent de grands maux pour en corriger de moindres.

Paurois fui fur tout, comme nécessairement mal gouvernée, une République où le Peuple croyant pouvoir se passer de ses Magistrats, ou ne leur laisser qu'une autorité précaire, auroit

imprudemment gardé l'administration des affaires civiles & l'exécution de ses propres loix; telle dut être la grossiere constitution des premiers Gouvernemens sortant immédiatement de l'état de nature, & tel sut encore un des vices qui perdirent la République d'Athenes.

Mais j'aurois choisi celle où les particuliers se contentant de donner la sanction aux loix, & de décider en Corps & sur le rapport des Chefs, les plus importantes affaires publiques, établiroient des Tribunaux respectés, en distingueroient avec soin les divers départemens, éliroient d'année en année les plus capables & les plus integres de leurs Concitoyens pour administrer la justice & gouverner l'Etat; & où la vertu des Magis.

trats portant ainsi témoignage de la sagesse du Peuple, les uns & les autres s'honoreroient mutuellement. De sorte que si jamais de funestes mal-entendus venoient à troubler la concorde publique, ces tems même d'aveuglement & d'erreurs sussent marqués par des témoignages de modération, d'estime réciproque, & d'un commun respect pour les loix; présages & garans d'une réconciliation sincere & perpétuelle.

Tels sont, Magnifiques; Très - honorés et Souverains Seigneurs, les avantages que j'aurois recherchés dans la Patrie que je me serois choisie. Que si la Providence y avoit ajouté de plus une situation charmante, un climat tempéré, un pays fertile & l'aspect le plus délicieux qui soit

fous le Ciel, je n'aurois desiré, pour combler mon bonheur, que de jouir de tous ces biens dans le sein de cette heureuse Patrie, vivant paisiblement dans une douce société avec mes Concitoyens, exerçant envers eux & à leur exemple, l'humanité, l'amitié & toutes les vertus, & laissant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien & d'un honnête & vertueux Patriote.

Si, moins heureux ou trop tard fage, je m'étois vu réduit à finir en d'autres climats une infirme & languissante carrière, regrettant inutilement le repos & la paix dont une jeunesse imprudente m'auroit privé; j'aurois du moins nourri dans mon ame ces mêmes sentimens dont je n'aurois pu faire usage dans mon pays, & pénétré

d'une affection tendre & défintéressée pour mes Concitoyens éloignés, je leur aurois adressé du fond de mon cœur à peu près le discours suivant.

Mes chers Concitoyens, ou plu-tôt, mes freres, puisque les liens du sang ainsi que les loix nous unissent presque tous; il m'est doux de ne pouvoir penser à vous, sans penser en même tems à tous les biens dont vous jouissez, & dont nul de vous peut-être ne sent mieux le prix que moi qui les ai perdus. Plus je réfléchis für votre situation politique & civile, & moins je puis imaginer que la nature des choses humaines puisse en comporter une meilleure. Dans tous les autres Gouvernemens, quand il est question d'assurer le plus grand bien de l'Etat, tout se

borne toujours à des projets en idées, & tout au plus à de simples possibilités; pour vous, votre bonheur est tout fait, il ne faut qu'en jouir; & vous n'avez plus besoin, pour devenir parfaitement heu-reux, que de favoir vous contenter de l'être. Votre souveraineté acquise ou recouvrée à la pointe de l'épée, & conservée durant deux ficcles à force de valeur & de sagesse, est enfin pleinement & universellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, affurent vos droits & affermissent votre repos. Votre Constitution est excellente, dictée par la plus sublime raison, & garantie par des Puissances amies & respectables; votre Etat est tranquille; vous n'avez ni guerres ni conquérans à craindre; vous n'avez point d'autres maîtres que de sages loix que vous avez faites, administrées par des Magistrats integres qui sont de votre choix; vous n'êtes ni assez riches pour vous énerver par la mollesse & perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur & des solides vertus, ni assez pauvres pour avoir besoin de plus de secours étrangers que ne vous en procure votre industrie; & cette liberté précieuse qu'on ne maintient chez les grandes Nations qu'avec des impôts exorbitans, ne vous coûte presque rien à conserver.

Puisse durer toujours, pour le bonheur de ses Citoyens & l'exemple des Peuples, une République si sagement & si heureusement constituée! Voilà le seul vœu qui vous reste à faire, & le seul soin qui vous reste à prendre. C'est à

vous seuls désormais, non à faire votre bonheur, vos ancêtres vous en ont évité la peine, mais à le rendre durable par la fagesse d'en bien user. C'est de votre union perpétuelle, de votre obéissance aux loix, de votre respect pour leurs Ministres que dépend votre conservation. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, comme un levain funeste d'où résulteroient tôt ou tard vos malheurs & la ruine de l'Etat. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, & de confulter la voix secrete de votre confcience. Quelqu'un parmi vous connoît-il dans l'univers un Corps plus integre, plus éclairé, plus respectable que celui de votre Magistrature? Tous ses membres ne vous

donnent-ils pas l'exemple de la modération, de la simplicité de mœurs, du respect pour les loix, & de la plus sincere réconciliation? Rendez donc sans réserve à de si fages Chefs cette falutaire confiance que la raison doit à la vertu; songez qu'ils sont de votre choix, qu'ils le justifient, & que les honneurs dûs à ceux que vous avez constitués en dignité, retombent nécessairement sur vous - mêmes. Nul de vous n'est assez peu éclairé pour ignorer qu'où cesse la rigueur des loix & l'autorité de leurs défenseurs, il ne peut y avoir ni sureté, ni liberté pour personne. De quoi s'agit-il donc entre vous, que de faire de bon cœur & avec une juste confiance, ce que vous seriez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir & pour

la raison? Qu'une coupable & funeste indifférence pour le maintien de la constitution, ne vous fasse jamais négliger au befoin les fages avis des plus éclairés & des plus zélés d'entre vous : mais que l'équité, la modération, la plus refpectueule fermeté continuent de régler toutes vos démarches, & de montrer en vous à tout l'univers l'exemple d'un Peuple fier & modeste, aussi jaloux de sa gloire que de sa liberté. Gardez-vous, fur-tout, & ce sera mon dernier conseil, d'écouter jamais des interprétations finistres & des discours envenimés, dont les motifs secrets font fouvent plus dangereux que les actions qui en sont l'objet. Toute une maison s'éveille & se tient en alarmes aux premiers cris d'un bon & fidele gardien qui n'aboie jamais qu'à l'approche des voleurs; mais on hait l'importunité de ces animaux bruyans qui troublent sans cesse le repos public, & dont les avertissemens continuels & déplacés ne se sont pas même écouter an moment qu'ils sont nécessaires.

Et vous, Magnifiques et trèsmonorés Seigneurs, vous dignes & respectables Magistrats d'un Peuple libre, permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages & mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illustrer ceux qui l'occupent, c'est sans doute celui que donnent les talens & la vertu, celui dont vous vous êtes rendus dignes, & auquel vos Concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoute encore au vôtre un nouvel éclat; & choisis par des hommes capables d'en gouverner d'autres, pour les gouverner eux-mêmes, je vous trouve autant au-dessus des autres Magistrats, qu'un Peuple libre, & fur tout celui que vous avez l'honneur de conduire, est par ses lumieres & par sa raison au-dessus de la populace des autres Etats.

Qu'il me soit permis de citer un exemple dont il devroit rester de meilleures traces, & qui sera toujours présent à mon cœur. Je ne me rappelle point, sans la plus douce émotion, la mémoire du vertueux Citoyen de qui j'ai reçu le jour, & qui souvent entretint mon enfance du respect qui vous étoit dû. Je le vois encore, vivant du travail de ses mains, & nourrissant son ame des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite; Phutar-

473

AVERTISSEMENT

SUR LES NOTES.

y AI ajouté quelques notes à cet Ouvrage, selon ma coutume paresseuse de travailler à bâton rompu; ces notes s'écartent quelquesois assez du sujet, pour n'être pas bonnes à lire avec le texte. Je les ai donc rejettées à la fin du Discours, dans lequel j'ai tâché de suivre de mon mieux le plus droit chemin. Ceux qui auront le courage de recommencer, pourront s'amuser la seconde sois à battre les buissons, & tenter de parcourir les notes; il y aura peu de mal que les autres ne les lisent point du tout.

Politique. Tome L.

QUESTION

PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DE DIJON.

Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les Hommes, & si elle est autorisée par la loi maturelle?

DISCOURS

SUR LORIGINE

ET LES.16 17

FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ

PARMI LEGIHOMMES.

in the con-

L'Est de l'homme que j'ai à parler, la question que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes; car on n'en propose point de semblables quand on craint d'honorer la vérité. Je désendrai donc avec consiance la cause de l'humanité devant les Sages qui m'y invitent, le je ne serai pas mécontent de moimeme si je me rends digne de mon sujet de mes juges.

Je conçois dans l'espece humaine deux sortes d'inégalité, l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, & qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des sorces du corps, & des qualités de l'esprit ou de l'ame: l'autre, qu'on peut ap-

peller inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, & qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci conssiste dans les différens privileges, dont quelques uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissans qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponfe se trouveroit énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y auroit point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités; car ce seroit demander, en d'autres termes, si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, & si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent toujours dans les mêmes individus en proportion de la puissance ou de la richesse: question bonne, peut-être, à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables & libres, qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc précisément dans ce Discours? De marquer dans le progrès des choses, le moment où le droit succédant à la violence, la nature sut soumise à la loi; d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le sort put se résoudre à servir le soible, & le peuple à acheter un repos en idée au prix d'une sélicités réelle.

Les Philosophes qui ont examiné les sondemens de la société, ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y est arrivé. Les uns n'ont point balancé à supposer à l'homme dans cet état la notion du juste & de l'injuste, fans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, fans expliquer ce qu'ils entendoient par appartemr. D'autres donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus foible, ont austi-tôt fait naître le Gouvernement, fans songer au tems qui dût s'écouler avant que le sens des mots d'autorité & de gouvernement put exister parmi les hommes. Ensin tous parlant fans cefferde befoin, d'avidité, d'oppression; de desan & ld'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avoient prises dans la société; ils parloient de l'homme sauvage, & ils peignoient l'homme civil. Un'est pas même veins dans l'espeit de la plupart des notraside douter que l'état de nature cût existé, tandis qu'il est évident, par la s lecture des Livres facrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumieres ot des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, or qu'en ajoutant aux écrits de Moife la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y foient retombés par quelque événement extraordinaire: paradoxe fort embarrate sant à désendre, & tout-à-sait impossible à prouver on ...

Comménçons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet, pour des vérités historiques,

mais seulement pour des raisonnemens hypothétiques & conditionnels, plus propres à éclaireir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine, & semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils font inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent; mais elle ne nous désend pas de sormer des conjectures tirées de la seule nature de l'homme & des êtres qui l'environnent, sur ce qu'auroit pu devenir le genre - humain s'il fût resté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, & ce que je me propose d'examiner dans ce Discours. Mon sujet intéressant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations, ou plutôt, oubliant le tems & les lieux, pour ne songer qu'aux hommes à qui je parle, je me suppose-rai dans le licée d'Athenes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant les Platons & les Xénocrates pour juges, & le genre-humain pour auditeur.

O homme, de quelque contrée que tu fois, quelles que foient tes opinions, écoute; voici ton histoire, telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables qui sont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais. Tout ce qui sera d'elle sera vrai : il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien fans le vouloir. Les tems dont je vais parler sont bien éloignés: combien tu as changé de ce que tu étois! C'est, pour ainsi dire, la vie de ton espece que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation & tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter; tu chercheras l'âge auquel tu desirerois que ton espece se sût arrêtée. Mécontent de ton état présent, par des raisons qui annoncent à ta postérité malheureuse de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois - tu pouvoir rétrograder; & ce sentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains, & l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.

PREMIERE PARTIE.

UELQUE important qu'il foit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le considérer des son oril'homme, de le considérer dès son origine, & de l'examiner, pour ainsi dire,
dans le premier embryon de l'espece,
je ne suivrai point son organisation à
travers ses développemens successis: je
ne m'arrêterai pas à rechercher dans le
système animal ce qu'il put être au commencement, pour devenir ensin ce qu'il
est. Je n'examinerai pas si, comme le
pense Aristote, ses ongles alongés ne surent point d'abord des grisses crochues;
s'il n'étoit point yelu comme un ours,
& si, marchant à quatre pieds, (3.*)
ses regards dirigés vers la terre, & bornés à un horizon de quelques pas, ne nés à un horizon de quelques pas, ne marquoient point à la fois le caractere & les limites de ses idées. Je ne pourrois former sur ce sujet que des conjectures vagues, & presque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de

progrès, les observations des Naturalistes sont encore trop incertaines, pour qu'on puisse établir sur de pareils fondemens la base d'un raisonnement solide; aipsi, fans avoir recours aux connoissances surnaturelles que nous avons sur ce point, & fans avoir égard aux changemens qui ont dû survenir dans la conformation. tant intérieure qu'extérleure de l'homme. à mesure qu'il appliquoit ses membres à de nouveaux usages, & qu'il se nourrissoit de nouveaux alimens, je le supposerai conformé de tout tems comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, se fervant de ses mains comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur toute la nature, & mesurant des yeux la vaste étendue du ciel.

En dépouillant cet être, ainsi constitué, de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir, & de toutes les facultés artisicielles, qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès; en le considérant, en un mot, tel qu'il a dû fortir des mains de la nature, je vois un animal moins sort que les uns, moins agile que les autres, mais à tout prendre, organisé le plus

avantageusement de tous : je le vois se rassassant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son re-pas, & voilà ses besoins satissaits.

La terre abandonnée à sa fertilité naturelle (4.*), & couverte de forêts immenses que la coignée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins & des retraites aux animaux de toute espece. Les hommes dispersés parmi eux, observent, imitent leur industrie, & s'élevent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes, avec cet avanpuiqu'à l'initiact des betes, avec cet avan-tage que chaque espece n'a que le sien propre, & que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les ap-proprie tous, se nourrit également de la plupart des alimens divers (5.*) que les autres animaux se partagent, & trouve par conséquent sa substitute aisément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, & à la rigueur des faisons, exercés à la fatigue, & forcés de détendre nuds & fans armes leur vie & leur proje contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes fe forment un tempérament robuste & presque inaltérable; les ensans, apportant au monde l'excellente constitution de leurs peres, & la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquierent ainsi toute la vigueur dont l'espece humaine est capable. La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les ensans des citoyens; elle rend forts & robustes ceux qui sont bien constitués, & fait périr tous les autres; disférente en cela de nos sociétés, où l'Etat, en rendant les ensans onéreux aux peres, les tue indistinctement avant leur naissance.

Le corps de l'homme sauvage étant le seul instrument qu'il connoisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le désaut d'exercice, les nôtres sont incapables; & c'est notre industrie qui nous ôte la sorce & l'agilité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avoit eu une hache, son polgnet romproit-il de si sortes branches? S'il avoit eu une fronde, lanceroit - is de la main une pierre avec tant de roideur? S'il avoit eu une échelle, grimperoit-il si légérement sur un arbre? S'il avoit eu un cheval, seroit-il si vîte à la coarse? Lais-

sez à l'homme civilisé le tems de rassembler toutes ces machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme fauvage; mais si vous voulez voir un combat plus inégal en-core, mettez-les nuds & désarmés vis-àvis l'un de l'autre, & vous reconnoîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition; d'être toujours prêt à tout événement, & de se porter, pour ainsi dire, toujours

tout entier avec foi (6.*).

Hobbes prétend que l'homme est naturellement intrépide, & ne cherche qu'à attaquer & combattre. Un philosophe illustre pense au contraire, & Cumberland & Puffendorf l'affurent aussi, que rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature, & qu'il est toujours tremblant & prêt à suir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il apperçoit. Cela peut être ainsi pour les objets qu'il ne connoît pas, & je ne doute point qu'il ne soit effrayé par tous les nouveaux spectacles qui s'offrent à lui, toutes les sois qu'il ne peut distinguer le bien & le mal physiques qu'il en doit

attendre, ni comparer ses forces avec les dangers qu'il a à courir; circonstances rares dans l'état de nature, où toutes choses marchent d'une maniere si uniforme. & où la face de la terre n'est point sujette à ces changemens brusques & continuels qu'y causent les passions & l'inconstance des peuples réunis. Mais l'homme fauvage vivant difpersé parmi les animaux, & se trouvant de bonne heure dans le cas de se mesurer avec eux, il en fait bientôt la comparaison, & sentant qu'il les surpasse plus en adresse qu'ils ne le surpassent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux prises avec un Sauvage robuste, agile, courageux comme ils sont tous, armé de pierres & d'un bon bâton, & vous verrez que le péril sera tout au moins réciproque, & qu'après plusieurs expériences pareilles, les bêtes féroces qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout aussi féroce qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adresse, il est vis-à-vis d'eux dans le cas des autres especes plus foibles,

qui ne laissent pas de subsister; avec cet avantage pour l'homme, que, non moins dispos qu'eux à la course, & trouvant sur les arbres un resuge presque assuré, il a par-tout le prendre & le laisser dans la rencontre, & le choix de la suite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paroît pas qu'auçun animal sasse naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de sa propre désease ou d'une extrême saim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui semblent annoncer qu'une espece est destinée par la nature à servir de pâture à l'autre.

Voilà fans doute les raisons pourquoi les Negres & les Sauvages se mettent si peu en peine des bêtes séroces qu'ils peugent rencontrer dans les bois. Les Caraïbes de Venezuela vivent entrautres, à cet égard, dans la plus prosonde sécurité & sans le moindre inconvénient. Quoiqu'ils soient presque nuds, dit François Corréal, ils ne laissent pas de s'exposer hardiment dans les bois, armés seulement de la sieche & de l'arc; mais on n'a jamais out dire qu'aucun d'eux ait été dévoré des bêtes.

D'antres ennemis plus redoutables &

dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de se désendre, sont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieillesse & les maladies de toute espece; tristes signes de notre foiblesse, dont les deux premiers sont communs à tous les animaux, & dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en société. J'observe même, au sujet de l'enfance, que la mere portant par-tout son enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir que n'ont les femelles de plusieurs animaux, qui sont forcées d'aller & venir sans cesse avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, & de l'autre pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il est vrai que si la semme vient à périr, l'ensant risque sort de périr avec elle; mais ce danger est commun à cent autres especes, dont les petits ne sont de long - tems en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture; & si l'enfance est plus longue parmi nous, la vie étant plus longue aussi, tout est encore à-peu-près égal en ce point, (7.*) quoiqu'il y ait sur la durée du premier age, & fur le nombre des petits, (8.*) d'autres regles, qui ne sont pas de mon fujet. Chez les vieillards, qui agissent & transpirent peu, le besoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir; & comme la vie sauvage éloigne d'eux la goutte & les rhumatismes, & que la vieillesse est de tous les maux celui que les secours humains peuvent le moins soulager, ils s'éteignent ensin, sans qu'on s'apperçoive qu'ils cessent d'être, & presque sans s'en appercevoir eux-mêmes.

A l'égard des maladies, je me répéterai

A l'égard des maladies, je me répéterai point les vaines & fausses déclamations que sont contre la médecine la plupart des gens en santé; mais je demanderai s'il y a quelque observation solide de laquelle on puisse conclure que dans les pays ou cet art est le plus négligé, la vie moyenne de l'homme soit plus courte que dans ceux où il est cultivé avec le plus de soin. Et comment cela pourroit - il être, si nous nous donnons plus de maux que la médecine ne peut nous sournir de remedes! L'extrême inégalité dans la maniere de vivre, l'excès d'oissveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter & de satisfaire nos appétits & notre sensualité, les alimens trop re-

cherchés des riches, qui les nourrissent de fucs échauffans & les accablent d'indigestions, la mauvaise nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus souvent, & dont le désaut les porte à surcharger avidement leur estomac dans l'occasion, les veilles, les excès de toutes especes, les transports immodérés de tou-tes les passions, les satigues & l'épuise-ment d'esprit, les chagrins & les peines sans nombre qu'on éprouve dans tous les états, & dont les ames sont perpétuellement rongées: voilà les funestes garans que la plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, & que nous les aurions presque tous évités en conservant la maniere de vivre simple, uniforme, & solitaire qui nous étoit prescrite par la nature. Si elle nous a destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de réslexion est un état contre nature, & que l'homme qui médite est un animal dépravé. Quand on songe à la bonne constitution des Sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes; quand on fait qu'ils ne connoissent presque d'autres maladies que les blessures & la vieillesse, on est très-porté à croire qu'on se-toit aisément l'histoire des maladies humaines en suivant celle des sociétés civiles. C'est au moins l'avis de Platon, qui juge, fur certains remedes employés ou approuvés par Podalyre & Macaon au fiege de Troye, que diverses maladies que ces remedes devoient exciter, n'étoient point encore alors connues parmi les hommes; & Celse rapporte que la diéte, aujourd'hui si nécessaire, ne sut inventée que par

Hipocrate.

Avec si peu de sources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc gueres befoin de remedes, moins encore de médecins; l'espece humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres, & il est aisé de savoir des chasseurs, si dans leurs courses ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Plufieurs en trouvent-ils qui ont reçu des blessures considérables très - bien cicatrisées, qui ont eu des os & même des membres rompus & repris sans autre chirurgien que le tems, sans autre régime que leur vie ordinaire, & qui n'en sont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir

point été tourmentés d'incisions, empoifonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puisse être parmi nous la médecine bien administrée, il est toujours certain que si le Sauvage malade, abandonné à lui-même, n'à rien à espérer que de la nature; en revanche, il n'à rien à craindre que de son mal; ce qui rend souvent sa situation présérables à la nôtre.

Gardons - nous donc de confondre l'homme fauvage avec les hommes que nous avons sous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins avec une prédilection qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste, plus de vigueur, de force & de courage dans les sorêts que dans nos maisons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques, & l'on diroit que tous nos soins à bien traiter & nourrir ces animaux, n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même : en devenant sociable & esclave, il devient foible, crain-

tif, rampant, & sa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois sa force & son courage. Ajoutons qu'entre les conditions sauvage & domessique, la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête: car l'animal & l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise, sont autant de causes particulieres qui le font dégénérer plus sensiblement.

Ce n'est donc pas un si grand malheur à ces premiers hommes, ni sur-tout un si grand obstacle à leur conservation, que la nudité, le défaut d'habitation, & la privation de toutes ces inutilités que nous croyons si nécessaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun besoin dans les pays chauds, & ils savent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celle des bêtes qu'ils ont vaincues: s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défense & à leurs besoins. Leurs enfans marchent peutêtre tard & avec peine, mais les meres les portent avec facilité; avantage qui

manque aux autres especes, où fai mere étant poursuivie se voit contrainte d'abandonner ses petits ou de régler son pas sur le leur (*). Ensin, à moins de supposer ces concours singuliers & fortuits de circonstances dont je parlerai dans la suite, & qui pouvoient fort bien ne jamais arriver, il est clair en tout état de cause, que le premier qui se sit des habits ou un logement, se donna en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en étoit passé jusqu'alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter, homme sait, un genre de vie qu'il supportoit dès son ensance.

Seul, oisif, & toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, & avoir le sommeil léger, comme les animaux qui, pensant peu, dorment, pour ainsi dire, tout le tems qu'ils ne

^(*) Il peut y avoir à ceci quelques exceptions. Celle, par exemple, de cet animal de la province de Nicaraga qui reflèmble à un Renard, qui a les pieds comme les mains d'un homme, & qui, leton Corréal, a seus le ventre un sac aù la mere met ses petits lorsqu'elle est obligée de suir. C'est sans doute le même animal qu'on appelle Thequatzin au Mexique, & à la semelle duquel Lact donne un samblable sas pour le même usage.

pensent point. Sa propre conservation faisant presque son unique soin, ses sa-cultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque & la désense, soit pour subjuguer sa proie, soit pour se garantir d'être celle d'un autre animal : su contraire les organes autre animal; au contraire, les organes qui ne se persectionnent que par la mol-lesse & la sensualité, doivent rester dans un état de grossièreté qui exclut en lui toute espece de délicatesse; & ses sens fe trouvant partagés sur ce point, il aura le toucher & le goût d'une rudesse extrême; la vue, l'ouie & l'odorat de la plus grande subtilité. Tel est l'état animal en général, & c'est aussi, selon le rapport des Voyageurs, celus de la plupart des peuples sauvages. Ainsi il ne faut point Sétonner que les Hotternots du cap de Bonne-Espérance, découvrent à la simple vue des vaisseaux en haute mer, d'aussi loin que les Hollandois avec des lunettes; ni que les Sauvages de l'Amérique sentissent les Espagnols à la piste, comme auroient pu laire les meilleurs chiens; ni que toutes ces nations barbares supportent fans peine leur nudité, aignisent leur gout à force

de piment, & boivent les liqueurs Euro-

péennes comme de l'eau.

Je n'ai confidéré jusqu'ici que l'homme physique, tâchons de lè regarder maintenant par le côté métaphysique & moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter ellemême, & pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la déranger. J'apperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux siennes en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, & l'autre par un acte de liberté; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la regle qui lui est prescrite, même quand il lui seroit avantageux de le faire, & que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, & un chat sur des tas de fruits ou de grain, quoique l'un & l'autre pût très bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit avisé d'en esfayer;

fayer; c'est ainsi que les hommes dissolus se livrent à des excès qui leur causent la fievre & la mort, parce que l'esprit déprave les sens, & que la volonté parle

encore quand la nature se taît.

Tout animal a des idées, puisqu'il a des sens; il combine même ses idées jusqu'à un certain point, & l'homme ne differe à cet égard de la bête que du plus au moins; quelques Philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. Ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, & la bête obéit. L'homme éprouve la même imprefsion, mais il se reconnoît libre d'acquiescer ou de résister ; & c'est sur-tout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son ame : car la Physique explique en quelque maniere le mécanisme des sens & la formation des idées; mais dans la puissance de vouloir ou plutôt de choisir, & dans le sentiment de cette puissance, on ne trouve que des actes purement spirituels, dont on n'explique rien par les loix de la méca-

nique.

Mais, quand les difficultés qui environnent toutes ces questions, laisseroient quelque lieu de disputer sur cette différence de l'homme & de l'animal, il y a une autre qualité très-spécifique qui les distingue, & sur laquelle il ne peut y avoir de contestation, c'est la faculté de se perfectionner, faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres; & réside parmi nous, tant dans l'espece que dans l'individu; au lieu qu'un animal est, au bout de quelques mois, ce qu'il sera toute sa vie, & son espece, au bout de mille ans, ce qu'elle étoit la premiere année de ces mille ans. Pourquoi l'homme feul est-il sujet à devenir imbécille? N'estce point qu'il retourne ainsi dans son état primitif, & que, tandis que la bête, qui n'a rien acquis & qui n'a rien non plus à perdre, reste toujours avec son instinct, l'homme reperdant par la vieillesse ou d'autres accidens tout ce que sa perfectibilité lui avoit fait acquérir, retombe ainfi plus bas quela bête même? Il seroit triste pour nous

d'être forcés de convenir que cette faculté distinctive & prosque illimitée, est la source de tous les malheurs de l'homme; que c'est elle qui le tire, à force de tems, de cette condition originaire, dans laquelle il couleroit des jours tranquilles & innocens; que c'est elle qui, faisant éclore avec les siecles ses lumieres & ses erreurs, ses vices & ses vertus, le rend à la longue le tyran. de lui-même & de la nature (9. *). Il seroit affreux d'être obligé de louer comme un être bienfaisant celui qui le premier suggéra à l'habitant des rives de l'Orenoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfans, & qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité & de leur bonheur originel.

L'homme fauvage, livré par la nature au seul instinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être, par des facultés capables d'y suppléer d'abord, & de l'élever ensuite fort au-dessus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales!: (10.*) appercevoir & sentir sera son premier état, qui lui sera commun avec tous les animaux, Vouloir & ne pas vouloir, desirer

& craindre, feront les premieres & prefque les feules opérations de fon ame, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développemens.

Quoiqu'en disent les Moralites, l'entendement humain doit beaucoup aux paffions, qui, d'un commun aveu, lui doivent' beaucoup aufi à c'est par leur activité que notre raison se persectionne; nous ne cherchons à connoître, que parce que nous desirons de jouir & il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'aurori ni desirs ni craintes, se donneroit la peine de raisonner. Les passions, à leur, tour, tirent leur origine de nos besoins, & leur progrès de nos connoissances; car on ne peut desirer ou craindre les choses, que sur les idées qu'on en peut avoir, ou par la simple impulsion: de la nature; & l'homme sauvage, privé de toute sorte de lumieres, n'éprouve que des passions de cette derniere espece; ses desirs ne passent pas ses besoins physiques; (11.*) les seuls biens qu'il connoisse dans l'univers, sont la nourriture, une semelle & le repos; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur & la faim. Je dis

la douleur, & non la mort; car jamais l'animal ne faura ce que c'est que mourir; & la connoissance de la mort & de ses terreurs, est une des premieres acquisitions que l'homme ait faites en s'éloignant de la condition animale.

Il me seroit aisé, si cela m'étoit nécesfaire, d'appuyer ce sentiment par les faits, & de faire voir que chez toutes les na-tions du monde, les progrès de l'esprit sont précisément proportionnés aux be-soins que les peuples avoient reçus de la nature, ou auxquels les circonstances les avoient assujettis, & par consequent aux passions qui les portoient à pourvoir à ces besoins. Je montrerois en Egypte les arts naissans & s'étendant avec le débordement du Nil; je fuivrois leur progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, crostre & s'élever jusqu'aux cieux parmi les sables & les rochers de l'Attique, sans pouvoir prendre racine sur les bords fertiles de l'Eurotas; je remarquerois qu'en généralles peur ples du nord sont plus industrieux que ceux du midi, parce qu'ils peuvent moins se passer de l'être, comme si la nature vouloit ainsi égaliser les choses, en donnant aux

esprits la sertilité qu'elle resuse à la terre. Mais fans recourir aux témoignages incertains de l'histoire, qui ne voit que tout semble éloigner de l'homme sauvage la tentation & les moyens de cesser de l'être? Son imagination ne 'lui-peint rien'; fon cœur ne lui demande rien. Ses modiques besoins le trouvent si aisément fous la main, & il est siloin du degré de connoissances, nécessaire pour desirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance, ni curiofité. Le spectacle de la nature lui devient indifférent, à force de lui devenir familler. C'est toufours le même ordre, ce sont toujours Îes mêmes révolutions; il n'a pas l'esprit de s'étonner des plus grandes merveilles; & ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher la philosophie dont l'homme a besoin, pour savoir observer une sois ce qu'il à vui tous les jours. Son ame, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle, sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être, & ses projets, bornés comme ses vues, s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe: il vend le matin fon lit de coton & vient pleurer le foir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en auroit befoin pour la nuit prochaine.

qu'il en auroit besoin pour la nuit prochaine.
Plus on médite sur ce sujet, plus la distance des pures sensations aux simples connoissances s'agrandit à nos regards; & il est impossible de concevoir comment un homme auroit pu par ses seules forces, sans le secours de la communication, & sans l'aiguillon de la nécessité, franchir un si grand intervalle. Combien de siecles se sont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel? Combien ne leur a-t-il pas fallu de différens hasards pour apprendre les usages les plus communs de cet élément? Combien de fois ne l'ont - ils pas laissé éteindre avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire ? Et combien de fois peut-être chacun de ces fecrets n'est-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert? Que dirons - nous de l'agriculture, art qui demande tant de tra-vail & de prévoyance; qui tient à d'au-tres arts; qui très-évidemment n'est pra-ticable que dans une société au moins commencée, & qui ne nous sert pas tant à tirer de la terre des alimens qu'elle fourniroit bien sans cela, qu'à la forcer aux préférences qui sont le plus de notre goût! Mais supposons que les hommes eussent tellement multiplié que les productions naturelles n'eussent plus suffi pour les nourrir; supposition qui, pour le dire en passant, montreroit un grand avantage pour l'espece humaine dans cette maniere de vivre; supposons que sans forges, & sans atteliers, les instrumens du labourage fussent tombés du ciel entre les mains des Sauvages: que ces hommes eussent vaincu la haine mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu; qu'ils eussent appris à prévoir de si loin leurs besoins; qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains & planter les arbres; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le bled, & de mettre le raisin en fermentation; toutes choses qu'il leur a fallu faire enseigner par les Dieux, faute de concevoir comment ils les auroient apprises d'eux mêmes; quel feroit, après cela, l'homme assez insensé pour se tourmenter à la culture d'un champ qui fera dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moiffon conviendra; & comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus sûr de ne pas recueillir le prix, qu'il lui fera plus nécessaire? En un mot, comment cette situation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant qu'elle ne sera point partagée entr'eux, c'est-à-dire, tant que l'état de nature ne sera point anéanti?

Quand nous voudrions supposer un homme sauvage, aussi habile dans l'art de penser que nous le font nos philosophes; quand nous en serions à leur exemple, un philosophe lui-même, découvrant seul les plus sublimes vérités, se faisant, par des suites de raisonnemens très-abstraits, des maximes de justice & de raison tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de son Créateur; en un mot, quand nous lui supposerions dans l'esprit autant d'intelligence & de lumieres, du'il doit avoir & qu'on lui trouve en esfet de pesanteur & de stupidité; quelle utilité retireroit l'espece de toute cette métaphysique, qui ne pourroit se com-

muniquer & qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée? Quel progrès pourroit faire le genre-humain épars dans les bois parmi les animaux? Et jusqu'à quel point pourroient se persectionner & s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun besoin l'un de l'autre, se rencontreroient peutêtre à peine deux sois en leur vie, sans se connoître & sans se parler?

Qu'on fonge de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole; combien la grammaire exerce & facilite les opérations de l'esprit; & qu'on pense aux peines inconcevables & au tems infini qu'a dû coûter la premiere invention des Langues; qu'on joigne ces réslexions aux précédentes, & l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siecles pour développer successivement dans l'esprit humain les opérations dont il étoit capable.

Qu'il me foit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des Langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de Condillac a faites sur cette matiere; qui toutes consirment pleinement mon

fentiment, & qui, peut-être, m'en ont donné la premiere idée. Mais la maniere dont ce philosophe résout les difficultés qu'il se fait à lui-même sur l'origine des fignes institués, montrant qu'il a supposé ce que je mets en question, savoir une forte de société déjà établie entre les inventeurs du langage, je crois, en ren-voyant à fes réflexions, devoir y joindre les miennes pour exposer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon fujet. La premiere qui se présente est d'imaginer comment elles purent devenir nécessaires; car les hommes n'ayant nulle correspondance entr'eux, ni aucun befoin d'en avoir, on ne conçoit ni la néceffité de cette invention, ni sa possibilité, si elle ne fut pas indispensable. Je dirois bien comme beaucoup d'autres, que les Langues sont nées dans le commerce domestique des peres, des meres & des enfans; mais outre que cela ne résoudroit point les objections, ce seroit commettre la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent les idées prises dans la société, voient toujours la famille rassemblée dans une D 6

même habitation, & fes membres gardant entr'eux une union aussi intime & aussi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réunissent ; au lieu que dans cet état primitif, n'ayant ni maisons, ni cabanes, ni propriété d'aucune espece, chacun se logeoit au hasard, & souvent pour une seule nuit; les mâ-les & les semelles s'unissoient fortuitement, selon la rencontre, l'occasion & le desir, sans que la parole sût un interprete fort nécessaire des choses qu'ils avoient à fe dire : ils se quittoient avec la même facilité (12.*). La mere allaitoit d'abord ses ensans pour son propre besoin; puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourrissoit ensuite pour le leur; si-tôt qu'ils avoient la force de chercher leur pâture, ils ne tardoient pas à quitter la mere elle-même; & comme il n'y avoit presque point d'autre moyen de se retrouver que de ne se pas perdre de vue, ils en étoient bientôt au point de ne pas même se reconnoître les uns les autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, & par conséquent plus de choses à dire à la mere, que la

mere à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands srais de l'invention, & que la Langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage; ce qui multiplie autant les Langues qu'il y a d'individus pour les parler, à quoi contribue encore la vie errante & vagabonde, qui ne laisse à aucun idiome le tems de prendre de la consistance; car de dire que la mere dicte à l'ensant les mots dont il devra se servir pour lui demander telle ou telle chose, cela montre bien comment on enseigne des Langues déjà formées; mais cela n'apprend point comment elles se forment.

Supposons cette premiere difficulté vaincue: franchissons pour un moment l'espace immense qui dut se trouver entre le pur état de nature & le besoin des Langues; & cherchons, en les supposant nécessaires, ('13.*) comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente; car si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole; & quand on come

prendroit comment les sons de la voix ont été pris pour les interpretes conventionnels de nos idées, il resteroit toujours à savoir quels ont pu être les interpretes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet sensible, ne pouvoient s'indiquer ni par le geste, ni par la voix, de sorte qu'à peine peut - on former des conjectures supportables sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées, & d'établir un commerce entre les esprits : art sublime qui est déjà si loin de fon origine, mais que le philosophe voit encore à une fi prodigieuse distance de sa persection, qu'il n'y a point d'homme assez hardi pour assurer qu'il y arriveroit jamais, quand les révolutions que le tems amene nécessairement seroient suspendues en sa faveur, que les préjugés sortiroient des académies ou se tairoient devant elles, & qu'elles pourroient s'occuper de cet objet épineux durant des fiecles entiers fans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique & le seul dont il eut besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés,

est le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes, pour implorer du secours dans les grands dangers, ou du soulagement dans les maux violens, il n'étoit pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie, où regnent des fentimens plus modérés. Quand les idées des hommes commencerent à s'étendre & à se multiplier, & qu'il s'établit entr'eux une communication plus étroite, ils chercherent des signes plus nombreux & un langage plus étendu : ils multiplierent les înflexions de la voix, & y joignirent les gestes, qui, par leur nature, sont plus expressis & dont le sens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objets visibles & mobiles par des gestes, & ceux qui frappent l'ouie par des sons imitatifs; mais comme le geste n'indique gueres que les objets pré-sens ou faciles à décrire, & les actions vifibles; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, & qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite; on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes comme signes institués; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement, & d'une maniere assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avoient encore aucun exercice, & plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, & que la parole paroît avoir été sort nécessaire pour établir l'usage de la parole.

On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage, eurent dans leur esprit une fignification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les Langues déjà formées, & qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives, ils donnerent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entiere. Quand ils commencerent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, & le verbe d'avec le nom, ce qui ne sut pas un médiocre effort de génie, les substantis ne surent d'abord qu'autant de noms propres, le présent de l'infinitis sut le

seul tems des verbes, & à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif est un motabstrait, & que les abstractions sont des opérations pénibles &

peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, fans égard aux genres & aux especes, que ces premiers instituteurs n'étoient pas en état de distinguer; & tous les individus se présenterent isolés à leur esprit, comme ils le sont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit A, un autre chêne s'appelloit B; car la premiere idée qu'on tire de deux choses, c'est qu'elles ne sont pas la même; & il faut souvent beaucoup de tems pour observer ce qu'elles ont de commun : de forte que plus les connoissances étoient bornées, & plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement : car pour ranger les êtres sous des dénominations communes & génériques, il en falloit connoître les propriétés & les différen-ces; il falloit des observations & des définitions, c'est-à-dire, de l'histoire naturelle & de la métaphyfique, beaucoup plus que les hommes de ce tems-là n'en pouvoient avoir.

D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, & l'entendement ne les saisit que par des propositions. C'est une des raisons pourquoi les animaux ne sauroient. se former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un finge va fans hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait l'idée générale de cette sorte de fruit, & qu'il compare son archétype à ces deux individus? Non sans doute; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à sa mémoire les sensations qu'il à reçues de l'autre, & ses yeux, modifiés d'une certaine maniere, annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir. Toute idée générale est purement intellectuelle; pour peu que l'ima-gination s'en mêle, l'idée devient auffi-tôt particuliere. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout; malgré vous, il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé; & s'il dépendoit

de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressemble-roit plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours. La désinition feule du triangle vous en donne la véritable idée : fi-tôt que vous en figu-rez un dans votre esprit, c'est un tel triangle & non pas un autre, & vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sen-fibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions, il faut donc parler pour avoir des idées générales: car si-tôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'auxidées qu'ilsavoient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont jamais pu être que des noms propres.

Mais lorsque par des moyens que je ne conçois pas, nos nouveaux grammairiens commencerent à étendre leurs idées & à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites; & comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms

des individus, faute de connoître les genres & les especes, ils firent ensuite trop peu d'especes & de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs dissérences. Pour pousser les divisions assez loin, il eût fallu plus d'expérience & de lumiere qu'ils n'en pouvoient avoir, & plus de recherches & de travail qu'ils n'y en vouloient employer. Or si, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles especes qui avoient échappé jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des choses que sur le premier aspectent des choies que in le premier aspect! Quant aux classes primitives & aux notions les plus générales, il est superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matiere, d'esprit, de substance, de mode, de figure, de mouvement, puisque nos Philosophes qui s'en fervent depuis fi long - tems, ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, & que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvoient aucun modele dans la nature?

Je m'arrête à ces premiers pas, & je fupplie mes Juges de suspendre ici leur lecture, pour considérer, sur l'invention des seuls substantifs physiques, c'est - à-dire, sur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reste à faire pour exprimer toutes les persées des hommes, pour exprimer toures les pernees des hommes, pour prendre une forme constante, pouvoir être parlée en public, & influer sur la société: je les supplie de résléchir à ce qu'il a fallu de tems & de connoissances pour trouver les nombres, (14. *) les mots abstraits, les aoristes & tous les tems des verbes, les particules, la syntaxe, lier les proposi-tions, les raisonnemens, & former toute la logique du discours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, & convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les Langues aient pu naître. & s'établir par des moyens purement hu-mains, je laisse à qui voudra l'entrepren-dre, la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire, de la so-ciété déjà liée à l'institution des Langues, où des Langues déjà inventées à l'établissement de la société,

Quoi qu'il en soit de ces origines, on voit du moins, au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels, & de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur sociabilité, & combien elle a peu mis du, sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il est impossible d'imaginer pourquoi dans cet état primitif un homme auroit plutôt besoin d'un autre homme, qu'un singe ou un loup de son semblable, ni, ce besoin suppose, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir, ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient convenir entr'eux des conditions. Je sais qu'on nous répete sans cesse que rien n'eût été si misérable que l'homme dans cet état; & s'il est vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu, qu'après bien des siecles, avoir le deur & l'occasion d'en sortir, ce seroit un procès à faire à la nature, & non à celui qu'elle auroit ainsi constitué. Mais, si j'entends bien ce terme de misérable, c'est un mot qui n'a aucun sens, ou qui ne signifie qu'une privation douloureuse & la souffrance du

corps ou de l'ame; or je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de misere d'un être libre, dont le cœur est en paix & le corps en santé. Je de-mande laquelle, de la vie civile ou natu-relle, est la plus sujette à devenir in-supportable à ceux qui en jouissent? Nous ne voyons presque autour de nous que des gens qui se plaignent de leur existence: plusieurs même qui s'en privent autant qu'il est en eux, & la réunion des loix divine & humaine sussit à peine pour ar-rêter ce désordre. Je demande si jamais on a oui dire qu'un Sauvage en liberté ait seulement songé à se plaindre de la vie & à se donner la mort? Qu'on juge donc avec moins d'orgueil de quel côté est la véritable misere. Rien au contraire n'eût été si misérable que l'homme sauvage, ébloui par des lumieres, tourmenté par des passions, & raisonnant sur un état différent du sien. Ce sut par une providence très - sage que les facultés qu'il avoit en puissance ne devoient se développer qu'avec les occasions de les exercer, asin qu'elles ne lui sussent la terre su tare flues & à charge avant le tems, ni tare

dives & inutiles au besoin. Il avoit dans le seul instinct tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature, il n'a dans une raison cultivée que ce qu'il lui faut

pour vivre en société.

Il paroît d'abord que les hommes dans cet état n'ayant entr'eux aucune sorte de relation morale, ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni méchans, & n'avoient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un sens phyfique, on n'appelle vices, dans l'individu, les qualités qui peuvent nuire à sa pro-pre conservation, & vertus celles qui peuvent y contribuer; auquel cas il faudroit appeller le plus vertueux, celui qui résisteroit le moins aux simples impulsions de la nature. Mais, sans nous écarter du sens ordinaire, il est à propos de suspendre le jugement que nous pourrions porter sur une telle situation, & de nous défier de nos préjugés jusqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilisés, ou si leurs vertus font plus avantageuses que leurs vices ne sont funestes, ou si le progrès de leurs connoissances connoissances est un dédommagement suffisant des maux qu'ils se sont mutuellement, à mesure qu'ils s'instruisent du bien qu'ils devroient se faire, ou s'ils ne seroient pas, à tout prendre, dans une situation plus heureuse de n'avoir ni mal à craindre ni bien à espérer de personne, que de s'être soumis à une dépendance universelle, & de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas fur - tout conclure avec Hobbes, que pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme foit naturellement méchant; qu'il foit vicieux parce qu'il ne connoît pas la vertu; qu'il refuse toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir, ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue avec raison aux choses dont il a besoin, il s'imagine sollement être le seul propriétaire de tout l'univers. Hobbes a très-bien vu le désaut de toutes les définitions modernes du droit naturel: mais les conséquences qu'il tire de la sienne montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins saux. En raisonnant sur les principes qu'il établit, Politique. Tome I.

cet Auteur devoit dire que l'état de na-ture étant celui où le soin de notre conservation est le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état étoit par conséquent le plus propre à la paix, & le plus convenable au genre - humain. Il dit précifément le contraire, pour avoir fait entrer mal-à-propos dans le soin de la conservation de l'homme sauvage, le besoin de satisfaire une multitude de passions qui sont l'ouvrage de la société, & qui ont rendu les loix nécessaires. Le méchant, dit-il, est un enfant robuste. Il reste à savoir si l'homme sauvage est un enfant robuste. Quand on le lui accorderoit, qu'en concluroit - il? Que si, quand il est robuste, cet homme étoit aussi dépendant des autres que quand il est foible, il n'y a forte d'excès auxquels il ne se portât; qu'il ne battît sa mere lorsqu'elle tarderoit trop à lui donner la mamelle; qu'il n'étranglat un de ses jeunes freres, lorsqu'il en seroit incommodé; qu'il ne mordît la jambe à l'autre lorsqu'il en seroit heurté ou troublé: mais ce sont deux suppositions contradictoires dans l'état de nature qu'être robuste & dépendant.

L'homme est foible quand il est dépendant, & il est émancipé avant que d'être robuste. Hobbes n'a pas vu que la même cause qui empêche les Sauvages d'user de leur raison, comme le prétendent nos ju-risconsultes, les empêche en même-tems d'abuser de leurs facultés, comme il le prétend lui-même; de sorte qu'on pourroit dire que les Sauvages ne sont pas méchans précisément parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'être bons, car ce n'est ni le développement des lumieres, ni le frein de la loi, mais le calme des passions & l'ignorance du vice qui les empêchent de mal faire: Tanto plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio vireucis. Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point apperçu, & qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir, en certaines circonstances, la férocité de son amour-propre, ou le desir de se conserver avant la naissance de cet amour, (15. *) tempere l'ardeur qu'il a pour son bien - être par une répugnance innée à voir souffrir son semblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre, en accordant à l'homme la seule ventu na-

turelle qu'ait été forcé de reconnoître le détracteur le plus outré des vertus hu-maines. Je parle de la pitié, disposition convenable à des êtres aussi soibles & sujets à autant de maux que nous le sommes; vertu d'autant plus universelle & d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précede en lui l'usage de toute réslexion, & si naturelle que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles. Sans parler de la tendresse des meres pour leurs petits, & des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on observe tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne passe point sans inquiétude auprès d'un animal mort de son espece: il y en a même qui leur donnent une sorte de sépulture; & les tristes mugissemens du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe. On voit avec plaisir l'auteur de la fable des Abeilles, forcé de reconnoître l'homme pour un être com-patissant & sensible; sortir, dans l'exemple qu'il en donne, de son style froid & sub-til, pour nous offrir la pathétique image

d'un homme enfermé qui apperçoit au dehors une bête féroce, arrachant un enfant du sein de sa mere, brisant sous sa dent meurtriere ses soibles membres, & déchirant de ses ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuse agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt personnel! Quelles angoisses ne sousfre-t-il pas à cette vue, de ne pouvoir porter aucun secours à la mere évanouie, ni à l'enfant expirant!

Tel est le pur mouvement de la nature, antérieur à toute réflexion : telle est la force de la pitié naturelle, que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à détruire, puisqu'on voit tous les jours dans nos spectacles s'attendrir & pleurer aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il étoit à la place du tyran, aggraveroit encore les tourmens de son ennemi; femblable au sanguinaire Sylla, si sensible aux maux qu'il n'avoit pas causés, ou à cet Alexandre de Phére qui n'osoit affister à la représentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque & Priam, tandis qu'il écoutoit fans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeoit tous les jours par ses ordres.

Mollissima corda Humano generi dare se Natura fatetur, Qua lacrymas dedit.

Mandeville a bien senti qu'avec toute leur morale les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison; mais il n'a pas vu que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales qu'il veut disputer aux hommes. En effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, finon la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, ou l'espece humaine en général? La bienveillance & l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier: car desirer que quelqu'un ne soussire point, qu'est-ce autre chose que desirer qu'il soit heureux? Quand il seroit vrai que la commisération ne seroit qu'un sentiment qui nous met à la place de celui qui fouffre, sentiment obscur & vif dans l'homme sauvage, développé, mais foible

dans l'homme civil, qu'importeroit cette idée à la vérité de ce que je dis, finon de lui donner plus de force? En effet, la commisération sera d'autant plus énergique, que l'animal spectateur s'identifiera plus intimement avec l'animal souffrant; or il est évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre l'amour-propre, & c'est la réslexion qui le fortisse; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne & l'asslige. C'est la philosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant : Péris, fi tu veux; je suis en sureté. Il n'y a plus que les dangers de la société entiere qui troublent le sommeil tranquille du philosophe, & qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles & s'argumenter un peu, pour empêcher la na-ture qui se révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on affassine. L'homme sau-vage n'a point cet admirabletalent; & taute de sagesse & de raison, on le voit toujours se livrer étourdiment au premier fentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'assemble, l'homme prudent s'éloigne: c'est la canaille, ce sont les semmes des halles qui séparent les combattans, & qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'é-

gorger.

Il est donc bien certain que la pitié est un sentiment naturel, qui modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de foi - même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'espece. C'est elle qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir; c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de loix, de mœurs, & de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix : c'est elle qui détournera tout Sauvage robuste d'enlever à un foible enfant, ou à un vieillard infirme, sa fublistance acquise avec peine, si lui-même espere pouvoir trouver la sienne ailleurs: c'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée, sais à autrui comme tu veux qu'on te fasse, inspire à

tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente, fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible. C'est en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans des argumens subtils, qu'il saut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à Socrate, & aux esprits de sa trempe, d'acquérir de la vertu par raison, il y a long-tems que le genre-humain ne seroit plus, si sa conservation n'eût dépenda que des raisonnemens de ceux qui le composent.

Avec des passions si peu actives, & un frein si salutaire, les hommes, plutôt sa-rouches que méchans, & plus attentiss à se garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas sujets à des démêlés sort dangereux: comme ils n'avoient entreux aucune espece de commerce; qu'ils ne connoissoient par conséquent ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le

mépris; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du tien & du mien, ni aucune véritable idée de la justice; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient esfuyer comme un mal facile à réparer, & non comme une injure qu'il faut punir, & qu'ils ne songeoient pas même à la vengeance, si ce n'est peut-être machinalement & sur-le-champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette; leurs disputes eussent eu rarement des suites sanglantes, si elles n'eussent point eu de sujet plus sensible que la pâture: mais j'en vois un plus dangereux dont il me reste à parler.

Parmi les passions qui agitent le cœur de l'homme, il en est une ardente, impétueuse, qui rend un sexe nécessaire à l'autre; passion terrible qui brave tous les dangers, renverse tous les obstacles, & qui, dans ses sureurs, semble propre à détruire le genre-humain qu'elle est destinée à conserver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée & brutale, sans pudeur, sans retenue, & se disputant chaque jour leurs amours au

prix de leur fang à

Il faut convenir d'abord que plus les pessions sont violentes, plus les loix sont nécessaires pour les contenir: mais outre que les désordres & les crimes que cellesci causent tous les jours parmi nous, montrent assez l'insuffisance des loix à cet égard, il seroit encore bon d'examiner si ces désordres ne sont point nés avec les loix mêmes; car alors, quand elles seroient expables de les réprimer, ce seroit bien le moins qu'on en dût exiger que d'arrêter un mal qui n'existeroit point sans elles.

Commençons par distinguer le moral du physique dans le sentiment de l'amour. Le physique est ce desir général qui porte un sexe à s'unir à l'autre. Le moral est ce qui détermine ce desir & le sixe sur un seul objet exclusivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préséré, un plus grand degré d'énergie. Or, il est facile de voir que le moral de l'amour est un sentiment factice, né de l'usage de la société, & célébré par les semmes avec beaucoup d'habileté & de soin pour établir leur empire, & rendre dominant le sexe qui devroit obéir. Ce sentiment étant

fonde sur certaines notions du mérite ou de la beauté qu'un Sauvage n'est point en état d'avoir, & sur des comparaisons qu'il n'est point en état de faire, doit être presque nul pour lui : car comme son esprit n'a pu se sormer des idées abstraites de régularité & de proportion, son cœur n'est point non-plus susceptible des sentimens d'admiration & d'amour, qui, même sans qu'on s'en apperçoive, naisfent de l'application de ces idées; il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, & non le dégoût qu'il n'a pu acquérir, & toute femme est bonne pour lui.

Bornés au seul physique de l'amour, & assez heureux pour ignorer ces présérences qui en irritent le sentment & en augmentent les difficultés, les hommes doivent sentir moins fréquemment & moins vivement les ardeurs du tempérament, & par conséquent avoir entreux des disputes plus rares & moins cruelles. L'imagination qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des cœurs fauvages; chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature, s'y livre fans choix, avec plus

de plaisir que de fureur, & le besoin satisfait, tout le desir est éteint.

C'est donc une chose incontestable que l'amour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la société cette ardeur impétueuse qui le rend si souvent sunesse aux hommes; & il est d'autant plus ridicule de représenter les Sauvages comme s'entr'égorgeant sans cesse pour assouvir leur brutalité, que cette opinion est directement contraire à l'expérience, & que les Caraïbes, celui de tous les peuples existans qui jusqu'ici s'est écarté le moins de l'état de nature, sont précisément les plus paisibles dans leurs amours, & les moins sujets à la jalousse, quoique vivant sous un climat brûlant qui semble toujours donner à ces passions une plus grande activité.

A l'égard des inductions qu'on pourroit tirer dans plusieurs especes d'animaux, des combats des mâles qui ansanglantent en tout tems nos basses - cours, ou qui font retentir au printems les sorêts de leurs cris en se disputant la semelle, il faut commencer par exclure toutes les especes où la nature a manisestement éta-

bli dans la puissance relative des sexes, d'autres rapports que parmi nous : ainti les combats des coqs ne forment point une induction pour l'espece humaine. Dans les especes où la proportion est mieux observée, ces combats ne peuvent avoir pour causes que la rareté des semelles, eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles exclusifs, durant lesquels la femelle refuse constamment l'approche du mâle, ce qui revient à la premiere cause; car si chaque semelle ne souffre le mâle que durant deux mois de l'année, c'est à cet égard comme si le nombre des femelles étoit moindre des cinq sixiemes. Or, aucun de ces deux cas n'est applicable à l'espece humaine, où le nombre des femelles surpasse généralement celui des mâles, & où l'on n'a jamais observé que, même parmi les Sauvages, les femelles aient, comme celles des autres especes, des tems de chaleur & d'exclusion. De plus, parmi plusieurs de ces animaux, toute l'espece entrant à la fois en effervescence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, -de tumulte. de désordre & de combat:

moment qui n'a point lieu parmi l'espece humaine, où l'amour n'est jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la pofsession des femelles, que la même chose arriveroit à l'homme dans l'état de nature; & quand même on pourroit tirer cette conclusion, comme ces dissentions ne détruisent point les autres especes, on doit pensér au moins qu'elles ne seroient pas plus sunesses à la nôtre, & il est trèsapparent qu'elles y causeroient encore moins de ravages qu'elles ne sont dans la société, sur-tout dans les pays où les mœurs étant encore comptées pour quelque chose, la jalousie des amans & la vengeance des époux causent chaque jour des duels, des meurtres, & pis encore; où le dévoir d'une éternelle fidélité ne fert qu'à faire des adulteres, & où les loix même de la continence & de l'honneur étendent nécessairement la débauche & multiplient les avortemens.

Concluons qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre & sans liaison, sans nul besoin de ses semblables, comme sans

nul desir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnoître aucun individuellement, l'homme fauvage, sujet à peu de passions, & se suffisant à lui-même, n'avoit que les sentimens & les lumieres propres à cet état, qu'il ne sentoit que ses vrais besoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, & que son intelligence ne faisoit pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnoissoit pas même ses enfans. L'art périssoit avec l'inventeur. Il n'y avoit ni éducation, ni progrès; les générations se multiplioient inutilement; & chacun partant toujours du même point, les fiecles s'écouloient dans toute la groffiéreté des premiers âges; l'espece étoit désà vieille, & l'homme restoit toujours ensant.

Si je me suis étendu si long-tems sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant des anciennes erreurs & des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine, & montrer dans le tableau du véritable état de nature combien l'inégalité, même na-

turelle, est loin d'avoir dans cet état, autant de réalité & d'influence que le prétendent nos Ecrivains.

En effet, il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes, les différences qui distinguent les hommes, plusieurs passent pour naturelles, qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude & des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société. Ainsi, un tempérament robuste ou délicat, la sorce ou la soiblesse qui en dépendent, viennent souvent plus de la maniere dure où esséminée dont on a été élevé, que de la constitution primitive des corps. Il en est de même des sorces de l'esprit, & non-seulement l'éducation met de la disnon-seulement l'éducation met de la différence entre les esprits cultivés, & ceux qui ne le font pas, mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers à proportion de la culture; car qu'un géant & un nain marchent sur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un & l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducations & de genres de vie qui regne dans les différens ordres de l'étre giril autre de l'étre de l l'état civil, avec la simplicité & l'uniformité de la vie animale & fauvage, où tous fe nourrissent des mêmes alimens, vivent de la même maniere, & font exactement les mêmes choses, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de société, & combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'espece hu-

maine par l'inégalité d'inflitution.

Mais, quand la nature affecteroit dans la distribution de ses dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus savorisés en tireroient - ils au préjudice des autres, dans un état de choses qui n'admettroit presqu'aucune sorte de relation entr'eux? Là où il n'y a point d'amour, de quoi servira la beauté? Que sert l'esprit à des gens qui ne parlent point, & la ruse à ceux qui n'ont point d'affaires? J'entends toujours répéter que les plus sorts opprimeront les soibles; mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppression? Les uns domineront avec violence, les autres gémiront afservis à tous leurs caprices! Voilà précisément ce que j'observe parmi nous; mais je ne vois pas comment cela pour-

roit se dire des hommes sauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'est que servitude & domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui servoit d'asyle; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir, & quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne possedent rien? Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre; si l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de passer ailleurs? Se trouve-t-il un homme d'une force assez supérieure à la mienne, & de plus assez dépravé, assez paresseux & assez féroce, pour me contraindre à pourvoir à sa subsistance pendant qu'il demeure oisis? Il faut qu'il se résolve à ne pas me perdre de vue un seul instant. à me tenir lié avec un très-grand soin durant son sommeil, de peur que je ne m'é-chappe ou que je ne le tue; c'est-à-dire, qu'il est obligé de s'exposer volontaire-ment à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter, & que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout cela, sa vigilance se relâche-t- elle un moment; un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête? je fais vingt pas dans la forêt, mes sers sont brisés, & il ne me revoit de sa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la fervitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes & des befoins réciproques qui les unissent, il est impossible d'asservir un homme sans l'avoir mis auparavant dans le cas de ne pouvoir se passer d'un autre; situation qui, n'existant que dans l'état de nature, y laisse chacun libre du joug & rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, & que son insluence y est presque nulle, il me reste à montrer son origine & ses progrès dans les développemens successifs de l'esprit humain. Après avoir montré que la persédibilité, les vertus sociales, & les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puissance, ne pouvoient jamais se développer d'elles - mêmes, qu'elles avoient besoin pour cela du concours sor-

tuit de plusieurs causes étrangeres qui pouvoient ne jamais naître, & sans lesquelles il sût demeuré éternellement dans sa constitution primitive; il me reste à considérer & à rapprocher les dissérens hasards qui ont pu persectionner la raison humaine, en détériorant l'espece, rendre un être méchant, en le rendant sociable, & d'un terme si éloigné amener ensin l'homme & le monde au point où nous

les voyons.

J'avoue que les événemens que j'ai à décrire ayant pu arriver de plusieurs manieres, je ne puis me déterminer sur le choix que par des conjectures; mais outre que ces conjectures deviennent des raisons, quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses, & les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes ne seront point pour cela conjecturales, puisque, sur les principes que je viens d'établir, on ne sauroit sormer aucun autre système qui ne me sournisse les mêmes résultats, & dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes ré-flexions sur la maniere dont le laps de tems compense le peu de vraisemblance des événemens; sur la puissance surprenante des causes très-légeres, lorsqu'elles agissent sans relâche; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypotheses, si de l'autre on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits; sur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une inite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'est à l'Histoire, quand on l'a, de donner les faits qui les lient; c'est à la Philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier; enfin sur ce qu'en matiere d'événemens, la similitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l'imagine. Il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes juges; il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.

SECONDE PARTIE.

E premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, ceci est à moi, & trouva des gens assez simples pour le croire, sut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de miseres & d'horreurs n'eût point épargnés au genre - humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le sossé, eût crié à ses semblables : Gardez - vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, & que la terre n'est à personne! Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étoient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie & des lumieres, les transmettre & les augmenter d'âge en âge, avant que

d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, & tâchons de rassembler, sous un seul point de vue, cette lente succession d'événemens & de connoissances dans leur

ordre le plus naturel.

Le premier sentiment de l'homme sut celui de son existence, son premier soin celui de sa conservation. Les productions de la terre lui sournissoient tous les secours nécessaires, l'instinct le porta à en faire usage. La saim, d'autres appétits lui saisant éprouver tour-à-tour diverses manieres d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espece; & ce penchant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisoit qu'un acte purement animal. Le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnoissoient plus & l'enfant même n'étoit plus rien à la mere, si-tôt qu'il pouvoit se passer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naiffant; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, & profitant à peine des dons que lui offroit la nature, soin de songer à lui rien arracher; mais il se présenta bientôt des difficultés; il

fallut

fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchoient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en vouloient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile, vîte à la courle, vigoureux au combat. Les armes naturelles qui sont les branches d'arbres & les pierres, se trouverent bientôt fous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au beso n les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

A mesure que le genre-humain s'étendit, les peines se multiplierent avec les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manieres de vivre. Des années stériles, des hivers longs & rudes, des étés brûlans qui consument tout, exigerent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer & des rivieres, ils inventerent la ligne & le hameçon, & devinrent pêcheurs & ichtyophages. Dans les sorêts Politique. Tome I.

ils se firent des arcs & des sleches, & devinrent chasseurs & guerriers. Dans les pays froids ils se convrirent des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hasard seur sit connoître le seu, nouvelle resfource contre la rigueur de l'hiver: ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, & ensin à en préparer les viandes qu'auparavantils dévoroient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, & des uns aux autres, doit naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de foible, de vîte, de lent, de peureux, de hardi, & d'autres idées pareilles comparées au besoin & presque sans y songer, produisirent ensin chez lui quelque sorte de réslexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquoit les précautions les plus nécessaires à sa sureté.

Les nouvelles lumieres qui résulterent de ce développement, augmenterent sa supériorité sur les autres animaux, en la lui saisant connostre. Il s'exerça à leur dresser des pieges, il leur donna le change en mille manieres, & quoique plusieurs le surpassassent en force au combat ou en vîtesse à la course, de ceux qui pouvoient lui servir ou lui nuire, il devint avec le tems le maître des uns & le sléau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même, y produsist le premier mouvement d'orgueil; c'est ainsi que sachant encore à peine distinguer les rangs, & se contemplant au premier par son espece, il se préparoit de loin à y prétendre par son individu.

Quoique ses semblables ne sussent pas pour lui ce qu'ils sont pour nous, & qu'il a'eût gueres plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne surent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le tems put lui faire appercevoir entr'eux, sa semelle & lui-même, le sirent juger de celles qu'il n'appercevoit pas; & voyant qu'ils se conduisoient tous comme il auroit sait en de pareilles circonstances, il conclut que leur maniere de penser & de sentir étoit entièrement consorme à la sienne; & cette importante vérité, bien établie dans son essentiels.

F 2

prit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr & plus prompt que la Dialectique, les meilleures regles de conduite que, pour son avantage & sa sureté, il lui con-

vînt de garder avec eux.

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter sur l'assistance de ses semblables; & celles plus rares encore où la concurrence devoit le faire désier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissoit avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeoit personne, & qui ne duroit qu'autant que le besoin passager qui l'avoit sormée. Dans le second, chacun cherchoit à prendre ses avantages, soit à sorce ouverte, s'il croyoit le pouvoir; soit par adresse subtilité, s'il se sentit le plus soible.

Voilà comment les hommes purent infensiblement acquérir quelque idée groffiere des engagemens mutuels, & de l'avantage de les remplir, mais seulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt préfent & sensible; car la prévoyance n'étoit rien pour eux, & loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeoient pas même au lendemain. S'agissoit-il de prendre un cers? chacun sentoit bien qu'il devoit pour cela garder sidélement son poste; mais si un lievre venoit à passer à la portée de l'un d'eux, il ne saut pas douter qu'il ne le poursuivit sans scrupule, & qu'ayant atteint sa proie, il ne se souciat fort peu de saire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeoit pas un langage beau-coup plus rafiné, que celui des corneilles ou des singes qui s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, & quelques bruits imitatiss durent composer pendant long-tems la langue universelle; à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés & conventionnels dont, comme je l'ai déjà dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulieres, mais grossieres, imparfaites, & telles à peu près qu'en ont aujourd'hui diverses nations sauvages.

Je parcours comme un trait des multitudes de siecles, forcé par le tems qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, & par le progrès presqu'insensible des commencemens; car plus les événemens étoient lents à se succéder, plus

ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirentenfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairoit, & plus l'industrie se persectionna. Bientôt cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelenes fortes de haches de pierres dures & tranchantes qui servirent à couper du bois, ereuser la terre, & faire des buttes de branchages, qu'on s'avifa ensuite d'enduire d'argile & de boue. Ce fut-là l'époque d'une premiere révolution qui forma l'établiffement & la diffinction des familles, & qui întroduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles & des combats. Cependant comme les plus forts furent vrailemblablement les premiers à se faire des logemens qu'ils se sentoient capables de désendre, il est à croire que les foibles trouverent plus court

St plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger: & quant à ceux qui avoient déjà des cabanes, chacun dut peu chercher à s'approprier celle de son voisin, moins parce qu'elle ne lui appartenoit pas, que parce qu'elle lui étoit inutile, & qu'il ne pouvoit s'en emparer sans s'exposer à un combat très vis avec la famille qui l'occupoit.

Les premiers développemens du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissoit dans une habitation commune, les maris & les femmes, les peres & les sufans : l'habitude de vivre ensemble sit naître les plus doux sentimens qui soient connus des hommes, l'amour conjugal & l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque & la liberté en étoient les seuls liens; & ce fut alors que s'établit la premiere différence dans la maniere de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les semmes devinrent plus sédentaires & s'accoutumerent à garder la cabane & les enfans; tandis que l'homme alloit chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencerent aussi par une vie un peu plus molle à perdre quelque chose de leur sérocité & de leur vigueur: mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie fimple & solitaire, des bésoins très-bornés, & les instrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes jouissant d'un fort grand loisir, l'employerent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs peres; & ce fut-là le premier joug qu'ils s'imposerent sans y songer, & la premiere source de maux qu'ils préparerent à leurs descendans; car outre qu'ils continuerent ainsi à s'amollir le corps & l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, & étant en même tems dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en étoit douce, & l'on étoit malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici com-

ment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille, & l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulieres purent étendre le langage, & en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblemens de terre environnerent d'eaux ou de précipices des cantons habités; des révolutions du globe détacherent & couperent en Isles des portions du Continent. On conçoit qu'entre des hommes ainfi rapprochés, & forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi, il est très - possible qu'après leurs premiers essais de navigation, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; & il est au moins très-vraisemblable que la société & les Langues ont pris naissance dans les Isles, & s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le Continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errans jusqu'ici dans les bois, ayant pris une affiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, & forment enfin dans chaque contrée, une nation particuliere, unie de mœurs & de caracteres, non par des réglemens & des loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaifon entre diverles familles. De jeunes gens de différens fexes habitent des cabanes voisines, le commerce passager que demande la nature en amene bientôt un autre, non moins doux & plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à confidérer différens objets, & à faire des comparations; on acquiert infensiblement des idées de mérite & de beauté qui produisent des sentimens de présérence. force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre & doux s'infinue dans l'ame, & par la moindre opposition devient une fureur impétueuse : la jalousie s'éveille avec l'amour; la discorde triomphe, & la plus douce des passions reçoit des sacrifices de fang humain.

A mesure que les idées & les sentimens se fuccedent, que l'esprit & le cœur s'exercent, le genre-humain continue à s'apprivoiser, les liaisons s'étendent & les liens fe refferrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre: le chant & la danse, vrais enfans de l'amour & du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes & des femmes oisifs & attroupés. Chacun commença à regarder les autres & à vouloir être regardé soi-même, & l'estime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou dansoit le mieux; se plus beau, le plus sort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus confidéré, & ce fut-là le premier pas vers l'inégalité, & vers le vice en même-tems : de ces premieres préférences naquirent d'un côté la vanité & le mépris, de l'autre la honte & l'envie : & la fermentation causée par ces nouveaux levains produifit enfin des composés funestes au bonheur & à l'innocence.

Si-tôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, & que l'idée de la considération sut sormée dans leur

F 6

esprit, chacun prétendit y avoir droit, & il ne sut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De - là sor-tirent les premiers devoirs de la civili-té, même parmi les Sauvages, & de - là tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultoit de l'injure, l'offensé y voyoit le mépris de sa personne souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que chacun pu-nissant le mépris qu'on lui avoit témoigné d'une maniere proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles & les hommes fangui-naires & cruels. Voilà précifément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus; & c'est saute d'avoir suffisamment distingué les idées, & remarqué combien ces peuples étoient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, & qu'il a besoin de police pour l'adoucir, tandis que rien n'est sindoux que lui dans son état primitif, lorsque, placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes & des lumieres

funcites de l'homme civil, & borné également par l'instinct & par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu par la pitié naturelle de faire luimême du mal à personne, sans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage Locke, il ne sauroit y avoir d'injure où il n'y a point de

propriété.

Mais il faut remarquer que la société commencée & les relations déjà établies entre les hommes, exigeoient en eux des qualités dissérentes de celles qu'ils tenoient de leur constitution primitive, que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, & chacun avant les loix étant seul juge & vengeur des offenses qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'étoit plus celle qui convenoit à la société naifsante; qu'il falloit que les punitions devinssent plus séveres à mesure que les occasions d'offenser devenoient plus fréquentes, & que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des loix. Ainsi quoique les hommes sussent devenus moins endurans, & que la pitié,

naturelle eût déjà souffert quelque altéranaturelle eut deja sousiert quesque alteration, ce période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif & la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse & la plus durable. Plus on y résléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins sujet aux révolutions, le meilleur à Phomme, (16.*) & qu'il n'en a dû forfir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune eût dû ne jamais arriver. L'exemple des Sauvages qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble consirmer que le genre-humain étoit fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du monde, & que tous ses progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la persection de l'individu, & en esset vers la décrépitude de l'espece.

Tant que les hommes se contenterent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornerent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes & de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à per-

fectionner ou embellir leurs arcs & leurs fleches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instrumens de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquerent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, & qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons & heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, & continuerent à jouir entr'eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du se-cours d'un autre; dès qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail de-vint nécessaire, & les vastes forêts se changerent en des campagnes, riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, & dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage & la misere germer & croître avec les moissons.

La métallurgie & l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poëte, c'est l'or & l'argent; mais pour le philofophe, ce sont le ser & le bled qui ont civilisé les hommes, & perdu le genre-humain. Aussi l'un & l'autre étoient-ils inconnus aux Sauvages de l'Amérique, qui pour cela sont toujours demeurés tels; les autres peuples semblent même être restés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts sans l'autre. Et l'une des meilleures raisons peut-être pourquoi l'Europe a été, sinon plutôt, du moins plus constamment & mieux policée que les autres parties du monde, c'est qu'elle est à la fois la plus abondante en ser & la plus sertile en bled.

Il est très-difficile de conjecturer comment les hommes sont parvenus à connoître & employer le fer: car il n'est pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matiere de la mine, & de lui donner les préparations nécessaires pour la mettre en susion avant que de savoir ce qui en résulteroit. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne se forment que dans les lieux arides, & dénués d'arbres & de plantes; de sorte qu'on diroit que la na-

ture avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. Il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan, qui, vomissant des matieres métalliques en susion, aura donné aux observateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature; encore faut-il leur supposer bien du courage & de la prévoyance pour entreprendre un travail aussi pénible, & envisager d'aussi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer: ce qui ne convient gueres qu'à des esprits déjà plus exercés que ceux-ci ne le devoient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu long-tems avant que la pratique en fût établie; & il n'est gueres possible que les hommes, sans cesse occupés à tirer leur subsistance des arbres & des plantes, n'eussent assez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux; mais leur industrie ne se tourna probablement que sort tard de ce côté-là, soit parce que les arbres qui, avec la chasse & la pêche sournissoient à leur nourriture, n'avoient pas besoin de leurs soins, soit saute de

connoître l'ufage du bled, soit faute d'instrumens pour le cultiver, soit faute de prévoyance pour le besoin à venir, soit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le fruit de leur travail. Devenus plus industrieux, co peut croire qu'avec des pierres aigues &c des bâtons pointus, ils commencerent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, long-tems avant de savoir préparer le bled, & d'avoir les instrumens nécessaires pour la culture en grand; sans compter que pour se livrer à cette occupation & ensemencer des termes, il faut se résoudre à perdre d'abord quelque chose pour gagner beaucoup dans la suite; précaution fort éloignée du tour d'esprit de l'homme sauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à songer le matin à ses besoins du soir.

L'invention des autres arts fat donc nécessaire pour sorcer le genre - humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour sondre & sorger le ser, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la fubsissance commune, sans qu'il y eût moins de bouches pour la consommer; & comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouverent enfin le secret d'employer le ser à la multiplication des denrées. De - là naquirent d'un côté le labourage & l'agriculture, & de l'autre l'art de travailles les métaix, & d'en multiplier les usages. De la culture des terres s'enfuivit né-

cessairement leur partage; & de la propriété une fois reconnue, les premieres regles de justice : car pour rendre à chacun le sien, il faut que chacun puisse avoir quelque chose; de plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, & se voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour soi la représaille des torts qu'il pouvois faire à autrui. Cette origine est d'autant plus naturelle qu'il est impos-fible de concevoir l'idée de la propriété naissante d'ailleurs que de la main d'œu-vre; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choses qu'il n'a point faites, l'homme y peut mettre de plus

que son travail. C'est le seul travail qui donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conséquent sur le sonds, au moins jusqu'à la récolte, & ainsi d'année en année, ce qui faisant une possession continue, se transforme aisément en propriété. Lorsque les anciens, dit Grotius, ont donné à Cérès l'épithete de législatrice, & à une sête célébrée en son honneur, le nom de Thesmophories, ils ont fait entendre par-là que le partage des terres a produit une nouvelle sorte de droit : c'est-à-dire, le droit de propriété dissérent de celui qui résulte de la loi naturelle.

Les choses en cet état eussent pu demeurer égales, si les talens eussent été égaux, & que, par exemple, l'emploi du fer & la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte: mais la proportion que rien ne maintenoit, sut bientôt rompue; le plus fort faisoit plus d'ouvrage; le plus adroit tiroit meilleur parti du sien; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abréger le travail; le laboureur avoit plus besoin de ser ou le forgeron plus besoin de bled, & en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'est ainsi que l'inégalité naturelle se déploie insensiblement avec celle de combinaison, & que les différences des hommes développées par celles des circonstances, se rendent plus sensibles, plus permanentes dans leurs essets, & commencent à influer dans la même proportion sur le sort des particuliers.

Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention successive des autres arts, les progrès des langues, l'épreuve & l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'usage ou l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci & que chacun peut aisément suppléer. Je me bornerai seulement à jetter un coup-d'œil sur le genre-humain placé dans ce nouvel ordre de choses.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire & l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active & l'esprit arrivé presque au terme de la persection dont il est suscep-

tible. Voilà toutes les qualités naturelles mises en action, le rang & le sort de chaque homme établi, non-seulement sur la quantité des biens & le pouvoir de servir ou de nuire, mais sur l'esprit, la beauté, la force ou l'adresse, sur le mérite ou les talens, & ces qualités étant les seules qui pouvoient attirer de la confidération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. H fallut pour son avantage se montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Etre & paroître devingent deux choses tout-à-fait différentes, & de cette distinction sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse & tous les vices qui en sont le cortege. D'un autre côté, de libre & indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà par une multitude de nouveaux besoins assujetti, pour ainsi dire, à toute la nature, & sur-tout à ses semblables dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître; riche, il a besoin de leurs services; pauvre, il a besoin de leurs secours, & la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche fans cesse à les intéresser à son sort. & à leur faire trouver en effet ou en appa-

rence leur profit à travailler pour le sien: ce qui le rend fourbe & artificieux avec les uns, impérieux & dur avec les autres, & le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin, quand il ne peut s'en faire craindre, & qu'il ne trouve pas son întérêt à les fervir unilement. Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever fa fortune relative, moins par un véritable befoin que pour se mettre au-dessus des autres, impirent à tous les hommes un noir penchant à le nuire munuellement, ume jalousse secrete d'autant plus dangereuse que, pour faire son coup plus en sureté, elle prend souvent le masque de la bienveillance; en un mot, concurrence Se rivalité d'une part, de l'autre opposi-tion d'intérêts, se toujours le desir caché de faire son profit aux dépens d'autrui; tous ces maux sont le premier esset de la propriété & le cortege inséparable de l'inégalité naissante.

Avant qu'on eût inventé les fignes représentatifs des richesses, elles ne pouvoient gueres consister qu'en terres & en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes puissent posséder. Or, quand les hérè

tages se furent accrus en nombre & en étendue au point de couvrir le sol entier & de se toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, & les surnuméraires que la foiblesse ou l'indolence avoient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que tout changeant autour d'eux, eux seuls n'avoient point changé, furent obligés de recevoir ou de ra-vir leur subsistance de la main des riches; & de-là commencerent à naître, selon les divers caracteres des uns & des autres, la domination & la servitude, ou la violence & les rapines. Les riches de leur côté connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignerent bientôt tous les autres, & se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songerent qu'à subjuguer & affervir leurs voisins; semblables à ces loups affamés qui ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, & ne veulent plus que dévorer deshommes.

- C'est ainsi que les plus puissans ou les plus misérables, se faisant de leur force ou de

de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui, équivalent, selon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue sut suivie du plus affreux désordre ; c'est ainsi que les usurpations des riches, les brigandages des pauvres, les passions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle & la voix encore foible de la justice, rendirent les hommes avares, ambitieux & méchans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort & le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminoit que par des combats & des meurtres (17.*). La fociété naissante fit place au plus horrible état de guerre: le genre-humain avili & désolé ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avoit faites, & ne travaillant qu'à sa honte par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa mine.

Attonitus novitate mali, divefque, miserque, Effugere optat opes, & que modò voverat, odit.

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réslexions sur une situation aussi misérable, & sur les calaz Polivique. Tome I.

mités dont ils étoient accablés. Les riches fur-tout durent bientôt sentir combien leur étoit désavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisoient seuls tous les frais. & dans laquelle le risque de la vie étoit commun, & celui des biens, particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentoient assez qu'elles n'étoient établies que sur un droit précaire & abusif, & que n'ayant été acquises que par la force, la force pou-voit les leur ôter sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que la feule industrie avoit enrichis, ne pouvoient gueres fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avoient beau dire ; C'est moi qui ai bâti ce mur; j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répondre, & en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé? Ignorez-vous qu'une multitude de vos freres périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, & qu'il vous falloit un consentement exprès & unanime du genre-hu--main pour yous approprier sur la subfistance commune tout ce qui alloir au-delà de la vôtre? Destitué de raisons valables pour se justifier, & de sorces suffi-santes pour se désendre, écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits; seul contre tous, & ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux contre des ennemis unis par l'espoir commun du pillage, le riche pressé par la nécessité, concut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain; ce fut d'employer en sa saveur les forces même de ceux qui l'attaquoient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, & de leur donner d'autres institutions qui lui sussent aussi favorables que le droit naturel lui étoit contraire.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, & où nul ne trouvoit sa sureté ni dans la pauvreté, ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à

fon but. « Unissons - nous, leur dit - il. » pour garantir de l'oppression les foibles, » contenir les ambitieux, & assurer à » chacun la possession de ce qui lui ap-» partient ; instituons des réglemens de » justice & de paix auxquels tous soient " obligés de se conformer, qui ne fassent " acception de personne, & qui réparent » en quelque forte les caprices de la for-" tune, en soumettant également le puis-» fant & le foible à des devoirs mutuels. » En un mot, au lieu de tourner nos » forces contre nous-mêmes, raffemblons-» les en un pouvoir suprême qui nous » gouverne selon de sages loix, qui pro-» tege & défende tous les membres de » l'affociation, repousse les ennemis com-» muns & nous maintienne dans une » concorde éternelle ».

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avoient trop d'affaires à démêler entr'eux pour pouvoir se passer d'ambition pour pouvoir long-tems se passer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs

fers, croyant affurer leur liberté; car avec affez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils n'avoient pas affez d'expérience pour en prévoir les dangers; les plus capables de pressentir les abus, étoient précisément ceux qui comptoient d'en prositer, & les sages même virent qu'il falloit se résoudre à sacrisser une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle sut ou dut être l'origine de la société & des loix, qui donnerent de nouvelles entraves au soible & de nouvelles sorces au riche, (18.*) détruisirent sans retour la liberté naturelle, sixerent pour jamais la loi de la propriété & de l'inégalité, d'une adroite usurpation sirent un droit irrévocable, & pour le prosit de quelques ambitieux assujettirent désormais tout le genre-humain au travail, à la servitude & à la mise. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, & comment, pour saire tête des sorces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés se multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute-la surface de la terre, & il ne sut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, & soustraire sa tête au glaive souvent mal: conduit que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainfi devenu la regle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, fous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions taci-tes pour rendre le commerce possible & suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes ames cosmopolites, qui franchissent les barrieres imaginaires qui séparent les peuples, & qui, à l'exemple de l'Etre souverain qui les a créés, embrassent tout le geme-humain dans leur bienveillance.

Les Corps politiques restant ainsi entr'eux dans l'état de nature, se ressentirent bientôt des inconyéniens qui avoient

forcé les particuliers d'en sortir, & cet état devint encore plus funeste entre ces grands Corps qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient composés. De-là fortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles, qui sont frémir la nature & choquent la raison, & tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi; & il se commettoit plus de meurtres en un seul jour de combat, & plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des siecles entiers sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers offets qu'on entrevoit de la division du genre-humain en différentes sociétés. Revenons à leur institution.

Je sais que plusieurs ont donné d'autres origines aux sociétés politiques, comme les conquêtes du plus puissant ou l'union des soibles; & le choix entre ces causes

G 4

est indissérent à ce que je veux établir : cependant celle que je viens d'exposer me paroît la plus naturelle par les raisons fuivantes. 1. Que dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit, n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant & les peuples conquis restant toujours entr'eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remise en pleine liberté ne choisisse volontairement son vainqueur pour son ches. Jusques - là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que sur la violence, & que par conséquent elles font nulles par le fait même, il ne peut y avoir dans cette hypothese ni véritable société, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2. Que ces mots de fort & de foible sont équivoques dans le second cas; que dans l'intervalle qui se trouve entre l'établissement du droit de propriété ou de premier occupant, & celui des gouvernemens politiques, le sens de ces termes est mieux rendu par ceux de pauvre & de riche, parce qu'en effet un homme n'avoit point avant les loix d'autre moyen d'affujettir ses égaux

qu'en attaquant leur bien, ou leur faifant quelque part du fien. 3. Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté,
ç'eût été une grande folie à eux de s'ôter
volontairement le seul bien qui leur restoit pour ne rien gagner en échange,
qu'au contraire les riches étant, pour
ainsi dire, sensibles dans toutes les parties
de leurs biens, il étoit beaucoup plus
aisé de leur faire du mal, qu'ils avoient
par conséquent plus de précautions à
prendre pour s'en garantir; & qu'ensin
il est raisonnable de croire qu'une chose
a été inventée par ceux à qui elle est
utile, plutôt que par ceux à qui elle fait
du tort.

Le gouvernement naissant n'eut point une forme constante & réguliere. Le défaut de philosophie & d'expérience ne laissoit appercevoir que les inconvéniens présens; & l'on ne songeoit à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentoient. Malgré tous les travaux des plus sages législateurs, l'état politique demeura toujours imparsait, parce qu'il étoit presque l'ouvrage du hasard; & que mal commencé, le tems, en découvrant les

défauts & suggérant des remedes, ne put jamais réparer les vices de la constitution; on raccommodoit sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire & écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice. La société ne consista d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les parti-culiers s'engageoient à observer, & dont la communauté se rendoit garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille constitution étoit foible, & combien il étoit facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public seul devoit être le témoin & le juge; il fallut que la loi sut éludée de mille manieres; il fallut que les inconvéniens & les désordres se multipliassent continuellement, pour qu'on songeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, & qu'on commît à des magistrats le soin de faire observer les délibérations du peuple : car de dire que les chefs furent choisis avant que la confédération fût faite, & que les ministres des loix existerent avant les loix mêmes, c'est une supposition qu'il n'est pas

permis de combattre sérieusement.

Il ne feroit pas plus raisonnable de croire que les peuples se sont d'abord jettés entre les bras d'un maître absolu. sans conditions & sans retour, & que le premier moyen de pourvoir à la sureté commune qu'aient imagine des hommes siers & indomptés, a été de se précipiter dans l'esclavage. En effet, pourquoi se sont-ils donné des supérieurs, si ce n'est pour les défendre contre l'oppression, & protéger leurs biens, leurs libertés, & leurs vies, qui sont, pour ainsi dire, les élémens constitutifs de leur être? Or dans les relations d'homme à homme, le pis qui puisse arriver à l'un étant de se voir à la discrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon sens de commencer par se dépouiller entre les mains d'un chef des feules choses pour la conservation desquelles ils avoient besoin de son secours? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la concession d'un si beau droit? & s'il eût ofé l'exiger fous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas aussi-tôt reçu la

réponse de l'apologue: Que nous fera de plus l'ennemi? Il est donc incontestable, & c'est la maxime sondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donné des chess pour désendre leur liberté & non pour les asservir. Si nous avons un prince, disoit Pline à Trajan, c'est asservir qu'il nous préserve d'avoir un maître.

Nos Politiques font sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que nos Philosophes ont faits sur l'état de nature; par les choses qu'ils voient, ils jugent des choses très-différentes qu'ils n'ont pas vues; & ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la servitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont sous les yeux supportent la leur, sans songer qu'il en est de la liberté comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même, & dont le goût se perd si-tôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, disoit Brasidas à un Satrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Persépolis; mais tu ne peux connoître les plaisirs du mien.

Comme un coursier indompté hérisse ses crins, frappe la terre du pied & se

débat impétueusement à la seule approche du mords, tandis qu'un cheval dressé soussire patiemment la verge & l'éperon, l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure, & il présere la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. Ce n'est donc pas par l'avilissement des peu-ples asservis qu'il faut juger des dispositions naturelles de l'homme pour ou contre la servitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour se ga-rantir de l'oppression. Je sais que les premiers ne font que vanter sans cesse la paix & le repos dont ils jouissent dans leurs sers, & que miserrimam servitutem pacem appellant: mais quand je vois les autres sacrisser les plaisirs, le repos, la richesse, la puissance & la vie même à la conservation de ce seul bien si dédaigné de ceux qui l'ont perdu; quand je vois des animaux nés libres & abhorrant la captivité, se briser la tête contre les barreaux de leur prison; quand je vois des multitudes de Sauvages tout nuds méprifer les voluptés Européennes & braver la faim, le fer & la mort pour ne conferver que leur indépendance, je sens que ce n'est pas à des esclaves qu'il appartient de raisonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle, dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu & toute la société, sans recourir aux preuves contraires de Locke & de Sidney, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus éloigné de l'esprit féroce du despotisme que la douceur de réroce du despotisme que la douceur de cette autorité, qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande; que par la loi de nature le pere n'est le maître de l'enfant qu'aussi long - tems que son secours lui est nécessaire, qu'au - delà de ce terme ils deviennent égaux, & qu'alors le fils parsaitement indépendant du pere ne lui doit que du respect & non de l'obéissance; car la reconnoissance est bien un devoir qu'il saut rendre mais non pas devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au contraire que c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force; un individu ne sut reconnu pour le pere de plusieurs que

quand ils resterent assemblés autour de lui. Les biens du pere, dont il est véritablement le maître, sont les liens qui retiennent ses ensans dans sa dépendance, & il peut ne leur donner part à sa succession qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle désérence à ses volontés. Or, loin que les sujets aient quelque saveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en propre, eux & tout ce qu'ils possedent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une saveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien; il fait justice quand il les dépouille; il fait grace quand il les laisse vivre.

En continuant d'examiner ainsi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie, & il seroit dissicile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté & rien de l'autre, & qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce système odieux est bien éloigné d'être même au-

jourd'hui celui des sages & bons monarques, & sur-tout des rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, & en particulier dans le passage suivant d'un écrit célebre, publié en 1667 au nom & par les ordres de Louis XIV. Qu'on ne dise donc point que le Souverain ne soit pas sujet aux loix de son Etat, puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutelaire de leurs Etats. Combien est-il plus légitime de dire avec le sage Platon, que la parfaite félicité d'un royaume est qu'un Prince soit obéi de ses sujets, que le Prince obéisse à la loi, & que la loi soit droite & toujours dirigée au bien public. Je ne m'arrêterai point à rechercher si la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'est pas dégrader sa nature, se mettre au niveau des bêtes esclaves de l'instinct, offenser même l'Auteur de son être, que de renoncer sans réserve au plus précieux de tous ses dons, que de se soumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire

à un maître féroce ou insensé, & si cet Ouvrier sublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer son plus bel ouvrage. Je négligerai, si l'on veut, l'autorité de Barbeyrac, qui déclare nettement d'après Locke, que nul ne peut vendre sa liberté jusqu'à se soumettre à une puissance arbitraire qui le traite à sa fantaisse : Car, ajoute-t-il, ce seroit vendre Je demanderai seulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir euxmêmes jusqu'à ce point, ont pu soumettre leur possérité à la même ignominie, & renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, & sans lesquels le rie même oft ordrouse. lesquels la vie même est onéreuse à tous ceux qui en sont dignes?

Puffendorf dit que tout de même qu'on transfere son bien à autrui par des conventions & des contrats, on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur de quelqu'un. C'est-là, ce me semble, un sort mauvais raisonnement: car premiérement le bien que j'aliene me devient une chose tout-à-sait étrangere, & dont l'abus m'est indissérent; mais il m'importe

qu'on n'abuse point de ma liberté, & je ne puis, sans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'exposer à devenir l'instrument du crime; de plus, le droit de propriété n'étant que de convention & d'institution humaine, tout homme peut à son gré disposer de ce qu'il possede; mais il n'en est pas de même des dons effentiels de la nature, tels que la vie & la liberté, dont il est permis à chacun de jouir, & dont il est au moins douteux qu'on ait droit de se dépouiller : en s'ôtant l'une on dégrade son être; en s'ôtant l'autre on l'anéantit autant qu'il est en soi; & comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une & de l'autre, ce seroit offenser à la fois la nature & la raison que d'y renon-cer à quelque prix que ce fût. Mais quand on pourroit aliéner sa liberté comme ses biens, la différence seroit très-grande pour les enfans, qui ne jouissent des biens du pere que par transmission de son droit, au lieu que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller; de sorte que comme

pour établir l'esclavage il a fallu saire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit; & les jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une esclave naîtroit esclave, ont décidé en d'autres termes qu'un homme

ne naîtroit pas homme.

Il me paroît donc certain que non-seulement les Gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en est que la corruption, le terme extrême, & qui les ramene ensin à la seule loi du plus fort dont ils surent d'abord le remede; mais encore que quand même ils auroient ainsi commencé, ce pouvoir étant par sa nature illégitime, n'a pu servir de sondement aux droits de la société, ni par conséquent à l'inégalité d'institution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches qui sont encore à faire sur la nature du pacte sondamental de tout Gouvernement, je me borne, en suivant l'opinion commune, à considérer ici l'établissement du Corps politique comme un vrai contrat entre le peuple & les chess qu'il se choisit; contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'observation des loix qui

y sont stipulées & qui forment les liens de leur union. Le peuple ayant, au sujet des relations sociales, réuni toutes ses volontés en une seule, tous les articles sur lesquels cette volonté s'explique, deviennent autant de loix fondamentales qui obligent tous les membres de l'Etat fans exception, & l'une desquelles regle le choix & le pouvoir des Magistrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la constitution, sans aller jusqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent respectables les loix & leurs Ministres, & pour ceux-ci personnellement des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne administration. Le Magistrat, de son côté, s'oblige à n'user du pouvoir qui lui est confié que selon l'intention des commettans, à maintenir chacun dans la paifible jouissance de ce qui lui appartient, & à préférer en toute occasion l'utilité publique à son propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connoissance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle

constitution, elle dut paroître d'autant meilleure, que ceux qui étoient chargés de veiller à sa conservation y étoient euxmêmes les plus intéressés : car la Magistrature & ses droits n'étant établis que sur les loix fondamentales, aussi-tôt qu'elles seroient détruites, les Magistrats cesseroient d'être légitimes, le peuple ne seroit plus tenu de leur obéir; & comme ce n'auroit pas été le Magistrat, mais la loi qui auroit constitué l'essence de l'Etat, chacun rentreroit de droit dans fa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci se confirmeroit par de nouvelles raisons, & par la nature du contrat on verroit qu'il ne sauroit être irrévocable : car s'il n'y avoit point de pou-voir supérieur qui pût être garant de la fidélité des contractans, ni les forcer à remplir leurs engagemens réciproques, les parties demeureroient seuls juges dans leur propre cause, & chacune d'elles auroit toujours le droit de renoncer au contrat, si-tôt qu'elle trouveroit que l'autre en enfreint les conditions, ou qu'elles cesseroient de lui convenir. C'est sur ce principe qu'il semble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or, à ne considérer, comme nous faisons, que l'institution humaine, si le Magistrat qui a tout le pouvoir en main & qui s'approprie tous les avantages du contrat, avoit pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raison le peuple qui paye toutes les fautes des chess, devroit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les dissentions affreuses, les désordres infinis qu'entraîneroit nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre chose combien les Gouvernemens humains avoient besoin d'une base plus solide que la seule raison, & combien il étoit nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractere sacré & inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'auroit fait que ce bien aux hommes, c'en seroit assez pour qu'ils dussent tous la chérir & l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler : mais suivons le fil de notre hypothese.

Les diverses formes des Gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouverent entre les particuliers au moment de l'institution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richesse ou en crédit, il fut seul élu Magistrat, & l'Etat devint monarchique. Si plusieurs à-peu-près égaux entr'eux l'emportoient sur tous les autres, ils surrent élus conjointement, & l'on eut une aristocratie. Ceux dont la fortune ou les talens étoient moins disproportionnés, & qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, garderent en commun l'administration suprême & formerent une démocratie. Le tems vérifia laquelle de ces formes étoit la plus avantageuse aux hommes. Les uns resterent uniquement soumis aux loix, les autres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté, les sujets ne songerent qu'à l'ôter à leurs voisins, ne pouvant souffrir que d'autres jouissent d'un bien dont ils ne jouissoient plus eux-mê-mes. En un mot, d'un côté furent les richesses les conquêtes, & de l'autre le bonheur & la vertu,

Dans ces divers Gouvernemens toutes les magistratures surent d'abord électives; & quand la richesse ne l'emportoit pas, la préférence étoit accordée au mérite qui donne un ascendant naturel, & à l'âge qui donne l'expérience dans les affaires & le sang-froid dans les délibérations. Les anciens des Hébreux, les Gérontes de Sparte, le Sénat de Rome, & l'étymologie même de notre mot Seigneur montrent combien autrefois la vieillesse étoit respectée. Plus les élections tomboient sur des hommes avancés en âge, plus elles devenoient fréquentes, & plus leurs embarras se faisoient sentir; les brigues s'introduisirent, les factions se formerent, les partis s'aigrirent, les guerres civiles s'allumerent, enfin le sang des citoyens sut facrifié au prétendu bonheur de l'Etat, & l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des tems antérieurs. L'ambition des principaux profita de ces circonstances pour perpétuer leurs charges dans leurs familles : le peuple, déjà accoutumé à la dépendance, au repos & aux commodités de la vie, & déjà hors d'état de briser ses fers, consentit à laisser augmenter fa servitude pour affermir sa tranquillité; & c'est ainsi que les chess devenus héréditaires s'accoutumerent à regarder la magistrature comme un bien de famille, à se regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'Etat dont ils n'étoient d'abord que les officiers, à appeller leurs concitoyens leurs esclaves, à les compter, comme du bétail, au nombre des choses qui leur appartenoient, & à s'appeller eux-mêmes égaux aux Dieux & Rois des Rois.

Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi & du droit de propriété sut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, que le troisseme & dernier sut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire; en sorte que l'état de riche & de pauvre sut autorisé par la premiere époque, celui de puissant & de soible par la seconde, & par la troisseme celui de maître & d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité & le terme auquel aboutissent ensin tous les autres, jusqu'à ce que de nouvelles révolutions dissolvent tout - à - fait le Gouvernement ou le rapprochent de l'institution légitime.

Pour comprendre la nécessité de ce progrès, il faut moins considérer les motifs de l'établissement du Corps politique , que la forme qu'il prend dans fon exécu-tion & les inconvéniens qu'il entraîne après lui : car les vices qui rendent nécesfaires les institutions sociales, sont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable; & comme, excepté la seule Sparte, où la loi veilloit principalement à l'éducation des enfans, & où Lycurgue établit des mœurs qui les dispensoient presque d'y ajouter des loix, les loix en général moins fortes que les passions contiennent les hommes sans les changer; il seroit aisé de prouver que tout Gouvernement qui, sans se corrompre ni s'altérer, marcheroit toujours exactement selon la fin de son institution, auroit été institué sans nécessité, & qu'un pays où personne n'éluderoit les loix & n'abuseroit de la magistrature, n'auroit besoin ni de magistrats ni de loix.

Les distinctions politiques amenent nécessairement les distinctions civiles. L'inégalité creissant entre le peuple & ses ches, se fait bientôt sentir parmi les par-

ticuliers, & s'y modifie en mille ma-nieres selon les passions, les talens & les occurrences. Le Magistrat ne sauroit usurper un pouvoir illégitime sans se faire des créatures auxquelles il est forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne se laissent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, & regardant plus au-dessous qu'au-dessus d'aux-dessus des la la company de la la company de l d'eux, la domination leur devient plus chere que l'indépendance, & qu'ils consentent à porter des fers pour en pou-voir donner à leur tour. Il est très-difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander, & le politique le plus adroit ne viendroit pas à bout d'affujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres; mais l'inéga-lité s'étend fans peine parmi des ames ambitieuses & lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, & à dominer ou servir presque indifféremment selon qu'elle leur devient savorable ou contraire. C'est ainsi qu'il dut venir un tems où les yeux du peuple furent fas-cinés à tel point, que ses conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hommes: fois grand, toi & toute ta race; auffi-tôt il paroissoit grandà tout le monde, ainsi qu'à ses propres yeux, & ses descendans s'élevoient encore à mesure qu'ils s'éloignoient de lui; plus la cause étoit reculée & incertaine, plus l'effet augmentoit; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, & plus elle devenoit illustre.

Si c'étoit ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerois facilement comment, sans même que le Gouvernement s'en mêle, l'inégalité de crédit & d'autorité devient inévitable entre les particuliers, (19.*) si-tôt que réunis en une même société, ils sont sorcés de se comparer entr'eux, & de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'usage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences font de plusieurs especes; mais en général la richesse, la noblesse ou le rang, la puissance & le mérite personnel étant les distinctions principales par lesquelles on se mesure dans la société, je prouverois que l'accord ou le conflit de ces forces diverses est l'indication la plus sure d'un Etat bien ou

mal constitué: je ferois voir qu'entre ces quatre sortes d'inégalité, les qualités per-sonnelles étant l'origine de toutes les autres, la richesse est la derniere à laquelle elles se réduisent à la fin, parce qu'étant la plus immédiatement utile au bien-être, & la plus facile à communiquer, on s'en sert aisément pour acheter tout le reste. Observation qui peut faire juger assez exactement de la mesure dont chaque peuple s'est éloigné de son institution primitive, & du chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la corruption. Je remarquerois combien ce desir universel de réputation, d'honneurs & de préférences, qui nous dévore tous, exerce & compare les talens & les forces, combien il excite & multiplie les passions, & combien rendant tous les hommes concurrens, rivaux, ou plutôt ennemis, il cause tous les jours de revers, de succès & de catastrophes de toute espece, en faisant courir la même lice à tant de prétendans. Je montrerois que c'est à cette ardeur de faire parler de soi, à cette sureur de se distinguer qui nous tient presque toujours hors de nousmêmes, que nous devons ce qu'il y a Ηí

de meilleur & de pire parmi les hommes, nos vertus & nos vices, nos sciences & nos erreurs, nos conquérans & nos philosophes, c'est à-dire, une multitude de mauvaises choses sur un petit nombre de bonnes. Je prouverois ensin que si l'on voit une poignée de puissans & de riches au saîte des grandeurs & de la sortune, tandis que la soule rampe dans l'obscurité & dans la misere, c'est que les premiers n'estiment les choses dont ils jouissent qu'autant que les autres en sont privés, & que, sans changer d'état, ils cesseroient d'être heureux si le peuple cessort d'être misérable.

Mais ces détails seroient seuls la matiere d'un ouvrage considérable dans lequel on peseroit les avantages & les inconvéniens de tout Gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, & où l'on dévoileroit toutes les faces différentes sous lesquelles l'inégalité s'est montrée jusqu'à ce jour, & pourra se montrer dans les siecles suturs, selon la nature de ces Gouvernemens, & les révolutions que le tems y amenera nécessairement. On verroit la multitude opprimée au-dedans par une suite des précau-tions mêmes qu'elle avoit prises contre çe qui la menaçoit au-dehors; on verroit l'op-pression s'accroître continuellement sans que les opprimés pussent jamais savoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur resteroit pour l'arrêter; on verroit les droits des citoyens & les libertés nationales s'éteindre peu-à-peu, & les réclamations des foibles traitées de murmures féditieux; on verroit la politique restreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cause commune; on verroit de-là sortir la nécesfité des impôts; le cultivateur découragé quitter fon champ même durant la paix & laisser la charrue pour ceindre l'épée; on verroit naître les regles funestes & bizarres du point-d'honneur; on verroit les désenseurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir fans cesse le poignard levé sur leurs concitoyens, & il viendroit un tems où on les entendroit dire à l'oppresseur de leur pays:

PECTORE si fratris gladium juguloque parentis Condere me jubeas, gravidaque in viscera partu Conjugis, invità peragam tamen omnia destra.

H 4

De l'extrême inégalité des conditions & des fortunes, de la diversité des passions & des talens, des arts inutiles, des arts pernicieux, des sciences frivoles sortiroient des foules de préjugés, également contraires à la raison, au bonheur & à la vertu; on verroit somenter par les chess tout ce qui peut affoiblir des hommes rassemblés en les désunissant, tout ce qui peut donner à la société un air de concorde apparente & y semer un germe de division réelle, tout ce qui peut inspirer aux dissérens ordres une désiance & une haine mutuelle par l'opposition de leurs droits & de leurs intérêts, & sortissier par conséquent le pouvoir qui les contient tous.

C'est du sein de ce désordre & de ces révolutions que le despotisme élevant par degrés sa tête hideuse, & dévorant tout ce qu'il auroit apperçu de bon & de sain dans toutes les parties de l'Etat, parviendroit ensin à souler aux pieds les loix & le peuple, & à s'établir sur les ruines de la république. Les tems qui précéderoient ce dernier changement seroient des tems de troubles & de calamités; mais à la fin tout seroit englouti par le monstre; & les peuples n'auroient plus de chess ni de loix, mais seulement des tyrans. Dès cet instant aussi il cesseroit d'être question de mœurs & de vertu: car partout où regne le despotisme cui ex honesto nulla est spes, il ne soussre aucun autre maître; sitôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à consulter, & la plus aveugle obéissance est la seule vertu qui reste aux esclaves.

C'est ici le dernier terme de l'inégalité, & le point extrême qui serme le cercle & touche au point d'où nous sommes partis: c'est ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parce qu'ils ne sont rien, & que les sujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre regle que ses passions, les notions du bien & les principes de la justice s'évanouissent dereches. C'est içi que tout se ramene à la seule loi du plus sort, & par conséquent à un nouvel état de nature dissérent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un étoit l'état de nature dans sa pureté, & que ce dernier est le fruit d'un excès de

corruption. Il y a fi peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, & e cortrat de Gouvernement est tellement disfout par le despotisme, que le despote n'est le maître qu'aussi long-tems qu'il est le plus fort, & que si-tôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un Sultan, est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposoit la veille des vies & des biens de ses sujets. La seule sorce le maintenoit, la seule force le renverse; toutes choses se passent ainsi selon l'ordre natutel; & quel que puisse être l'événement de ces courtes & fréquentes révolutions, nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui, mais seulement de sa propre imprudence ou de son malheur.

En découvrant & suivant ainsi les routes oubliées & perdues, qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil; en rétablissant, avec les positions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le tems qui me presse m'a fait supprimer, ou que l'imagination ne m'a point suggérées, tout lesteur attentis ne pourra

qu'être frappé de l'espace immense qui sépare ces deux états. C'est dans cette lente succession des choses qu'il verra la solution d'une infinité de problèmes de morale & de politique que les philoso-phes ne peuvent résoudre. Il sentira que le genre-humain d'un âge n'étant pas le genre-humain d'un autre âge, la raison pourquoi Diogene ne trouvoit point d'homme, c'est qu'il cherchoit parmi ses contemporains l'homme d'un tems qui n'étoit plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome & la liberté, parce qu'il fut déplacé dans fon siecle; & le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plutôt. En un mot, il expliquera comment l'ame & les passions humaines s'altérant insen-siblement, changent pour ainsi dire de nature; pourquoi nos besoins & nos plaifirs changent d'objets à la longue; pourquoi l'homme originel s'évanouissant par degrés, la société n'offre plus aux yeux du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels & de passions factices qui sont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, &c

Ce que la réflexion nous apprend là-dessus l'observation le confirme parfaitement : l'homme sauvage & l'homme policé different tellement par le fond du cœur & des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême de l'un, réduiroit l'autre, au désespoir. Le premier ne respire que le repos & la liberté, il ne veut que vivre & rester oisif, & l'ataraxie même du Stoïcien n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen toujours actif, sue, s'agite, se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus la-borieuses: il travaille jusqu'à la mort, il y court même pour se mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait sa cour aux grands qu'il hait, & aux riches qu'il méprise; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les servir; il se vante orgueilleusement de sa bassesse & de leur protection, & fier de son esclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel spectacle pour un Caraïbe, que les travaux pénibles & enviés d'un Ministre Européen!

Combien de morts cruelles ne préfére-roit pas cet indolent Sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire! Mais pour voir le but de tant de soins, il faudroit que ces mots, puissance & réputation, eussent un sens dans son esprit; qu'il apprît qu'il y a une sorte d'hom-mes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers, qui sa-vent être heureux & contens d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces dissérences : le Sauvage vit en lui-même; l'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres, & c'est, pour ainsi dire, de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence. Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien & le mal, avec de si beaux discours de morale: comment tout se réduisant aux apparences, tout devient factice & joué; honneur, amitié, vertu, & souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve

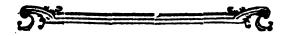
ensin le secret de se glorisser; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous sommes, & n'ofant jamais nous interroger là-dessus nous-mêmes, au milieu de tant de philosophie, d'humanité, de politesse & de maximes sublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur & frivole, de l'honneur sans vertu, de la raison sans sagesse, & du plaisir sans bonheur. Il me sussit d'avoir prouvé que ce n'est point-là l'état originel de l'homme, & que c'est le seul esprit de la société & l'inégalité qu'elle engendre, qui changent & alterent ainsi toutes nos inclinations naturelles.

l'ai tâché d'exposer l'origine & le progrès de l'inégalité, l'établissement & l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumieres de la raison, & indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin. Il suit de cet exposé que l'inégalité étant présque nulle dans l'état de nature, tire sa force & son accroissement du développement de nos facultés, & des progrès de l'esprit hu-

main, & devient enfin stable & légitime par l'établissement de la propriété & des loix. Il suit encore que l'inégalité morale autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel, toutes les sois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique; distinction qui détermine sussifiamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui regne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est manisestement contre la loi de nature, de quelque maniere qu'on la définisse, qu'un ensant commande à un vieillard, qu'un imbécille conduise un homme sage, & qu'une poignée de gens regorge de supersluités, tandis que la multitude assamée manque du nécessaire.







NOTES.

DEDICACE, Page 7.

(NOTE 1. *) Hérodote raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les sept libérateurs de la Perse s'étant assemblés pour délibérer sur la forme de Gouvernement qu'ils donneroient à l'Etat, Otanès opina fortement pour la république; avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un Satrape, qu'outre la prétention qu'il pouvoit avoir à l'empire, les grands craignent plus que la mort une sorte de Gouvernement qui les force à respecter les hommes. Otanes, comme on peut bien croire, ne fut point écouté, & voyant qu'on alloit procéder à l'élection d'un Monarque, lui qui ne vouloit ni obéir ni commander, céda volontairement aux autres concurrens son droit à la Couronne, demandant pour tout dédomntagement d'être libre & indépendant, lui & sa postérité; ce qui lui fut accordé. Quand Hérodote ne nous apprendroit pas la restriction qui fut mise à ce privilege, il faudroit nécesfairement la supposer; autrement Otanès, ne reconnoissant aucune sorte de loi, & n'ayant de compte à rendre à personne, auroit été tout - puissant dans l'Etat, & plus puissant que le Roi même. Mais il n'y avoit gueres d'apparence qu'un homme capable de se contenter

en pareil cas d'un tel privilege, fût capable d'en abuser. En effet, on ne voit pas que ce droit ait jamais causé le moindre trouble dans le Royaume, ni par le fage Otanès, ni par aucun de ses descendans.

PREFACE, page 35.

(NOTE 2.*.) Dès mon premier pas je m'appuie avec confiance sur une de ces autorités respectables pour les Philosophes, parce qu'elles viennent d'une raison solide & sublime, qu'eux

seuls savent trouver & sentir.

"Ouelque intérêt que nous ayons à nous n connoître nous-mêmes, je ne sais si nous ne connoissons pas mieux tout ce qui n'est pas nous. Pourvus par la nature d'organes uniquement destinés à notre conservation, nous ne les employons qu'à recevoir les impressions étrangeres; nous ne cherchons qu'à nous répandre au dehors, & à exister hors de nous : trop occupés à multiplier les nonctions de nos sens & à augmenter l'étendue extérieure de notre être, rarement faisonsnous usage de ce sens intérieur qui nous néduit à nos vraies dimensions, & qui sépare " de nous tout ce qui n'en est pas. C'est ce-" pendant de ce sens dont il faut nous servir, nous voulons nous connoître; c'est le seul , par leque! nous puissions nous juger; mais comment donner à ce sens son activité &

toute son étendue? Comment dégager notre ame, dans laquelle il réside, de toutes les illusions de notre esprit? Nous avons perdu l'habitude de l'employer, elle est demeurée fans exercice au milieu du tumulte de nos sensations corporelles, elle s'est desséchée par le feu de nos passions; le cœur, l'esprit, le sens, tout a travaillé contr'elle. Hist. Nat. T. 4. pag. 151. de la Nat. de l'homme.

DISCOURS, page 37.

(NOTE 3.*) Les changemens qu'un long usage de marcher sur deux pieds a pu produire dans la conformation de l'homme, les rapports qu'on observe encore entre ses bras & les jambes antérieures des quadrupedes, & l'induction tirée de leur maniere de marcher, ont pu faire naître des doutes sur celle qui devoit nous être la plus naturelle. Tous les enfans commencent par marcher à quatre pieds, & ont hesoin de notre exemple & de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations fauvages, telles que les Hottentots, qui, négligeant beaucoup les enfans, les laissent marcher fur les mains si long tems qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser; autant en font les enfans des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupedes, . & je pourrois entr'autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse. où il avoit été nourri par des loups & qui

disoit depuis à la cour du Prince Henri, que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec eux que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme ces animaux, qu'il fallut lui attacher des pieces de bois qui le forçoient à se tenir debout & en équilibre sur ses deux pieds. H en étoit de même de l'enfant qu'on trouva en 1694, dans les forêts de Lithuanie, & qui vivoit parmi les ours. Il ne donnoit, dit M. de Condillac, aucune marque de raison, marchoit sur ses pieds & sur ses mains, n'avoit aucun langage, & formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme. Le petit sauvage d'Hanovre, qu'on mena il y a plusieurs années à la cour d'Angleterre, avoit toutes les peines du monde à s'affujettir à marcher fur deux pieds, & l'on trouva en 1719, deux autres fauvages dans les Pyrénées, qui couroient par les montagnes à la maniere des quadrupedes. Quant à ce qu'on pourroit objecter que c'est se priver de l'usage des mains dont nous tirons tant d'avantages; outre que l'exemple des finges montre que la main peut fort bien être employée des deux manieres, cela prouveroit seulement que l'homme peut donner à ses membres une destination plus commode que celle de la nature, & non que la nature a destiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enseigne.

Mais il y a, ce me semble, de beaucoup meilleures raisons à dire pour soutenir que l'hom-

me est un bipede. Premiérement quand on seroit voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous ne le voyons, & cependant devenir enfin ce qu'il est, ce n'en seroit pas affez pour conclure que cela se soit fait ainsi: car après avoir montré la possibilité de ces changemens, il faudroit encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraisemblance. De plus, si les bras de l'homme paroissent avoir pu lui servir de jambes au besoin, c'est la seule observation favorable à ce système, sur un grand nombre d'autres qui lui sont contraires. Les principales sont, que la maniere dont la tête de l'homme est attachée à son corps au lieu de diriger sa vue horizontalement, comme l'ont tous les autres animaux, & comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fichés vers la terre, situation très-peu favorable à la conservation de l'individu; que la queue qui lui manque. & dont il n'a que faire marchant à deux pieds, est utile aux quadrupedes, & qu'aucun d'eux n'en est privé; que le sein de la femme, très-bien situé pour un bipede qui tient son enfant dans ses bras, l'est si mal pour un quadru-pede, que nul ne l'a placé de cette maniere; que le train de derriere étant d'une excessive hauteur à proportion des jambes de devant, ce qui fait que marchant à quatre nous nous trainons sur les genoux, le tout eût fait un animal mal proportionné & marchant peu commodément; que s'il eût posé le pied à plat, ainfi que la main, il auroit eu dans la jambe postérieure une articulation de moins que les autres animaux, savoir celle qui joint le canon au tibia; & qu'en ne posant que la pointe du pied, comme il auroit sans doute été contraint de faire, le tarse, sans parler de la pluralité des os qui le composent, paroît trop gros pour tenir lieu de canon, & ses articulations avec le métatarse & le tibia trop rapprochées pour donner à la jambe humaine, dans cette situation, la même flexibilité qu'ont celles des quadrupedes. L'exemple des enfans étant pris dans un age où les forces naturelles ne sont point encore développées, ni les membres raffermis, ne conclut rien du tout, & j'aimerois autant dire que les chiens ne sont pas destinés à marcher, parce qu'ils ne font que ramper quelques semaines après leur naissance. Les faits particuliers ont encore peu de force contre la pra: tique universelle de tous les hommes, même des nations qui, n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avoient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, & nourri par quelque bête, aura fuivi l'exemple de sa nourrice en s'exerçant à marcher comme elle : l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenoit point de la nature; & comme des manchots parviennent à force d'exercice à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, il sera parvenu enfin à employer ses mains à l'usage des pieds.

Page 59. (NOTE 4. *) S'il se trouvoit parmi mes lecteurs quelque assez mauvais Physicien pour me faire des difficultés sur la supposition de cette sertilité naturelle de la terre, je

vais lui répondre par le passage suivant.

" Comme les végétaux tirent pour leur nourn riture beaucoup plus de substance de l'air & , de l'eau qu'ils n'en tirent de la terre, il arrive qu'en pourrissant ils rendent à la terre , plus qu'ils n'en ont tiré; d'ailleurs une forêt détermine les eaux de la pluie en arrêtant les vapeurs. Ainsi dans un bois que l'on consery veroit bien long-tems fans y toucher, la couche , de terre qui sert à la végétation augmenteroit considérablement; mais les animaux rendant moins à la terre qu'ils n'en tirent, & les hommes faisant des confommations énormes , de bois & de plantes pour le feu & pour d'autres usages, il s'ensuit que la couche de terre végétale d'un pays habité doit toujours diminuer, & devenir enfin comme le terrain de l'Arabie Pétrée, & comme celui de tant d'autres provinces de l'orient, qui est en effet , le climat le plus anciennement habité, où 20 l'on ne trouve que du sel & des sables: car , le sel fixe des plantes & des animaux reste, 2) tandis que toutes les autres parties se vo-» latilisent. M. de Buffon, Hist. Nat. ".

On peut ajouter à cela la preuve de fait par la quantité d'arbres & de plantes de toute espece. dont étoient remplies presque toutes les Isles désertes qui ont été découyertes dans ces der-

niers siecles, & par ce que l'histoire nous apprend des forêts immenses qu'il a fallu abattre par toute la terre à mesure qu'elle s'est peuplée ou policée. Sur quoi je ferai encore les trois remarques suivantes. L'une que s'il y a une sorte de végétaux qui puisse compenser la déperdition de matiere végétale qui se fait par les animaux, selon le raisonnement de M. de Buffon, ce sont sur tout les bois, dont les têtes & les feuilles rassemblent & s'approprient plus d'eaux & de vapeurs que ne font les autres plantes. La seconde, que la destruction du sol, c'est-àdire, la perte de la substance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre est plus cultivée, & que les habitans plus industrieux consomment en plus grande abondance ses productions de tonte espece. Ma troisieme & plus importante remarque est que les fruits des arbres fournissent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux; expérience que j'ai faite moimême, en comparant les produits de deux terrains égaux en grandeur & en qualité, l'un couvert de châtaigners & l'autre semé de bled.

Page 59. (NOTE 5.*) Parmi les quadrupedes, les deux distinctions les plus universelles des especes voraces se tirent, l'une de la figure des dents, & l'autre de la conformation des intestins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates, comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lievre; mais les voraces les ont pointues, comme le chat. le chien, le loup, le renard. Et quant aux intestins, les frugivores en ont quelques-uns, tels que le colon, qui ne se trouvent pas dans les animaux voraces. Il semble donc que l'homme, ayant les dents & les intestins comme les ont les animaux frugivores, devroit naturellement être rangé dans cette classe; & nonseulement les observations anatomiques confitment cette opinion, mais les monuments de l'antiquité y sont encore très-favorables. « Dicéar-» que, dit St. Jérôme, rapporte dans ses livres » des antiquités grecques que, fous le regne , de Saturne, où la terre étoit encore fertile par elle-même, nul homme ne mangeoit de chair, mais que tous vivoient des fruits & des » légumes qui croissoient naturellement ». (liv. 2. adv. Jovinian.) Cette opinion se peut encore appuyer sur les relations de plusieurs Voyageurs modernes; François Corréal témoigne entr'autres que la plupart des habitans des Lucayes que les Espagnols transporterent aux Isles de Cuba, de St. Domingue & ailleurs, moururent pour avoir mangé de la chair. On peut voir par-là que je néglige bien des avantages que je pourrois faire valoir. Car la proie étant presque l'unique sujet de combat entre les animaux carnaciers, & les frugivores vivant entr'eux dans une paix continuelle, si l'espece humaine étoit de ce dernier genre, il est clair qu'elle auroit eu beaucoup plus de facilité à subsister dans l'état de nature, beaucoup moins de besoin & d'occasions d'en fortir. Pag. 61.

Pag. 61. (No TE 6.*) Toutes les connoisfances qui demandent de la réflexion, toutes celles qui ne s'acquierent que par l'enchaînement des idées & ne se perfectionnent que successivement, semblent être tout à fait hors de la portée de l'homme sauvage, saute de communication avec ses semblables, c'est - à - dire, faute de l'instrument qui sert à cette communication & des besoins qui la rendent nécessaire. Son savoir & son industrie se bornent à sauter, courir, se battre, lancer une pierre, escalader un arbre. Mais s'il ne sait que ces choses, en revanche il les fait beaucoup mieux que nous qui n'en avons pas le même besoin que lui : & comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps, & ne sont susceptibles d'aucune communication, ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout aussi habile que ses derniers descendans.

Les relations des Voyageurs sont pleines d'exemples de la force & de la vigueur des hommes chez les nations barbares & sauvages; elles ne vantent gueres moins leur adresse & leur légéreté; & comme il ne faut que des yeux pour observer ces choses, rien n'empêche qu'on n'ajoute soi à ce que certifient là dessus des témoins oculaires; j'en tire au hasard quelques exemples des premiers livres qui me tombent

Tous la main.

"Les Hottentots, dit Kolben, entendent mieux la pêche que les Européens du Cap. Leur habileté est égale au filet, à l'hameçon Politique. Tome I. 29 & au dard, dans les anses comme dans les privières. Ils ne prennent pas moins habilement le possion avec la main. Ils sont d'une par adresse incomparable à la nage. Leur maniere de nager a quelque chose de surpre, nant & qui leur est tout à fait propre. Ils nagent le corps droit & les mains étendues hors de l'eau, de sorte qu'ils paroissent marcher sur la terre. Dans la plus grande agitation de la mer, & lorsque les slots forment autant de montagnes, ils dansent en quelque sorte sur le dos des vagues, montant & descendant comme un morceau de liege.

, tation de la mer, & lorsque les flots forment autant de montagnes, ils dansent en , quelque forte sur le dos des vagues, mon-, tant & descendant comme un morceau de Liege. « Les Hottentots, dit encore le même auteur, 3) sont d'une adresse surprenante à la chasse, 2) & la légéreté de leur course passe l'imagination w. Il s'étonne qu'ils ne fassent pas plus souvent un mauvais usage de leur agilité, ce qui leur arrive pourtant quelquefois, comme on peut juger par l'exemple qu'il en donne. "Un matelot Hollandois en débarquant au , Cap, chargea, dit-il, un Hottentot de le " suivre à la ville avec un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorsqu'ils furent tous deux à quelque distance de la troupe, le Hottentot demanda au matelot s'il favoit courir? Courir! répond le Hollandois, oui, n fort bien. Voyons, reprit l'Africain, & fuyant avec le tabac, il disparut presque aussi-tôt. .. Le matelot confondu de cette merveilleuse » vitesse, ne pensa point à le poursuivre & ne revit jamais ni son tabac ni son porteur. ... Ils ont la vue si prompte & la main si certaine, que les Européens n'en approchent point. A cent pas ils toucheront d'un coup de pierre une marque de la grandeur d'un demifol, & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'au lieu de fixer comme nous les yeux fur le but, ils font des mouvemens & des , contorsions continuelles. Il semble que leur pierre soit portée par une main invisible ... Le T. du Tertre dit à-peu-près sur les Sauvages des Antilles les mêmes choses qu'on vient de lire sur les Hottentots du Cap de Bonne-Espérance. Il vante sur-tout leur justesse à tirer avec leurs fleches les oiseaux au vol & les poissons à la nage, qu'ils prennent ensuite en plongeant. Les Sauvages de l'Amérique septentrionale ne sont pas moins célebres par leur force & par leur adresse; & voici un exemple qui pourra faire juger de celles des Indiens de l'Amérique méridionale.

En l'année 1746, un Indien de Buenos-Aires ayant été condamné aux galeres à Cadix, proposa au Gouvernement de racheter sa liberté en exposant sa vie dans une sête publique. Il promit qu'il attaqueroit seul le plus furieux taureau sans autre arme en main qu'une corde, qu'il le terrasseroit, qu'il le faisiroit avec sa corde par telle partie qu'on indiqueroit, qu'il se selleroit, le brideroit, le monteroit & combattroit ainsi monté, deux autres taureaux des plus surieux qu'on feroit sortir du Torillo, &

Digitized by Google

qu'il les mettroit tous à mort l'un après l'autre dans l'instant qu'on le lui commanderoit, & sans le secours de personne; ce qui lui sut accordé. L'indien tint parole & réussit dans tout ce qu'il avoit promis; sur la maniere dont il s'y prit & sur tout le détail du combat, on peut consulter le premier Tome in-12 des Observations sur l'Histoire Naturelle de M. Gautier, d'où ce fait est tiré, page 262.

Pag. 64. (NOTE 7. *) "La durée de la vie des chevaux, dit M. de Buffon, est, comme dans toutes les autres especes d'animaux, proportionnée à la durée du tems de leur accroissement. L'homme qui est quatorze ans à croître peut vivre six ou sept fois autant de tems, c'est à dire, quatre-vingt-dix ou cent ans; le cheval, dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois autant, c'est à dire, vingt-cinq ou trente ans. , Les exemples qui pourroient être contraires à cette regle sont si rares, qu'on ne doit pas même les regarder comme une exception dont on puisse tirer des consequences; & , comme les gros chevaux prennent leur accroissement en moins de tems que les chevaux fins, ils vivent aussi moins de tems & n font vieux dès l'âge de quinze ans n.

Pag. 64. (NOTE 8. *) Je crois voir entre les animaux carnaciers & les frugivores une autre différence encore plus générale que celle

que j'ai remarquée dans la note (5. *), puisque celle-ci s'etend jusqu'aux oiseaux. Cette différence consiste dans le nombre des petits. qui n'excede jamais deux à chaque portée, pour les especes qui ne vivent que de végétaux, & qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il est aisé de connoître à cet égard la destination de la nature par le nombre des mamelles, qui n'est que de deux dans chaque femelle de la premiere espece, comme la jument, la vache, la chevre, la biche, la brebis, &c. & qui est toujours de six ou de huit dans les autres femelles, comme la chienne, la chatte, la louve, la tigresse, &c. La poule, l'oie, la canne, qui sont toutes des oiseaux voraces, ainsi que l'aigle, l'épervier, la chouette, pondent aussi & couvent un grand nombre d'œufs, ce qui n'arrive jamais à la colombe, à la tourterelle, ni aux oiseaux qui ne mangent absolument que du grain, lesquels ne pondent & ne couvent gueres que deux œufs à la fois. La raison qu'on peut donner de cette différence est que les animaux qui ne vivent que d'herbes & de plantes, demeurant presque tout le jour à la pâture, & étant forcés d'employer beaucoup de tems à fe nourrir, ne pourroient suffire à allaiter plusieurs petits, au lieu que les voraces faisant leur repas presqu'en un instant, peuvent plus aisément & plus souvent retourner à leurs potits & à leur chasse, & réparer la dissipation d'une si grande quantité de lait. Il y auroit à tout ceci bien des observations particulieres & des réflexions à faire; mais ce n'en est pas ici le lieu, & il me sussit d'avoir montré dans sette partie le système le plus général de la nature, système qui sournit une nouvelle raison de tirer l'homme de la classe des animaux carnaciers & de le ranger parmi les especes frugivores.

Pag. 75. (NOTE 9. *) Un Auteur celebre calculant les biens & les maux de la vie humaine, & comparant les deux sommes, a trouvé que la derniere surpassoit l'autre de beaucoup. & qu'à tout prendre, la vie étoit pour l'homme un assez mauvais présent Je ne suis point furpris de sa conclusion; il a tiré tous ses raisonnemens de la constitution de l'homme civil : s'il sût remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il ent trouvé des résultats trèsdifférens, qu'il eût apperçu que l'homme n'a gueres de maux que ceux qu'il s'est donnés lui-même, & que la nature ent été justisiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheuteux. Quand d'un côté l'on considere les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées, des abymes comblés, des montagnes rafées, des rochers brifes, des fleuves rendus navigables, des terres défrichées, des lacs creusés, 'des marais desséchés, des bâtimens énormes élevés fur la terre, la mer couverte de vaisseaux & de matelots; & que de l'autre on recherche avec un peu de méditation, les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bondheur de l'espece humaine, on ne peut qu'être frappé de l'évonnante disproportion qui regne entre ces choses, & déplorer l'aveuglement de l'homme, qui, pour nourrir son foi orgueil & je ne sais quelle vaine admiration de luimême, le fait courir avec ardeur après toutes les miseres dont il est susceptible, & que la bienfaisante nature avoit pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchans; une trifte & continuelle expérience dispense de la preuve; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré ; qu'est ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point, sinon les changemens furvenus dans fa constitution, les progrès qu'il a faits, & les connoissances qu'il a acquises? Qu'on admire tant qu'on voudra la fociété humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts se croisent, à se rendre mutuellement des services apparens & à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique prêche au corps de la société. & où chacun trouve son compte dans le malheur d'autrui? Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers avides & souvent ses

propres enfans ne souhaitent la mort en secret : pas un vaisseau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant; pas une maison qu'un débiteur de mauvaile foi ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient; pas un peuple qui ne se rejouisse des désastres de ses voisins. C'est ainfi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables. & que la perte de l'un fait presque toujours la prospérité de l'autre : mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'est que les calamités publiques font l'attente & l'espoir d'une multitude de particuliers. Les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'autres la guerre, d'autres la famine; i'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile, & le grand & funeste incendie de Londres qui conta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peutêtre la fortune à plus de dix mille personnes. Je sais que Montagne blame l'Athénien Démades d'avoir fait punir un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils, gagnoit beaucoup à la mort des Citoyens: mais la raison que Montagne allegue étant qu'il faudroit punir tout le monde. il est évident qu'elle confirme les miennes. Ou'on pénetre donc au travers de nos frivoles démonstrations de bienveillance, ce qui se passe au fond des cœurs, & qu'on réfléchisse à ce que doit être un état de choses où tous les hommes sont forcés de se caresser & de se détruire mutuellement, & où ils naissent ennemis par devoir & fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la Société est tellement constituée que chaque homme gagne à servir les autres, je répliquerai que cela seroit fort bien s'il ne gagnoit encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit si légitime qui ne soit surpasse par celui qu'on peut faire illégitimement, & le tort fait au prochaîn est toujours plus lucratif que les services. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'assurer l'impunité, & c'est à quoi les puissans emploient toutes leurs forces, & les foibles toutes leurs ruses.

L'homme sauvage, quand il a dîné, est en paix avec toute la nature & l'ami de tous ses semblables. S'agit-il quelquefois de disputer son repas? il n'en vient jamais aux coups sans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs sa subsistance, & comme l'orgueil ne se mêle pas du combat, il se termine par quelques coups de poing; le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, & tout est pacifié. Mais chez l'homme en société ce sont bien d'autres affaires; il s'agit premiérement de pourvoir au nécessaire, puis au superflu, ensuite viennent les délices ... & puis les immenses richesses, & puis des sujets, & puis des esclaves, il n'a pas un moment de relâche; ce qu'il y a de plus fingulier, c'est que moins les besoins sont naturels & pressans, plus les passions augmentent, &, qui pis est, le pouvoir de les satisfaire; de sorte

qu'après de longues prospérités, après avoir englouti bien des trésors & désolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger jusqu'a ce qu'il soit l'unique maître de l'univers. Tel est en abrégé le tableau moral, sinon de la vie humaine, au moins des prétentions secretes du cœur de tout homme civilité.

Comparez sans préjugés l'état de l'homme Civil avec celui de l'homme Sauvage, & recherchez, si vous le pouvez, combien, outre sa méchanceté, ses besoins & ses miseres, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur & à la mort. Si vous considérez les peines d'esprit qui nous consument, les passions violentes qui nous épuisent & nous désolent, les travaux excessifs dont les pauvres sont surcharzés. la mollesse encore plus dangereuse à laquelle les riches s'abandonnent, & qui font mourir les uns de leurs besoins & les autres de leurs excès. Si vous fongez aux monstrueux mélanges des alimens, à leurs pernicieux asfaisonnemens, aux denrées corrompues, aux drogues falsifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les administrent, au poison des vaisseaux dans lesquels on les prépare; si vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes rafsemblés, à celles qu'occasionnent la délicatesse de notre maniere de vivre, les passages alternatifs de l'intérieur de nos mailons au grand air , l'usage des habillemens pris ou quittés avec

trop peu de précaution, & tous les soins que notre sensualité excessive a tournés en habitudes nécessaires, & dont la négligence ou la privation nous coûte ensuite la vie ou la santé; fi vous mettez en ligne de compte les incendies & les tremblemens de terre qui, consumant ou renversant des villes entieres, en font périr les habitans par milliers; en un mot, si vous réunissez les dangers que toutes ces causes assemblent continuellement sur nos têtes. vous sentirez combien la nature nous fait paver cher le mépris que nous avons fait de ses leçons. Je ne répéterai point ici sur la guerre ce que j'en ait dit ailleurs; mais je voudrois que les gens instruits voulussent ou ofassent donner une fois au public. le détail des horreurs qui se commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres & des hôpitaux : on verroit que leurs manœuvres, non trop secretes, par lesquelles les plus brillantes arniées se fondent en moins de rien, font plus périr de soldats que n'en moissonne le fer ennemi, c'est encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, soit par la faim, soit par le scorbut, soit par les pirates, soit par le feu, soit par les nautrages; Il est clair qu'il faut mettre aussi sur le compte de la proprieté établie, & par consequent de la fociété, les assassinats, les empoisonnemens. les vols de grands chemins, & les punitions même de ces crimes, punitions nécessaires pour révenir de plus grands maux, mais qui, pour

le meurtre d'un homme, coûtant la vie à deux ou davantage, ne laissent pas de doubler réellement la perte de l'espece humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naissance des hommes & de tromper la nature! Soit par ces goûts brutaux & dépravés qui insultent son plus charmant ouvrage, goûts que les Sauvages ni les animaux ne connurent jamais, & qui ne sont nés dans les pays policés que d'une imagination corrompue; soit par ces avortemens secrets, dignes fruits de la débauche & de l'honneur vicieux; foit par l'exposition ou le meurtre d'une multitude d'enfans, victimes de la misere de leurs parens ou de la honte barbare de leurs meres; soit enfin par la mutilation de ces malheureux dont une partie de l'existence & toute la postérité sont facrisiées à de vaines chansons, ou, ce qui est pis encore, à la brutale jalousie de quelques hommes: mutilation qui, dans ce dernier cas, outrage doublement la nature, & par le traite-ment que reçoivent ceux qui la souffrent, & par l'usage auquel ils sont destinés.

Mais n'est-il pas mille cas plus fréquens & plus dangereux encore, où les droits paternels essentient ouvertement l'humanité? Combien de talens ensouis & d'inclinations forcées par l'imprudente contrainte des Peres! Combien d'hommes se seroient distingués dans un état fortable, qui meurent malheureux & déshonorés dans un autre état pour lequel ils n'avoient aucun goût! Combien de mariages heureux mais

inégaux ont été rompus ou troublés. & combien de chastes épouses déshonorées par cet ordre des conditions toujours en contradiction avec celui de la nature! Combien d'autres unions bizarres formées par l'intérêt & désavouées par l'amour & par la raison! Combien même d'époux honnêtes & vertueux font mutuellement leur supplice pour avoir été mal assortis! Combien de jeunes & malheureuses victimes de l'avarice de leurs Parens, se plongent dans le vice ou passent leurs tristes jours dans les larmes, & gémissent dans des liens indissolubles que le cœur repousse & que l'or seul a formés! Heureuses quelquesois celles que leur courage & leur vertu même arrachent à la vie, avant qu'une violence barbare les force à la passer dans le crime ou dans le désespoir. Pardonnez-le moi, Pere & Mere à jamais déplorables : j'aigris à regret vos douleurs; mais puissent-elles servir d'exemple éternel & terrible à quiconque ose, au nom même de la nature, violer le plus sacré de ses droits!

Si je n'ai parlé que de ces nœuds mal formés qui sont l'ouvrage de notre police; penset-on que ceux où l'amour & la sympathie ont présidé soient enx-mêmes exempts d'inconvéniens? Que seroit-ce si j'entreprenois de montrer l'espece humaine attaquée dans sa source même, & jusques dans le plus saint de tous les liens, où l'on n'ose plus écouter la nature qu'après avoir consulté la fortune, & où le désordre civil consondant les vertus & les viees, la continençe devient une précaution criminelle, & le refus de donner la vie à fon femblable, un acte d'humanité? Mais fans déchirer le voile qui couvre tant d'horreurs, contentons - nous d'indiquer le mal auquel d'autres

doivent apporter le remede.

Qu'on ajoute à tout cela cette quantité de métiers mal-fains qui abrégent les jours ou détruisent le tempérament, tels que sont les travaux des mines, les diverses préparations des métaux, des minéraux, sur-tout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobolt, de l'arfenic, du réalgal; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreurs, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrieres; qu'on réunisse, d'autres travaillant aux carrieres; qu'on réunisse, dis-je, tous ces objets, & l'on pourra voir dans l'établissement & la perfection des sociétés les raisons de la diminution de l'espece, observée par plus d'un philosophe.

Le luxe, impossible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités & de la considération des autres, acheve bientôt le mal que les sociétés ont commencé, & sous prétexte de faire vivre les pauvres qu'il n'ent pas fallu faire, il appauvrit tout le reste,

& dépeuple l'Etat tôt ou tard.

Le luxe est un remede beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir; ou plutôt il est luimeme le pire de tous les maux, dans quelque. Etat grand ou petit que ce puisse être, & qui

pour nourrir des foules de valets & de misérables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen: semblable à ces vents brûlans du midi qui couvrant l'herbe & la verdure d'insectes dévorans, ôtent la subsistance aux animaux utiles, & portent la disette & la mort dans tous les lieux où ils se font sentir.

De la société & du luxe qu'elle engendre, paissent les arts libéraux & mécaniques, la commerce, les lettres, & toutes ces inutilités qui font fleurir l'industrie, enrichissent & perdent les Etats. La raison de ce dépérissement est très - simple. Il est aisé de voir que par sa nature l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts ; parce que son produit étant de l'usage le plus indispensable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette regle, qu'en général les arts sont lucratifs en raison inverse de leur utilité, & que les plus nécessaires doivent enfin devenir les plus négligés. Par où l'on voit ce qu'il faut penser des vrais avantages de l'industrie & de l'effet réel qui résulte de ses progrès.

Telles sont les causes sensibles de toutes les miseres où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. A mesure que l'industrie & les arts s'étendent & fleurissent, le cultivateur méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe, & condamné à passer sa vie

entre le travail & la faim, abandonne ses champs pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devroit porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux stupides du peuple, plus il faudroit gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche, & les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendians ou voleurs, & destinés à finir un jour leur misere sur la roue ou sur un fumier. C'est ainsi que l'Etat s'enrichissant d'un côté s'affoiblit & se dépeuple de l'autre, & que les plus puissantes monarchies, après bien des travaux pour se rendre opulentes & désertes, finissent par devenir la proie des nations pauvres qui succombent à la funeste tentation de les envahir, & qui s'enrichissent & s'affoiblissent à leur tour, jusqu'à ce qu'elles soient elles-mêmes envahies & détruites par d'autres.

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avoit pu produire ces nuées de Barbares qui, durant tant de siecles, ont inondé l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Etoit-ce à l'industrie de leurs arts, à la sagesse de leurs loix, à l'excellence de leur police, qu'ils devoient cette prodigieuse population? Que nos savans veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces & brutaux, sans lumieres, sans frein, sans éducation, ne s'entrégorgeoient pas tous à chaque instant, pour se disputer leur pature ou leur chasse? Qu'ils nous expliquent comment ces misérables ont eu seulement la hardiesse de regarder en face

de si habiles gens que nous étions, avec une si belle discipline militaire, de si beaux codes, & de si fages loix? Enfin pourquoi, depuis que la société s'est perfectionnée dans les pays du nord, & qu'on y a tant pris de peine pour apprendre aux hommes leurs devoirs mutuels, & l'art de vivre agréablement & paisblement ensemble, on n'en voit plus rien sortir de semblable à ces multitudes d'hommes qu'il produisoit autrefois? J'ai bien peur que quelqu'un ne s'avise à la fin de me répondre que toutes ces grandes choses, savoir, les arts, les sciences & les loix, ont été très - sagement inventées par les hommes, comme une peste salutaire pour prévenir l'excessive multiplication de l'espece, de peur que ce monde, qui nous est destiné, ne devint à la fin trop petit pour ses habitans.

Quoi donc! faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien & le mien, & retourner vivre dans les forêts avec les ours? Conséquence à la maniere de mes adversaires, que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous, à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, & qui ne reconnoissez pour votre espece d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie; vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos sunsses acquisitions, vos esprits inquiets, vos cœurs corrompus & vos desirs estrénés, reprenez, puifqu'il dépend de vous, votre antique & première innocence; allez dans les bois perdre la

vue & la mémoire des crimes de vos contemporains, & ne craignez point d'avilir votre espece en renonçant à ses lumieres pour renoncer à ses vices. Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité, qui ne peuvent plus se nourrir d'herbe & de glands, ni se passer de loix & de chefs; ceux qui furent honorés dans leur premier pere de leçons surnaturelles; ceux qui verront dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'eussent de long-tems acquise, la raison d'un précepte indifférent par lui-même & inexplicable dans tout autre fyftême; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appella tout le genre - humain aux lumieres & au bonheur des célestes Intelligences; tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connoître, à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre ; ils respecteront les facrés liens des sociétés dont ils sont les membres; ils aimeront leurs semblables & les serviront de tout leur pouvoir, ils obéiront scrupuleusement aux loix, & aux hommes qui en sont les auteurs & les miniftres; ils honoreront sur-tout les bons & sages princes qui sauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus & de maux toujours prêts à nous accabler; ils animeront le zele de ces dignes chefs, en leur montrant sans crainte & sans flatterie la grandeur de leur tâche &

la rigueur de leur devoir : mais ils n'en mépriferont pas moins une constitution qui ne peut se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on desire plus souvent qu'on ne les obtient, & de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens,

Page 75. (NOTE 10. *) Parmi les hommes que nous connoissons, ou par nous-mêmes, ou par les historiens, ou par les voyageurs, les uns font noirs, les autres blancs, les autres rouges; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine frisée; les uns sont presque tous velus, les autres n'ont pas même de barbe; il y a eu & il y a peut-être encore des nations d'hommes d'une taille gigantesque; & laissant à part la fable des pygmées, qui peut bien n'être qu'une exagération, on sait que les Lapons & fur-tout les Groenlandois sont fort audessous de la taille moyenne de l'homme; on prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupedes; & fans ajouter une foi aveugle aux relations d'Hérodote & de Ctésias, on en peut du moins tirer cette opinion très - vraisemblable, que si l'on avoit pu faire de bonnes observations dans ces tems anciens où les peuples divers suivoient des manieres de vivre plus différentes entr'elles qu'ils ne font aujourd'hui, on y auroit aussi remarqué, dans la figure & l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces

faits, dont il est aisé de fournir des preuves incontestables, ne peuvent surprendre que ceux qui sont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent, & qui ignorent les puissans effets de la diversité des climats, de l'air, des alimens, de la maniere de vivre, des habitudes en général, & sur tout la force étonnante des mêmes causes, quand elles agissent continuellement sur de longues suites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages & les conquêtes, réunissent davantage les peuples divers, & que leurs manieres de vivre se rapprochent sans cesse par la fréquente communication, on s'apperçoit que certaines différences nationales ont diminué, & par exemple, chacun peut remarquer que les François d'aujourd'hui ne sont plus ces grands corps blancs & blonds décrits par les historiens latins, quoique le tems joint au mélange des Francs & des Normands, blancs & blonds eux-mêmes, ent du rétablir ce que la fréquentation des Romains avoit pu ôter à l'influence du climat. dans la constitution naturelle & le teint des habitans. Toutes ces observations sur les variétés que mille causes peuvent produire & ont produit en effet dans l'espece humaine, font douter si divers animaux semblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes sans beaucoup d'examen, ou à cause de quelques différences qu'ils remarquoient dans la conformation extérieure, ou seulement parce que ces animaux ne parloient pas, ne seroient

point en effet de véritables hommes sauvages, dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avoit eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avoit acquis aucun degré de perfection, & se trouvoit encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple

de ce que je veux dire.

"On trouve, dit le traducteur de l'hist. des " Voyages, dans le royaume de Congo, quan-" tité de ces grands animaux qu'on nomme " Orangs - Outangs aux Indes Orientales, qui " tiennent comme le milieu entre l'espece hu-" maine & les Babouins. Battel raconte que " dans les forêts de Mayomba, au royaume de , Loango, on voit deux fortes de monstres " dont les plus grands se nomment Pongos & , les autres Enjokos. Les premiers ont une ,, ressemblance exacte avec l'homme; mais ils " font beaucoup plus gros, & de fort haute , taille. Avec un vifage humain, ils ont les ", yeux fort enfoncés. Leurs mains, leurs joues, , leurs oreilles sont sans poil, à l'exception ,, des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils " aient le reste du corps assez velu, le poil n'en " est pas fort épais, & sa couleur est brune. " Enfin la seule partie qui les distingue des ,, hommes est la jambe qu'ils ont sans mollet. , lls marchent droits, en se tenant de la main ,, le poil du ou ; leur retraite est dans les bois; " ils dorment fur les arbres, & s'y font une " espece de toît qui les met à couvert de la n pluie. Leurs alimens font des fruits ou des

, noix sauvages. Jamais ils ne mangent de , chair. L'ulage des Negres qui traversent les forêts, est d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent que le matin, à leur départ, les Pongos prennent leur place au-" tour du feu, & ne se retirent pas qu'il ne soit , éteint : car, avec beaucoup d'adresse, ils n'ont point assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois. "Ils marchent quelquefois en troupes & , tuent les Negres qui traversent les forêts. Ils , tombent même fur les éléphans qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, & les , incommodent si fort à coups de poing, ou , de bâtons, qu'ils les forcent à prendre la fuite en poussant des cris. On ne prend jamais de Pongos en vie, parce qu'ils sont si , robustes que dix hommes ne suffiroient pas , pour les arrêter : mais les Negres en prennent , quantité de jeunes après avoir tué la mere, ,, au corps de laquelle le petit s'attache for-, tement. Lorsqu'un de ces animaux meurt, , les autres couvrent son corps d'un amas de branches ou de feuillages. Purchass ajoute que , dans les conversations qu'il avoit eues avec , Battel, il avoit appris de lui-même qu'un , Pongos lui enleva un petit Negre qui passa .. un mois entier dans la société de ces animaux : ,, car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils ,, surprennent, du moins losse ceux-ci ne

", les regardent point, comme le petit Negre ", l'avoit observé. Battel n'a point décrit la se-

.. conde espece de monstre.

" Dapper confirme que le royaume de Congo , est plein de ces animaux qui portent aux Indes le nom d'Orangs-Outangs, c'est-à-dire, , habitans des bois, & que les Africains nom-" ment Quojas-Morros. Cette bête, dit-il, est , si semblable à l'homme, qu'il est tombé dans , l'esprit à quelques voyageurs qu'elle pouvoit être fortie d'une femme & d'un singe : chi-" mere que les Negres même rejettent. Un de , ces animaux fut transporté de Congo en Hollande & présenté au prince d'Orange " Frédéric Henri. Il étoit de la hauteur d'un , enfant de trois ans & d'un embonpoint médiocre, mais quarré & bien proportionné, " fort agile & fort vif; les jambes charnues & , robustes, tout le devant du corps nud, mais , le derriere couvert de poils noirs. A la pre-", miere vue, son visage ressembloit à celui d'un , homme, mais il avoit le nez plat & recourbé; fes oreilles étoient aussi celles de l'espece hu-, maine; son sein, car c'étoit une femelle, étoit , potelé, son nombril enfoncé, ses épaules fort " bien jointes, ses mains divisées en doigts & " en pouces, ses mollets & ses talons gras & ,, charnus. Il marchoit souvent droit sur ses , jambes, il étoit capable de lever & porter " des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il vouloit , boire, il prenoit d'une main le couvercle du , pot, & tenoit le fond de l'autre. Ensuite il s'essuyoit gracieusement les levres. Il se cou-" choit pour dormir, la tête sur un coussin, , se couvrant avec tant d'adresse qu'on l'auroit

,, pris pour un homme au lit. Les Negres font d'étranges récits de cet animal. Ils affurent , non-seulement qu'il force les femmes & les , filles, mais qu'il ose attaquer des hommes , armés; en un mot, il y a beaucoup d'appa, rence que c'est le fatyre des anciens. Merolla , ne parle peut-être que de ces animaux, lors, qu'il raconte que les Negres prennent quel, quesois dans leurs chasses des hommes & des

" femmes fauvages "

Il est encore parlé de ces especes d'animaux antropoformes dans le troisieme Tome de la même histoire des Voyages, sous le nom de Beggos & de Mandrills; mais pour nous en tenir aux relations précédentes, on trouve dans la description de ces prétendus monftres des conformités frappantes avec l'espece humaine, & des différences moindres que celles qu'on pourroit assigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces passages les raisons sur lesquelles les auteurs se fondent pour refuser aux animaux en question le nom d'hommes sauvages: mais il est aisé de conjecturer que c'est à cause de leur stupidité, & aussi parce qu'ils ne parloient pas : raisons foibles pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas naturelle, & qui connoissent jusqu'à quel point sa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au dessus de son état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces descriptions nous peut faire juger combien.

bien ces animaux ont été mal observés & avec quels préjugés ils ont été vus. Par exemple, ils sont qualifies de monstres, & cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit, Battel dit que les Pongos tuent les Negres qui traversent les forêts; dans un autre, Purchass aioute qu'ils ne leur font aucun mal, même quand ils les surprennent; du moins lorsque les Negres ne s'attachent pas à les regarder. Les Pongos s'assemblent autour des feux allumés par les Negres, quand ceux-ci se etirent, & fe retirent à leur tour quand le feu est éteint; voilà le fait, voici maintenant le commentaire de l'observateur; car avec beaucoup d'adresse, ils n'ont pas assez de sens pour l'entretenir en y apportant du lois. Je voudrois deviner comment Battel ou Purchais fon compilateur a pu savoir que la retraite des Pongos étoit un effet de leur bêtise plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loango, le feu n'est pas une chose fort nécessaire aux animaux. & si les Negres en allument, c'est moins contre le froid que pour effrayer les bêtes féroces; il est donc très-simple qu'après avoir été quelque tems réjouis par la flamme, ou s'être bien réchauffés. les Pongos s'ennuient de rester toujours à la même place, & s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de tems que s'ils mangeoient de la chair. D'ailleurs, on sait que la plupart des animaux, sans en excepter l'homme, sont naturellement paresseux, & qu'ils se refusent à toutes fortes de soins qui ne sont pas d'une Politique, Tome I.

absolue nécessité. Enfin il paroit fort étrange que les Pongos dont on vante l'adresse & la force, les Pongos qui favent enterrer leurs morts & se faire des toits de branchages, ne sachent pas pousser des tisons dans le feu. Je me souviens d'avoir vu un singe faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les Pongos puissent faire; il est vrai que mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, je négligeai d'examiner si l'intention du singe étoit en effet d'entretenir le feu, ou simplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoi qu'il en soit, il est bien démontré que le finge n'est pas une variété de l'homme; nonseulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais fur-tout parce qu'on est sur que son espece n'a point celle de se perfectionner, qui est le caractere spécifique de l'espece humaine. Expériences qui ne paroissent pas avoir été faites sur le Pongos & l'Orang-Outang avec affez de soin pour en pouvoir tirer la même conclusion. Il y auroit pourtant un moyen par lequel, si l'Orang-Outang ou d'autres étoient de l'espece humaine, les observateurs les plus grossiers pourroient s'en assurer même avec démonstration; mais outre qu'une seule génération ne suffiroit pas pour cette expérience, elle doit passer pour impraticable, parce qu'il fau-droit que ce qui n'est qu'une supposition sut démontré vrai, avant que l'épreuve qui devroit constater le fait pût être tentée innocemment.

Les jugemens précipités, & qui ne sont point le fruit d'une raison éclairée, sont sujets à donner dans l'excès. Nos voyageurs sont sans façon des bêtes sous les noms de Pongos, de Mandrills, d'Orang - Outang, de ces mêmes êtres dont, sous les noms de Satyres, de Faunes, de Sitvains, les anciens faisoient des divinités. Peut - être, après des recherches plus exactes, trouvera-t-on que ce ne sont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes. En attendant, il me paroît qu'il y a bien autant de raison de s'en rapporter là-dessus à Merolla, religieux lettré, temoin oculaire, & qui, avec toute sa naiveté, ne laissoit pas d'être homme d'esprit, qu'au marchand Battel, à Dapper, à Purchass & aux autres compilateurs.

Quel jugement penset-on qu'eussent porté de pareils observateurs sur l'enfant trouvé en 1694, dont j'ai parlé ci-devant, qui ne donnoit aucune marque de raison, marchoit sur ses pieds & sur les mains, n'avoit aucun langage & formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme. Il fut long - tems, continue le même philosophe qui me fournit ce fait, avant de pouvoir proférer quelques paroles, encore le fit-il d'une maniere barbare. Aussi-tôt qu'il put parler, on l'interrogea fur son premier état. mais il ne s'en souvint non plus que nous nous souvenons de ce qui nous est arrivé au berceau. Si malheureusement pour lui cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs, on ne peut douter qu'après avoir remarque son filence

& sa stupidité, ils n'eussent pris le parti de le renvoyer dans les bois ou de l'enfermer dans une ménagerie; après quoi ils en auroient savamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse qui ressembloit assez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cents ans que les habitans de l'Europe inondent les autres parties du monde, & publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages & de relations, je suis perfuadé que nous ne connoissons d'hommes que les seuls Européens; encore paroit-il, aux préjugés ridicules qui ne sont pas éteints, même parmi les gens de lettres, que chacun ne fait gueres sous le nom pompeux d'étude de l'homme que celle des hommes de son pays. Les particuliers ont beau aller & venir, il semble que la philosophie ne voyage point : austi celle de chaque peuple est-elle peu propre pour un autre. La cause de ceci est maniseste, au moins pour les contrées éloignées : il n'y a gueres que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les Toldats & les millionnaires; or, on ne doit gueres s'attendre que les trois premieres classes fournissent de bons observateurs, & quant à ceux de la quatrieme, occupés de la vocation sublime qui les appelle, quand ils ne seroient pas sujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne se livreroient pas volontiers à des recherches qui paroissent ele pure curiolité, & qui les détourneroient des travanx plus importans auxquels ils se defli-

nent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Evangile, il ne faut que du zele, & Dieu donne le reste; mais pour étudier les hommes, il faut des talens que Dieu ne s'engage à donner à personne, & qui ne sont pas toujours le partage des faints. On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des descriptions de caracteres & de mœurs; mais on est tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choses, n'ont dit que ce que chacun savoit déjà, n'ont su appercevoir à l'autre bout du monde que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer sans sortir de leur rue, & que ces traits vrais qui distinguent les nations, & qui frappent les yeux faits pour voir, ont presque toujours échappé aux leurs. De là est venu ce bel adage de morale, si rebattu par la tourbe philosophesque, que les hommes sont par - tout les mêmes, qu'ayant par - tout les mêmes passions & les mêmes vices, il est assez inutile de chercher à caractériser les différens peuples; ce qui est à-peu-près aussi bien raisonné que si l'on disoit qu'on ne sauroit distinguer Pierre d'avec Jaques. parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche & des yeux.

Ne verra-t-on jamais renaître ces tems heureux où les peuples ne se méloient point de philosopher, mais où les Platons, les Thalès & les Pythagores, épris d'un ardent desir de savoir, entreprenoient les plus grands voyages uniquement pour s'instruire, & alloient au loin secouer le joug des préjugés nationaux, appren-

K 3

dre à connoître les hommes par leurs conformités & par leurs différences, & acquérir ces connoissances universelles qui ne sont point celles d'un fiecle ou d'un pays exclusivement, mais qui étant de tous les tems & de tous les lieux, sont pour ainsi dire, la science commune

des fages ?

On admire la magnificence de quelques curieux qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des favans & des peintres, pour y desiener des masures & déchiffres ou copier des inscriptions; mais j'ai peine à concevoir comment dans un fieele où l'on se pique de belles connoissances, il ne se trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire & aspirant à l'immortalité, dont l'un sacrifie vingt mille écus de son bien & l'autre dix ans de sa vie à un célebre voyage autour du monde; pour y étudier, non toujours des pierres & des plantes, mais une fois les hommes & les mœurs, & qui, après tant de siecles employés à mesurer & considérer la maison, s'avisent enfin d'en vouloir connoître les habitans.

Les académiciens qui ont parcouru les parties feptentrionales de l'Europe & méridionales de l'Amérique, avoient plus pour objet de les visiter en géometres qu'en philosophes. Cependant, comme ils étoient à la fois l'un & l'autre, on ne peut pas regarder comme tout à fait inconnues les régions qui ont été vues & décrites par les la Condamine & les Maupertuis. Le

joaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon. n'a rien laissé à dire sur la Perse : la Chine paroit avoir été bien observée par les Jésuites. Kempfer donne une idée passable du peu qu'il a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connoissons point les peuples des Indes Orientales, fréquentées uniquement par des Europeens plus curieux de remplir leurs bourses que leurs têtes. L'Afrique entiere & ses nombreux habitans, aussi singuliers par leur caractere que par leur couleur, sont encore à examiner; toute la terre est couverte de nations dont nous ne connoissons que les noms, & nous nous mélons de juger le genre-humain! Supposons un Montesquieu , un Buffon , un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe voyageant pour instruire leurs compatriotes, observant & décrivant, comme ils savent faire, la Turquie, l'Egypte, la Barbarie, l'Empire de Maroc. la Guinée, les pays des Caffres, l'intérieur de l'Afrique & ses côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pégu & d'Ava, la Chine, la Tartarie, & sur-tout le Japon: puis dans l'autre hémisphere le Mexique, le Péron, le Chili, les terres Magellaniques, fans oublier les Patagons, vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguai, s'il étoit possible, le Brésil, enfin les Caraïbes, la Floride & toutes les contrées sauvages, voyage le plus important de tous & celui qu'il faudroit faire avec le plus de soin : K A

fupposons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courses mémorables, fissent ensuite à loisir l'histoire naturelle, morale & politique de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes sortir un monde nouveau de dessous leur plume, & nous apprendrions ainsi à connoître le nôtre: je dis que quandante pareils observateurs affirmeront d'un tel animal que c'est un homme, & d'un autre que c'est une bête, il faudra les en croire; mais ce seroit une grande simplicité de s'en rapporter là dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on seroit quelquesois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux.

Pag. 76. (Note 11. *) Cela me paroît de la derniere évidence, & je ne saurois concevoir d'où nos philosophes peuvent faire naître toutes les passions qu'ils prêtent à l'homme naturel. Excepté le seul nécessaire physique, que la nature même demande, tous nos autres besoins ne sont tels que par l'habitude, avant laquelle ils n'étoient point des besoins, ou par nos desirs, & l'on ne desire point ce qu'on n'est pas en état de connoître. D'où il suit que l'homme sauvage ne desirant que les choses qu'il connoît, & ne connoissant que celles dont la possession est en son pouvoir, ou facile à acquérir, rien ne doit être si tranquille que son ame & rien si borné que son esprit.

Pag. 84. (No TE 12.*) Je trouve dans le Gouvernement civil de Locke une objection qui me paroit trop spécieuse pour qu'il me soit permis de la dissimuler. " La fin de la société entre le mâle & la femelle, dit ce philoso-2) phe, n'étant pas simplement de procréer, mais de continuer l'espece, cette société doit durer même après la procréation, du moins aussi long-tems qu'il est nécessaire pour la nourriture & la conservation des procréés; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils soient capables de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Cette , regle, que la sagesse infinie du Créateur a n établie sur les œuvres de ses mains, nous , voyons que les créatures inférieures à l'hom, me l'observent constamment & avec exactitude. Dans ces animaux qui vivent d'herbe. ,, la société entre le mâle & la femelle ne , dure pas plus long-tems que chaque acte ,, de copulation, parce que les mamelles de la mere étant suffisantes pour nourrir les petits ,, jusqu'à ce qu'ils soient capables de paître , l'herbe, le male se contente d'engendrer, ,, & il ne se mêle plus après cela de la fe-" melle ni des petits, à la subsistance desquels ,, il ne peut rien contribuer. Mais au regard ,, des bêtes de proie, la fociété dure plus long-tems, à cause que la mere ne pouvant pas bien pourvoir à sa subsistance propre & nour-, rir en même tems ses petits par sa seule " proie, qui est une voie de se nourrir & plus laborieuse & plus dangereuse que n'est Κs

. celle de se nourrir d'herbe, l'affistance du " male est tout-à-fait nécessaire pour le main-, tien de leur commune famille, si l'on peut , user de ce terme; laquelle jusqu'à ce qu'elle , puisse aller chercher quelque proie ne sau-, roit sublister que par les soins du mâle & de la femelle. On remarque le même dans tous les oiseaux, si l'on excepte quelques. oiseaux domestiques qui se trouvent dans des lieux où la continuelle abondance de nourriture exempte le mâle du soin de nourrir les petits; on voit que pendant que les petits dans leur nich ont besoin d'alimens. le mâle & la femelle y en portent, jusqu'à ce que ces petits-là puissent voler & pourvoir à leur subsistance.

" Et en cela , à mon avis, consiste la prin-" cipale, si ce n'est la seule raison pourquoi le mâle & la femelle dans le genre-humain font obligés à une société plus longue que " n'entretiennent les autres créatures. Cette raifon est que la femme est capable de concevoir, & est pour l'ordinaire derechef grosse & fait un nouvel enfant, long-tems avant que le précédent foit hors d'état de se passer. du secours de ses parens, & puisse lui-même. pourvoir à ses besoins. Ainsi un pere étant obligé de prendre soin de ceux qu'il a en-🛴 gendrés, & de prendre ce soin-là pendant , long tems, il est aussi dans l'obligation de continuer à vivre dans la fociété conjugale arec la même femme de qui il les a eus, &

" de demeurer dans cette société beaucoup plus n long-tems que les autres créatures, dont les , petits pouvant subsister d'eux-mêmes avant que le tems d'une nouvelle procréation vienne. n le lien du mâle & de la femelle se rompt " de lui-même, & l'un & l'autre se trouvent , dans une pleine liberté, jusqu'à ce que cette , faison qui a Contume de solliciter les ani-, maux à se joindre ensemble, les oblige à se n choisir de nouvelles compagnes. Et ici l'on ,, ne sauroit admirer assez la sagesse du Créa-,, teur, qui ayant donné à l'homme des qua-" lités propres pour pourvoir à l'avenir aussi-, bien qu'au présent, a voulu & a fait en sorte que la fociété de l'homme durât beancour n plus long-tems que celle du male & de la , femelle parmi les autres créatures, afin que par là l'industrie de l'homme & de la femme ,, fût plus excitée, & que leurs intérêts fus-,, sent mieux unis, dans la vue de faire des , provisions pour leurs enfans & de leur laisser , du bien : rien ne pouvant être plus préju-", diciable à des enfans qu'une conjonction in-, certaine & vague, ou une dissolution facile & fréquente de la société conjugale ». Le même amour de la vérité qui m'a fait exposer fincerement cette objection, m'excite à l'accompagner de quelques remarques, finonpour la résoudre, au moins pour l'éclaircir. 1. l'observerai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en matiere de physique, & qu'elles servent plutôt à ren-K 6

dre raison des faits existans qu'à constater l'existence réelle de ces saits. Or tel est le genre de preuve que M. Locke emploie dans le passage que je viens de rapporter; car quoiqu'il puisse être avantageux à l'espece humaine que l'union de l'homme & de la semme soit permanente, il ne s'ensuit pas que cela ait été ainsi établi par la nature; autrement il faudroit dire qu'elle a aussi institué la société civile, les arts, se commerce & tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où M. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie la société du mâle & de la femelle dure plus long-tems que parmi ceux qui vivent d'herbe, & que l'un aide à l'autre à nourrir les petits; car on ne voit pas que le chien. le chat, l'ours, ni le loup reconnoissent leur femelle mieux que le cheval, le belier. le taureau, le cerf, ni tous les autres animaux quadrupedes ne reconnoissent la leur. Il semble au contraire que si le secours du mâle étoit nécessaire à la femelle pour conserver ses petits, ce seroit sur-tout dans les especes qui ne vivent que d'herbes, parce qu'il faut fort long-tems à la mere pour paître, & que durant tout cet intervalle elle est forcée de négliger sa portée, au lieu que la proie d'une ourse ou d'une louve est dévorée en un instant. & qu'elle a, fans souffrir la faim, plus de tems pour allaiter ses petits. Ce raisonnement est confirmé par une observation sur le nombre relatif de mamelles & de petits qui

distingue les especes carnacieres des frugivores, & dont j'ai parlé dans la note 8. Si cette observation est juste & générale, la femme n'ayant que deux mamelles, & ne faisant gueres qu'un enfant à la fois, voilà une forte raison de plus pour douter que l'espece humaine soit naturellement carnaciere, de forte qu'il semble que, pour tirer la conclusion de Locke, il faudroit retourner tout à fait son raisonnement. Il n'y a pas plus de solidité dans la même distinction appliquée aux oiseaux. Car qui pourra se perfuader que l'union du mâle & de la femelle foit plus durable parmi les vautours & les corbeaux que parmi les tourterelles? Nous avons deux especes d'oiseaux domestiques, la canne & le pigeon, qui nous fournissent des exemples directement contraires au système de cet auteur. Le pigeon, qui ne vit que de grain, reste uni à sa femelle, & ils nourrissent leurs petits en commun. Le canard dont la voracité est connue, ne reconnoît ni sa femelle ni ses petits, & n'aide en rien à leur subsistance; & parmi les poules, espece qui n'est gueres moins carnaciere, on ne voit pas que le coq se mette aucunement en peine de la couvée. Que si dans d'autres especes le mâle partage avec la femelle le soin de nourrir les petits, c'est que les oiseaux, qui d'abord ne peuvent voler & que la mere ne peut allaiter, sont beaucoup moins en état de se passer de l'assistance du pere que les quadrupedes, à qui suffit la mamelle de la mere, au moins durant quelque tems.

3. Il y a bien de l'incertitude fur le fait principal qui sert de base à tout le raisonnement de M. Locke: car pour savoir, si comme il le prétend, dans le pur état de nature la femme est pour l'ordinaire derechef grosse & fait un nouvel enfant long-tems avant que le précédent puisse pourvoir lui-même à ses befoins, il faudroit des expériences qu'affurément Locke n'avoit pas faites & que personne n'est à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari & de la femme est une occasion se prochaine de s'exposer à une nouvelle grosfesse, qu'il est bien difficile de croire que la rencontre fortuite ou la seule impulsion du tempérament produisit des effets aussi fréquens dans le pur état de nature que dans celui de la fociété conjugale; lenteur qui contribueroit peut-être à rendre les enfans plus robuftes, & qui d'ailleurs pourroit être compensée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand age chez les femmes qui en auroient moins abusé dans leur jeunesse. A l'égard des enfans, il y a bien des raisons de croire que leurs forces & leurs organes se développent plus tard parmi nous qu'ils ne faisoient dans Fétat primitif dont je parle. La foiblesse originelle qu'ils tirent de la constitution des parens, les foins qu'on prend d'envelopper & gener tous leurs membres, la moliesse dans laquelle ils font élevés, peut - être l'usage d'un autre lait que celui de leur mere, tout contrarie & retarde en eux les premiers progrès de la nature. L'application qu'on les oblige de donner à mille choses sur lesquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diversion considérable à leur accroissement; de sorte que, si au lieu de surcharger & fatiguer d'abord leurs esprits de mille manieres, on laissoit exercer leurs corps aux mouvemens continuels que la nature semble leur demander, il est à croire qu'ils seroient beaucoup plutôt en état de marcher, d'agir, & de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

4. Enfin M. Locke prouve tout au plus qu'il pourroit bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorsqu'elle a un enfant; mais il ne prouve nullement qu'il a dû s'v attacher avant l'accouchement & pendant les neuf mois de la groffeste. Si telle femme est indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, si même elle lui devient inconnue. pourquoi la fecourra - t - il après l'accouchement? Pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne sait pas seulement lui appartenir. & dont il n'a résolu ni prévu la naissance? M. Locke suppose évidemment ce qui est en question: car il ne s'agit pas de savoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appétit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui ci n'a pas le

moindre souci ni peut-être la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre, & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus: car cette espece de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération, exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. Une autre femme peut donc contenter les nouveaux desirs de l'homme aussi commodément que celle qu'il a déjà connue, & un autre homme contenter de même la femme, supposé qu'elle soit pressée du même appétit pendant l'état de grossesse, de quoi l'on peut raisonnablement douter. Que si dans l'état de nature la femme ne ressent plus la passion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obstacle à sa société avec l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puisqu'alors elle n'a plus besoin ni de l'homme qui l'a fécondée, ni d'aucun autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raison de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raison de rechercher le même homme. Le raisonnement de Locke tombe donc en ruine, & toute la dialectique de ce philosophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes & d'autres ont commise. Ils avoient à expliquer un fait de l'état de nature, c'est-à-dire, d'un état où les hommes vivoient isolés, & où tel homme n'avoit aucun motif de demeurer à côté de tel homme, ni peut-être les hommes de demeurer à côté. les uns des autres, ce qui est bien pis; & ils n'ont pas songé à se transporter au - delà des siecles de société, c'est-à-dire, de ces tems où les hommes ont toujours une raison de demeurer près les uns des autres, & où tel homme a souvent une raison de demeurer à côté de tel homme ou de telle semme.

Pag. 85. (NOTE 13.*) Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philosophiques qu'il y auroit à faire sur les avantages & les inconvéniens de cette institution des langues: ce n'est pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, & le peuple lettré respecte trop ses préjugés pour supporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laissons donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oser prendre quelquesois le parti de la raison contre l'avis de la multitude. Nec. quidquam felicitati humani generis decederet, f, pulsa tot linguarum peste & confusione, unam artem callerent mortales, & signis, motibus, gestibusque licitum foret quidvis ex-plicare. Nunc verò ita comparatum est, ut animalium qua vulgo bruta creduntur, melior longe quam nostra hac in parte videatur conditio, utpote que promptius & forsan felicius, sensus & cogitationes suas sine interprete significent, quam ulli queant mortales, prasertim

s peregrino utantur fermone. Is. Vossius, de Poëmat. Cant. & viribus Rythmi, p. 66.

Pag. 93. (NOTE 14. *) Platon montrant combien les idées de la quantité discrete & de ses rapports sont nécessaires dans les moindres arts, se moque avec raison des auteurs de son tems qui prétendoient que Palamede avoit inventé les nombres au siege de Troye, comme si, dit ce philosophe, Agamemnon eut pu ignorer jusques - là combien il avoit de jambes? En effet, on sent l'impossibilité que la société & les arts sussent parvenus où ils étoient déjà du tems du fiege de Troye, sans que les hommes eussent l'usage des nombres & du calcul: mais la nécessité de connoître les nombres avant que d'acquérir d'autres connoissances, n'en rend pas l'invention plus aisee à imaginer; les noms des nombres une fois connus, il est aisé d'en expliquer le sens & d'exciter les idées que ces noms représentent; mais pour les inventer il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être pour ainsi dire familiarisé avec les méditations philosophiques, s'être exercé à considérer les êtres par leur seule essence, & indépendamment de toute autre perception, abstraction très-penible, très - métaphysique, très - peu naturelle, & fans laquelle cependant ces idées n'eussent jamais pu se transporter d'une espece ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir universels. Un sauvage pouvoit considérer séparé-

ment sa jambe droite & sa jambe gauche, ou les regarder ensemble sous l'idee indivisible d'une couple sans jamais penser qu'il en avoit deux; car autre chose en l'idée représentative qui nous peint un objet, & autre chose l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvoit - il calculer jusqu'à cinq, & quoique appliquant ses mains l'une sur l'autre, il ent pu remarquer que les doigts se répondoient exactement, il étoit bien loin de songer à leur égalité numérique; il ne savoit pas plus le compte de ses doigts que de ses cheveux; & si , après lui avoir fait entendre ce que c'est que nombres, quelqu'un lui eût dit qu'il avoit autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il ent peut-être été fort surpris, en les comparant, de trouver que cela étoit vrai.

Pag. 99. (NOTE 15. *) Il ne faut pas confondre l'amour propre & l'amour de soimème, deux passions très-différentes par leur nature & par leurs essets. L'amour de soimème est un sentiment naturel qui porte tout animal à veiller à sa propre conservation, & qui, dirigé dans l'homme par la raison & modisé par la pitié, produit l'humanité & la vertu. L'amour - propre n'est qu'un sentiment relatif, factice, & né dans la société, qui porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre, qui inspire aux hommes tous les maux qu'ils se sont mutuellement, & qui est la véritable source de l'hanneur.

Ceci bien entendu, je dis que dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour - propre n'existe pas ; car chaque homme en particulier se regardant lui - même comme le seul spectateur qui l'observe, comme le seul être dans l'univers qui prenne intérêt à lui, comme le seul juge de son propre mérite, il n'est pas possible qu'un sentiment qui prend sa source dans des comparaisons qu'il n'est pas à portée de faire, puisse germer dans fon ame: par la même raison cet homme ne fauroit avoir ni haine ni desir de vengeance, passions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offense reçue; & comme c'est le mépris ou l'intention de nuire & non le mai qui constitue l'offense, des hommes qui ne savent ni s'apprécier ni se comparer, peuvent se faire beaucoup de violences mutuelles, quand il leur en revient quelque avantage, sans jamais s'offenser réciproquement. En un mot chaque homme ne voyant gueres fes femblables que comme il verroit des animaux d'une autre espeçe, peut ravir la proie au plus foible ou céder la sienne au plus fort, sans envisager ces rapines que comme des événemens naturels, sans le moindre mouvement d'insolence ou de dépit, & sans autre passion que la douleur ou la joie d'un bon ou mauvais fuccès.

Pag. 134. (NOTE 16. *) C'est une chose extrêmement remarquable, que depuis tant

d'années que les Européens se tourmentent pour amener les Sauvages des diverses contrées du monde à leur maniere de vivre, ils n'aient pas pu encore en gagner un feul, non pas même à la faveur du christianisme; car nos missionnaires en font quelquesois des chrétiens, mais jamais des hommes civilisés. Rien ne peut surmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs & vivre à notre maniere. Si ces pauvres Sauvages sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle incon-cevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation. ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous ; tandis qu'on lit en mille endroits que des François & d'autres Européens se sont refugiés volontairement parmi ces nations, y ont passé leur vie entiere sans pouvoir plus quitter une si étrange maniere de vivre, & qu'on voit même des missionnaires sensés regretter avec attendrissement les jours calmes & innocens qu'ils ont passés chez ces peuples & méprisés? Si l'on répond qu'ils n'ont pas assez de lumieres pour juger sainement de leur état & du nôtre, je répliquerai que l'estimation du bon-heur est moins l'affaire de la raison que du sentiment. D'ailleurs, cette réponse peut se rétorquer contre nous avec plus de force encore; car il y a plus loin de nos idées à la disposition d'esprit où il faudroit être pour concevoir le goût que trouvent les Sauvages à leur maniere de vivre, que des idées des

" répondirent fort bien aux soins qu'on prit pour son éducation. Le Gouverneur espé-, rant beaucoup de son esprit, l'envoya aux , Indes avec un Commissaire-général qui l'em-, ploya utilement aux affaires de la Compa-, gnie. Il revint au Cap après la mort du ,, Commissaire. Peu de jours après son retour, ,, dans une visite qu'il rendit à quelques Hot-,, tentots de ses parens, il prit le parti de se dépouiller de sa parure Européenne pour se , revêtir d'une peau de brebis. Il retourna au , fort, dans ce nouvel ajustement, chargé d'un , paquet qui contenoit ses anciens habits. & , les présentant au Gouverneur il lui tint ce ,, discours (*). Ayez la bonte, Monseur, de ", faire attention que je renonce pour toujours ,, a cet appareil. Je renonce aussi pour toute , ma vie à la religion chrétienne, ma réso. , lution est de vivre & mourir dans la reli-,, gion , les manieres & les usages de mes ,, ancêtres. L'unique grace que je vous demande 🚃 est de me laisser le collier 🕳 le coutelas que " je porte. Je les garderai pour l'amour de , vous. Aussi-tôt, sans attendre la réponse de ,, Van der Stel, il se déroba par la fuite, & " jamais on ne le revit au Cap " Histoire des voyages, tome 5. p. 175.

Pag. 145. (NOTE 17. *) On pourroit m'objecter que, dans un pareil défordre, les

hommes,

^(*) Voyez le frontispise.

hommes, au lieu de s'entr'égorger opiniatrément, se seroient dispersés, s'il n'y avoit point eu de bornes à leur dispersion. Mais premiérement ces bornes eussent au moins été celles du monde, & si l'on pense à l'excessive po-pulation qui résulte de l'état de nature, on jugera que la terre dans cet état n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainsi forcés à se tenir rassemblés. D'ailleurs, ils se seroient dispersés. si le mal avoit été rapide & que c'ent été un changement fait du jour au lendemain; mais ils naissoient sous le joug : ils avoient l'habitude de le porter quand ils en sentoient la pesanteur, & ils se contentoient d'attendre l'occasion de le secouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités qui les forçoient à se tenir rassemblés, la dispersion n'étoit plus sifacile que dans les premiers tems où nul n'ayant besoin que de foi-même, chacun prenoit son parti sans attendre le consentement d'un autre.

Pag. 149. (NOTE 18.*) Le Maréchal de V*** contoit que, dans une de ses campagnes, les excessives friponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait soussirie & musquer l'armée, il le tança vertement & le maça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le fripon & je suis bien aise de vous dire qu'on ne pend point un homme qui dispose de cent mille écus. Je ne sais comment cela se fit, ajoutoit naïvement le maréchal; mais en effet il ne sut Politique. Tome I.

Digitized by Google

LETTRE

DE

J. J. ROUSSEAU,

A MONSIEUR

PHILOPOLIS.

the state of the

Vous voulez, Monsieur, que je vous réponde, puisque vous me faites des questions. Il s'agit, d'ailleurs, d'un ouvrage dédié à mes Concitoyens; je dois en le défendant justifier l'honneur qu'ils m'ont fait de l'accepter. Je laisse à part dans votre lettre ce qui me regarde en bien & en mal, parce que l'un compense l'autre à-peu-près, que j'y prends peu d'intérêt, le Public encore moins, & que tout cela ne fait rien à la recherche de la vérité. Je commence donc par le raisonnement que vous me proposez, comme essentiel à la question que j'ai tâché de résoudre.

L'état de société, me dites-vous, ré-

fulte immédiatement des facultés de l'homme & par conséquent de sa nature. Vouloir que l'homme ne devînt point sociable; ce seroit donc vouloir qu'il ne sût point homme, & c'est attaquer l'ouvrage de Dieu que de s'élever contre la société humaine. Permettez-moi, Monsieur, de vous proposer à mon tour une difficulté avant de résoudre la vôtre. Je vous épar gnerois ce détour, si je connoissois un chemis plus san para eller en fact.

chemin plus für pour aller au but.

Supposons que quelques Savans trouvassent un jour le secret d'accélérer la vieillesse, & l'art d'engager les hommes à faire usage de cette rare découverte. Persuasion qui ne seroit peut-être pas si difficile à produire qu'elle paroît au premier aspect; car la raison, ce grand véhicule de toutes nos sottises, n'auroit garde de nous manquer à celle-ci. Les Philosophes sur-tout & les gens sensés, pour secouer le joug des passions & goûter le précieux repos de l'ame, gagnéroient à grands pas l'âge de Nestor, & renonceroient volontiers aux desirs qu'on peut satisfaire, afin de se garantir de ceux qu'il faut étousser. Il n'y auroit que quelques

étourdis qui, rougissant même de leur foiblesse, voudroient follement rester jeunes & heureux, au lieu de vieillir pour

être sages.

Supposons qu'un esprit singulier, bizarre, & pour tout dire, un homme à paradoxes, s'avisât alors de reprocher aux
autres l'absurdité de leurs maximes, de
leur prouver qu'ils courent à la mort en
cherchant la tranquillité, qu'ils ne font
que radoter à force d'être raisonnables;
& que s'il faut qu'ils soient vieux un
jour, ils devroient tâcher au moins de
l'être le plus tard qu'il seroit possible.

Il ne faut pas demander si nos sophistes craignant le décri de leur Arcane, se hâteroient d'interrompre ce discoureur importun. « Sages vieillards, diroient-ils » à leurs sestateurs, remerciez le Ciel » des graces qu'il vous accorde, & séli- » citez - vous sans cesse d'avoir si bien » suivi ses volontés. Vous êtes décrépits, » il est vrai, languissans, cacochymes; » tel est le sort inévitable de l'homme, » mais votre entendement est sain; vous » êtes perclus de tous les membres, mais » votre tête en est plus libre; vous ne

» fauriez agir, mais vous parlez comme » des oracles; & si vos douleurs augmen-» tent de jour en jour, votre Philosophie » augmente avec elles. Plaignez cette » jeunesse impétueuse que sa brutale santé » prive des biens attachés à votre foi-» blesse. Heureuses infirmités qui rassem-» blent autour de vous tant d'habiles n Pharmaciens fournis de plus de drogues » que vous n'avez de maux, tant de » favans Médecins qui connoissent à fond » votre pouls, qui savent en grec les » noms de tous vos rhumatismes, tant » de zélés confolateurs & d'héritiers fidel-» les qui vous conduisent agréablement » à votre derniere heure. Que de secours » perdus pour vous si vous n'aviez su » vous donner les maux qui les ont ren-» dus nécessaires » l'

Ne pouvons - nous pas imaginer qu'apostrophant ensuite notre imprudent avertisseur, ils lui parleroient à-peu-près ainsi:

" Cessez, déclamateur téméraire, de " tenir ces discours impies. Osez - vous " blâmer ainsi la volonté de celui qui a " fait le genre - humain? L'état de vieil-" lesse ne découle-t-il pas de la constitu" tion de l'homme? N'est-il pas naturel
" à l'homme de vieillir? Que faites vous
" donc dans vos discours séditieux que
" d'attaquer une soi de la nature & par
" conséquent la volonté de son Créateur?
" Puisque l'homme vieillit, Dieu veut
" qu'il vieillisse. Les faits sont-ils autre
" chose que l'expression de sa volonté?
" Apprenez que l'homme jeune n'est point
" celui que Dieu a voulu faire, & que
" pour s'empresser d'obéir à ses ordres
" il saut se hâter de vieillir.»

Tout cela supposé, je vous demande, Monsieur, si l'homme aux paradoxes doit se taire ou répondre, & dans ce dernier cas, de vousir bien m'indiquer ce qu'il doit dire, je tâcherai de résoudre alors

votre objection.

Puisque vous prétendez m'attaquer par mon propre système, n'oubliez pas, je vous prie, que selon moi la fociété est naturelle à l'espece humaine comme la décrépitude à l'individu, & qu'il faut des Arts, des Loix, des Gouvernemens aux Peuples comme il faut des bequilles aux vieillards. Toute la différence est que l'état de vieillesse découle de la seule nature de l'homme, & que celui de société découle de la nature du genre-humain; non pas immédiatement comme vous le dites, mais seulement comme je l'ai prouvé, à l'aide de certaines circonstances extérieures qui pouvoient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard, & par conséquent accélérer ou ralentir le progrès. Plusieurs même de ces circonstances dépendent de la volonté des hommes; j'ai été obligé, pour éta-blir une parité parfaite, de supposer dans l'individu le pouvoir d'accélérer fa vieillesse comme l'espece a celui de retarder la fienne. L'état de société ayant donc un terme extrême auquel les hommes font les maîtres d'arriver plus tôt ou plus tard, il n'est pas inutile de leur montrer le danger d'aller si vîte, & les miseres d'une condition qu'ils prennent pour la perfection de l'espece.

A l'énumération des maux dont les hommes sont accablés & que je soutiens être leur propre ouvrage, vous m'assurez, Leibnitz & vous, que tout est bien, & qu'ainsi la providence est justifiée. J'étois éloigné de croire qu'elle est besoin pour 252

those existe pour qu'il ne soit pas permis de desirer qu'elle existat autrement. Mais, Monsieur, si tout est bien comme il est, tout étoit bien comme il étoit avant qu'il y eût des Gouvernemens & des Loix; il fut donc au moins superflu de des établir, & Jean - Jaques alors, avec votre fystême, eût eu beau jeu contre Philo-polis. Si tout est bien comme il est, de la maniere que vous l'entendez, à quoi bon corriger nos vices, guérir nos maux, redresser nos erreurs? Que servent nos Chaires, nos Tribunaux, nos Académies? Pourquoi faire appeller un Médecin quand vous avez la fievre? Que favez-vous si le bien du plus grand tout que vous ne connoissez pas, n'exige point que vous ayez le transport, & si la fanté des ha-bitans de Saturne ou de Sirius ne soussiri-roient point du rétablissement de la vôtre? Laissez aller tout comme il pourra, afin que tout aille toujours bien. Si tout est le mieux qu'il peut être, vous devez blâmer toute action quelconque; car toute action produit nécessairement quelque changement dans l'érat où sont les cho-Yes, au moment qu'elle se fait; on ne

peut donc toucher à rien sans mal saire; & le quiétisme le plus parsait est la seule vertu qui reste à l'homme. Ensin si tout est bien comme il est, il est bon qu'il y ait des Lapons, des Esquimaux, des Algonquins, des Chicacas, des Caraïbes, qui se passent de notre police, des Hotentots qui s'en moquent, & un Genevois qui les approuve. Leibnitz lui-même conviendroit de ceci.

L'homme, dites-vous, est tel que l'exigeoit la place qu'il devoit occuper dans l'univers. Mais les hommes different tellement selon les tems & les lieux qu'avec une pareille logique, on seroit sujet à tirer du particulier à l'universel des conséquences fort contradictoires & fort peu concluantes. Il ne faut qu'une erreur de Géographie pour bouleverser toute cette prétendue doctrine qui déduit ce qui doit être de ce qu'on voit. C'est à faire aux Castors, dira l'Indien, de s'enfouir dans des tanieres, l'homme doit dormir à Pair dans un hamac fuspendu à des arbres. Non, non, dira le Tartare, Phomme est fait pour coucher dans un chariot. Pauvres gens, s'écrieront nos Philopolis d'un air de pitié, ne voyezvous pas que l'homme est fait pour bâtir des villes! Quand il est question de raisonner sur la nature humaine, le vrai Philosophe n'est ni Indien, ni Tartare, ni de Geneve, ni de Paris, mais il est homme.

Que le finge soit une bête, je le crois, & j'en ai dit la raison; que l'Orang-Outang en soit une aussi, voilà ce que vous avez la bonté de m'apprendre, & j'avoue qu'après les saits que j'ai cités, la preuve de celui-là me sembloit difficile. Vous philosophez trop bien pour prononcer là-dessus aussi légérement que nos voyageurs qui s'exposent quelquesois sans beaucoup de saçons, à mettre leurs semblables au rang des bêtes. Vous obligerez donc surement le Public, & vous instruirez même les Naturalistes en nous apprenant les moyens que vous avez employés pour décider cette question.

Dans mon Epître dédicatoire, j'ai félicité ma Patrie d'avoir un des meilleurs Gouvernemens qui pussent exister. Par trouvé dans le Discours qu'il devoit y avoir très-peu de bons Gouvernemens;

je ne vois pas où est la contradiction que vous remarquez en cela. Mais comment savez-vous, Monsieur, que j'irois vivre dans les bois si ma santé me le permet-toit, plutôt que parmi mes Concitoyens pour lesquels vous connoissez ma tendresse? Loin de rien dire de semblable dans mon Ouvrage, vous y avez dû voir des raisons très-fortes de ne point choisir ce genre de vie. Je sens trop en mon particulier combien peu je puis me passer de vivre avec des hommes aussi corrompus que moi, & le sage même, s'il en est, n'ira pas aujourd'hui chercher le bonheur au fond d'un désert. Il faut fixer, quand on le peut, fon féjour dans sa Patrie pour l'aimer & la servir. Heureux celui qui, privé de cet avantage, peut au moins vivre au fein de l'amitié dans la Patrie commune du genre - humain, dans cet asyle immense ouvert à tous les hommes, où fe plaisent également l'austere sagesse & la jeunesse solâtre; où regnent l'humanité, l'hospitalité, la dou-ceur, & tous les charmes d'une société facile; où le pauvre trouve encore des amis, la vertu des exemples qui l'animent, & la raison des guides qui l'éclairent. C'est sur ce grand théâtre de la fortune, du vice, & quelquesois des vertus, qu'on peut observer avec fruit le spectacle de la vie; mais c'est dans son pays que chacun devroit en paix achever la sienne.

Il me semble, Monsieur, que vous me censurez bien gravement, sur une réstexion qui me paroît très-juste, & qui, juste ou non, n'a point dans mon écrit le sens qu'il vous plaît de lui donner par l'addition d'une seule lettre. Si la nature nous a destinés à être saints, me faites-vous dire, j'ose presque assure que l'état de réstexion est un état contre nature & que l'homme qui médite est un animal dépravé. Je vous avoue que si j'avois ainsi confondu la santé avec la fainteté, & que la proposition sût vraie, je me croirois très-propre à devenir un grand saint moimême dans l'autre monde, ou du moins à me porter toujours bien dans celui-ci.

Je finis, Monsieur, en répondant à vos trois dernieres questions. Je n'abuserai pas du tems que vous me donnez pour y résléchir; c'est un soin que j'avois pris

d'avance.

Un homme ou tout autre Etre sensible qui n'auroit jamais connu la douleur, auroit-il de la pitié, & seroit-il ému à la vue d'un enfant qu'on égorgeroit? Je réponds

que non.

Pourquoi la populace à qui M. Rousseau accorde une si grande dose de pitié, se repaît-elle avec tant d'avidité du spectacle d'un malheureux expirant sur la roue? Par la même raison que vous allez pleurer au théâtre & voir Seide égorger son pere, ou Thyeste boire le fang de son fils. La pitié est un sentiment si délicieux qu'il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'éprouver. D'ailleurs, chacun a une curiosité secrete d'étudier les mouvemens de la nature aux approches de ce moment redoutable que nul ne peut éviter. Ajoutez à cela le plaisir d'être pendant deux mois l'orateur du quartier & de raconter pathétiquement aux voisins la belle mort du dernier roué.

L'affection que les femelles des animaux témoignent pour leurs petits, a-t-elle ces petits pour objet, ou la mere? D'abord la mere pour son besoin, puis les petits par habitude. Je l'avois dit dans le Dif-

258 J. J. ROUSSEAU, &c.

cours. Si par hasard c'étoit celle-ci, le biens âtre des petits n'en seroit que plus assuré. Je le croirois ainsi. Cependant cette maxime demande moins à être étendue que resserée; car, dès que les poussins sont éclos, on ne voit pas que la poule ait aucun besoin d'eux, & sa tendresse maternelle ne le cede pourtant à nulle autre.

Voilà, Monsieur, mes réponses. Remarquez au reste que, dans cette affaire comme dans celle du premier Discours, je suis toujours le monstre qui soutient que l'homme est naturellement bon, & que mes adversaires sont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des scélérats.

Je suis, autant qu'on peut l'être, de quelqu'un qu'on ne connoît point.

Monsieur, &c.



DISCOURS

SUR

L'ECONOMIE

POLITIQUE:

LE mot d'ECONOMIE, ou D'ŒCONOMIE vient de oixos, maison, & de vouos, loi, & ne signifie originairement que le sage & légitime gouvernement de la maison, pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été dans la suite étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'Etat. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle dans ce dernier cas, économie générale, ou politique; & dans l'autre, économie domessique, ou particuliere. Ce n'est que de la premiere qu'il est question dans cet article.

Quand il y auroit entre l'Etat & la famille autant de rapport que plusieurs auteurs le prétendent, il ne s'ensuivroit pas pour cela que les regles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés, sussent convenables à l'autre : elles different trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même maniere, & il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domessique, où le pere peut tout voir par lui-même, & le gouvernement civil, où le ches ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudroit que les talens, la force, & toutes les facultés du pere, augmentassent en raison de la grandeur de la famille, & que l'ame d'un puissant monarque sût à celle d'un homme ordinaire, comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'Etat pourroit - il être semblable à celui de la famille dont le fondement est si dissérent? Le pere étant physiquement plus fort que ses ensans aussi long-tems que son secours leur est nécessaire, le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande samille dont tous les membres sont naturellement égaux, l'autorité politique purement arbitraire quant à son institu-

tion, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le magistrat commander aux autres qu'en vertu des loix. Le pou-voir du pere sur les ensans, sondé sur leur avantage particulier, ne peut par sa nature s'étendre jusqu'au droit de vie & de mort : mais le pouvoir souverain qui n'a d'autre objet que le bien commun, n'a d'autres bornes que celles de l'utilité publique bien entendue : distinction que j'expliquerai dans son lieu. Les devoirs du pere lui sont dictés par des sentimens naturels, & d'un ton qui lui permet rarement de désobéir. Les chess n'ont point de semblable regle, & ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, & dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore; c'est que les ensans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du pere, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui; c'est tout le contraire dans la grande famille, où l'administration générale n'est établie que pour affurer la propriété particuliere qui lui est antérieure. Le principal objet

des travaux de toute la maison, est de conserver & d'accroître le patrimoine du pere, asin qu'il puisse un jour le partager entre ses ensans sans les appauvrir; au lieu que la richesse du sisc n'est qu'un moyen, souvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix & dans l'abondance. En un mot, la petite samille est destinée à s'éteindre, & à se résoudre un jour en plusieurs autres samilles semblables; mais la grande étant saite pour durer toujours dans le même état, il saut que la premiere s'augmente pour se multiplier: & non-seulement il sussit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

ver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le pere doit commander dans la famille. Premiérement, l'autorité ne doit pas être égale entre le pere & la mere; mais il faut que le gouvernement soit un, & que dans les partages d'avis il y ait une voix prépondérante qui décide. 2°. Quelque légeres qu'on veuille supposer les incommodités particulieres à la semme; comme elles sont toujours

pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme; parce qu'il lui importe de s'assu-rer que les ensans, qu'il est sorcé de reconnoître & de nourrir, n'appartien-nent pas à d'autres qu'à lui. La semme qui n'a rien de semblable à craindre, n'a pas le même droit sur le mari. 3°. Les enfans doivent obéir au pere, d'abord par nécessité, ensuite par reconnoissance; après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens, 4%. A l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entre-tien qu'il leur donne; sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, & qu'au-cun droit ne peut l'autoriser. Il n'y a rien de tout cela dans la so-ciété politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particu-

intérêt naturel au bonheur des particus

liers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misere. La magistrature est-elle héréditaire, c'est souvent un enfant qui commande à des hommes : estelle élective, mille inconvéniens se font sentir dans les élections, & l'on perd dans l'un & l'autre cas tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie & leurs divifions. En un mot , les abus sont inévitables & leurs suites funestes dans toute société, où l'intérêt public & les loix n'ont aucune force naturelle, & sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel & les passions du chef & des membres.

Quoique les sonctions du pere de samille & du premier magistrat doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes; seur devoir & seurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les consondre sans se sormer de sausses idées des loix sondamentales de la société, & sans tomber dans des erreurs satales au genre-humain. En esset, si la voix de

la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon pere pour bien remplir ses devoirs, elle n'est pour le magistrat qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter des siens, & qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte ou à celle de l'Etat, s'il n'est retenu par la plus sublime vertu. La seule précaution nécessaire au pere de famille, est de se garantir de la dépravation, & d'empêcher que les inclinations naturelles ne se corrompent en lui; mais ce sont elles qui corrompent le magistrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à confulter son cœur; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le sien : sa raison même lui doit être suspecte, & il ne doit suivre d'autre regle que la raison publique, qui est la loi. Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons peres de famille; mais depuis l'existence du monde, la sagesse humaine a fait bien peu de bons magistrats.

De tout ce que je viens d'exposer, il s'ensuit que c'est avec raison qu'on a distingué l'économie publique de l'économie particulière, & que la Cité n'ayant rien de commun avec la famille que l'obliga-

Politique. Tome I. M

tion qu'ont les chefs de rendre heureux l'un & l'autre, leurs droits ne sauroient dériver de la même source, ni les mêmes regles de conduite convenir à tous les deux. J'ai cru qu'il suffiroit de ce peu de lignes pour renverser l'odieux système que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé Patriarcha, auquel deux hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour lui répondre : au reste, cette erreur est fort ancienne, puisqu'Aristote même, qui l'adopte en certains lieux de ses Politiques, juge à propos de la combattre en d'autres.

Je prie mes Lecteurs de bien distinguer encore l'économie publique dont j'ai à parler, & que j'appelle gouvernement, de l'autorité suprême que j'appelle souveraineté; distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif, & oblige en certains cas le Corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutrice, & ne peut obliger que les particuliers. Voyez POLITIQUE & SOUVE-RAINETÉ.

Qu'on me permette d'employer pour

un moment une comparaison commune & peu exacte à bien des égards, mais pro-

pre à me faire mieux entendre.

Le Corps politique, pris individuelle-ment, peut être confidéré comme un corps organisé, vivant, & semblable à celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête; les loix & les coutumes font le cerveau, principe des nerfs & fiége de l'entendement, de la volonté & des sens, dont les juges & magistrats sont les organes; le commerce, l'industrie & l'agriculture, sont la bouche & l'estomac qui préparent la subsistance commune; les finances publiques sont le sang-qu'une sage économie, en faisant les fonc-tions du cœur, renvoie distribuer par tout le corps la nourriture & la vie; les citoyens sont le corps & les membres qui font mouvoir, vivre, & travailler la machine, & qu'on ne fauroit blesser en aucune partie, qu'aussi - tôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé.

La vie de l'un & de l'autre est le moi commun au tout, la sensibilité réciproque, & la correspondance interne de tou-

tes les parties. Cette communication vientelle à cesser, l'unité sormelle à s'évanouir, & les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxta - position ? l'homme est mort, ou l'Etat est dissout.

Le Corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté; & cette volonté générale, qui tend toujours à la conservation & au bien-être du tout & de chaque partie, & qui est la source des loix, est pour tous les membres de l'Etat par rapport à eux & à lui, la regle du juste & de l'injuste; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens tant d'Ecrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux ensans de Lacédémone, pour gagner leur frugal repas, comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. Voyez au mot DROIT, la source de ce grand & lumineux principe, dont cet article est le développement.

Il est important de remarquer que cette regle de justice, sure par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers; & la raison de ceci est évidente: c'est qu'alors la volonté de l'Etat, quoique générale par rapport à ses membres, ne l'est plus par rapport aux autres Etats & à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particuliere & individuelle, qui a sa regle de justice dans la loi de nature, ce qui rentre également dans le principe établi : car alors la grande ville du monde devient le Corps politique dont la loi de nature est toujours la volonté générale, & dont les Etats & peuples divers ne sont que des membres individuels.

De ces mêmes distinctions appliquées à chaque société politique & à ses membres, découlent les regles les plus universelles & les plus surs fur lesquelles on puisse juger d'un bon ou d'un mauvais Gouvernement, & en général, de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute société politique est composée d'autres sociétés plus petites, de différentes especes dont chacune a ses intérêts & ses maximes; mais ces sociétés que chacun apperçoit, parce qu'elles ont une sorme extérieure & autorisée, ne sont pas les seules qui existent réellement dans l'Etat; tous les particuliers qu'un intérêt com-

M 3

mun réunit, en composent autant d'autres, permanentes ou passageres, dont la force n'est pas moins réelle pour être moins apparente, & dont les divers rapports bien observés font la véritable connoissance des mœurs. Ce font toutes ces affociations tacites ou formelles qui modifient de tant de manieres les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces sociétés particulieres a toujours deux relations; pour les membres de l'affociation, c'est une volonté générale; pour la grande société, c'est une volonté particuliere, qui trèssouvent se trouve droite au premier égard, & vicieuse au second. Tel peut être prétre dévot, ou brave foldat, ou patricien zélé, & mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuse à la petite communauté, & très - pernicieuse à la grande. H est vrai que les sociétés parti-culieres étant toujours subordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celle-ci préférablement aux autres, que les devoirs du citoyen vont avant ceux du sénateur, & ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureusement

l'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse du devoir, & augmente à mesure que l'association devient plus étroite & l'engagement moins sacré; preuve invincible que la volonté la plus générale est aussi toujours la plus juste, & que la voix du peuple est en esset la

voix de Dieu.

Il ne s'ensuit pas pour cela que les dé-libérations publiques soient toujours équi-tables; elles peuvent ne l'être pas lors-qu'il s'agit d'affaires étrangeres; j'en ai dit la raison. Ainsi, il n'est pas impossible qu'une République bien gouvernée fasse une guerre injuste. Il ne l'est pas non plus que le conseil d'une démocratie passe de mauvais décrate & condamne les innomauvais décrets & condamne les innocens: mais cela n'arrivera jamais, que le peuple ne soit séduit par des intérêts particuliers , qu'avec du crédit & de l'éloquence quelques hommes adroits sau-ront substituer aux siens. Alors autre chose sera la délibération publique, & autre chose la volonté générale. Qu'on ne m'oppose donc point la démocratie d'Athenes, parce qu'Athenes n'étoit point en effet une démocratie, mais une aristocratie trèstyrannique, gouvernée par des savans & des orateurs. Examinez avec soin ce qui se passe dans une délibération quelconque, & vous verrez que la volonté générale est toujours pour le bien commun; mais très souvent il se fait une scission fecrete, une consédération tacite, qui pour des vues particulieres sait éluder la disposition naturelle de l'assemblée. Alors le Corps social se divise réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne & juste à l'égard de ces nouveaux corps, injuste & mauvaise à l'égard du tout dont chacun d'eux se démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupule & d'honneur à certains égards, trompeurs & fripons à d'autres, soulant aux pieds les plus sacrés devoirs, & sideles jusqu'à la mort à des engagemens souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la soi publique; c'est ainsi que les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu dans la grande

fociété, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

En établissant la volonté générale pour premier principe de l'économie publique & regle fondamentale du Gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si les magistrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magistrats, & si dans les affaires publiques on doit consulter le bien de l'Etat ou celui des chefs. Depuis long-tems cette question a été décidée d'une maniere par la pratique, & d'une autre par la raison; & en général ce seroit une grande folie d'espérer que ceux qui dans le fait sont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il seroit donc à propos de diviser encore l'économie publique en populaire & tyrannique. La premiere est celle de tout Etat, où regne entre le peuple & les chess unité d'intérêt & de volonté; l'autre existera nécessairement par-tout où le Gouvernement & le peuple auront des intérêts différens & par conséquent des volontés opposées. Les maximes de celleci sont inscrites au long dans les archives de l'histoire & dans les satyres de Machiavel. Les autres ne se trouvent que dans les écrits des philosophes qui osent reclamer les droits de l'humanité.

I. La premiere & plus importante maxime du Gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale; mais pour la fuivre il faut la connoître, & sur-tout la bien distinguer de la volonté particulière en commençant par soi-même; distinction toujours fort disticile à faire, & pour laquelle il n'ap-partient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumières. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté qui n'est gueres moindre, est d'affurer à la fois la liberté publique & l'autorité du Gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes unis. par leurs besoins mutuels dans la grande société, à s'unir plus étroitement par des fociétés civiles; vous n'en trouverez point d'autre que celui d'affurer les biens, la vie, & la liberté de chaque membre par la protection de tous : or comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un

d'entr'eux, sans porter atteinte à celle des autres? & comment pourvoir aux besoins publics sans altérer la propriété particu-lière de ceux qu'on force d'y contribuer? De quelques sophismes qu'on puisse co-lorer tout cela, il est certain que si l'on peut contraindre ma volonté, je ne suis plus libre, & que je ne suis plus maître de mon bien, si quelqu'autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devoit sembler insurmontable, a été levée avec la premiere par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plutôt par une inspiration céleste, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'assujettir les hommes pour les rendre libres? d'em-ployer au service de l'Etat les biens, les bras, & la vie même de tous ses membres, fans les contraindre & fans les confulter? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu? de faire valoir leur consentement contre leur refus, & de les forcer à se punir eux-mêmes, quand ils sont ce qu'ils n'ont pas voulu? Comment se peutil faire qu'ils obéissent & que personne M 6

ne commande, qu'ils servent & n'aient point de maître; d'autant plus libres en effet que sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi. C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice & la liberté. C'est cet organe salutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique, & lui apprend à agir selon les maximes de son propre jugement, & à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'est elle seule aussi que les chess doivent faire parler quand ils commandent; car sitôt qu'indépendamment des loix, un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état civil, & se met vis - à - vis de lui dans le pur état de nature où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

Le plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des loix dont il est le ministre, & sur

lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison doit - il les observer sui-même qui jouit de toute leur faveur. Car son exemple est de telle force, que quand même le peuple voudroit bien souffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devroit se garder de profiter d'une fi dangereuse prérogative, que d'autres s'esforceroient bientôt d'usurper à leur tour, & souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagemens de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au-dessus de la loi sans renoncer à ses avantages, & personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison nulle exemption de la loi ne sera jamais accordée à quelque titre que ce puisse être dans un Gouvernement bien policé. Les citoyens mêmes qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs & jamais par des privileges: car la République est à la veille de sa ruine, si-tôt que quelqu'un peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux loix. Mais si jamais la noblesse ou le

militaire, ou quelqu'autre ordre de l'Etat, adoptoit une pareille maxime, tout feroit

perdu sans ressource.

La puissance des loix dépend encore plus de leur propre fagesse que de la sé-vérité de leurs ministres, & la volonté publique tire fon plus grand poids de la raison qui l'a dictée : c'est pour cela que Platon regarde comme une précaution très-importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raisonné qui en montre la justice & l'utilité. En esset, la premiere des loix est de respecter les loix : la rigueur des châtimens n'est qu'une vaine ressource imaginée par de petits esprits pour substituer la terreur à ce respect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les fupplices font le plus terribles, font auffi ceux où ils font le plus fréquens; de sorte que la cruauté des peines ne marque gueres que la multitude des înfracteurs, & qu'en punissant tout avec la même sévé-rité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition. de leurs fautes.

Mais quoique le Gouvernement ne soit.

pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant & d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, & il n'y 'en a pas même beaucoup à gagner les cœurs; car l'expérience a depuis longtems appris au peuple à tenir grand compte à ses chess de tout le mal qu'ils ne lui font pas, & à les adorer quand il n'en est pas hai. Un imbécille obei peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'Etat fait les prévenir; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions. qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fit bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, & le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisis. Il est cer-tain, du moins, que le plus grand talent des chess est de déguiser seur pouvoir pour le rendre moins odieux, & de conduire l'Etat si paisiblement, qu'il semble n'avoir pas befoin de conducteurs.

Je conclus donc que comme le premier devoir du législateur est de conformer

les loix à la volonté générale, la premiere regle de l'économie publique est que l'ad-ministration soit conforme aux loix. C'en fera même assez pour que l'Etat ne soit pas mal gouverné, si le législateur a pourvu, comme il le devoit, à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le sol, les mœurs, le voisinage, & tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police & d'économie, abandonnés à la sagesse du Gouvernement: mais il a toujours deux regles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions; l'une est l'esprit de la loi qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir; l'autre est la volonté générale, source & supplément de toutes les loix, & qui doit toujours être consultée à leur désaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée? Faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu? Il faudra d'autant moins l'affembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision sût l'expression de la volonté générale; que ce moyen

est impraticable dans un grand peuple, & qu'il est rarement nécessaire quand le Gouvernement est bien intentionné: car les chefs favent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire, le plus équitable; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent quand on la choque trop ouvertement, elle se laisse appercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible les exemples à suivre en pareil cas. A la Chine, le Prince a pour maxime constante de donner le tort à ses Officiers dans toutes les altercations qui s'élevent entr'eux & le peuple. Le pain est-il cher dans une province? PIntendant est mis en prison: se fait - il dans une autre une émeute? le Gouverneur est cassé, & chaque Mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on n'examine ensuite l'affaire dans un procès régulier; mais une longue expérience en a fait prévenir ainsi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injustice à réparer; & l'empereur persuadé que la clameur publique ne s'éleve jamais sans sujet, démêle toujours au-travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griess qu'il redresse.

C'est beaucoup que d'avoir sait régner l'ordre & la paix dans toutes les parties de la République; c'est beaucoup que l'Etat soit tranquille & la loi respectée: mais si l'on ne sait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, & le Gouvernement se fera dissicilement obéir s'il se borne à l'obéissance. S'il est bon de savoir employer les hommes tels qu'ils sont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a besoin qu'ils soient; l'autorité la plus absolue est celle qui pénetre jusqu'à l'intérieur de l'homme, & ne s'exerce pas moins sur la volonté que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à sa longue ce que le Gouvernement les fait être. Guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace & canaille quand il lui plaît: & tout Prince qui méprise ses sujets, se déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas su les rendre

estimables. Formez donc des hommes fi vous voulez commander à des hommes; si vous voulez qu'on obéisse aux loix, faites qu'on les aime, & que pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on le doit faire. C'étoit-là le grand art des Gouvernemens anciens, dans ces tems reculés où les philosophes donnoient des loix aux peuples, & n'employoient leur autorité qu'à les rendre sages & heureux. De-là tant de loix somptuaires, tant de réglemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admifes ou rejettées avec le plus grand soin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'administration, & on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs esclaves avec autant de soin qu'en avoient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos Gouvernemens modernes qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il foit nécessaire ou possible d'aller jusques - là.

I I. Seconde regle effentielle de l'économie publique, non moins importante que la premiere. Voulez-vous que la volonte générale soit accomplie? faites que toutes les volontés particulieres s'y rapportent; & comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particuliere à la générale, pour dire la même chose en un

mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins avenglés par leur ambition, ils verroient combien il est impossible qu'aucun établissement, quel qu'il soit, puisse marcher selon l'es-prit de son institution, s'il n'est dirigé selon la loi du devoir; ils sentiroient que le plus grand ressort de l'autorité pu-blique est dans le cœur des citoyens, & que rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du Gouvernement. Nonseulement il n'y a que des gens de bien qui sachent administrer les loix, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui sachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les supplices; châtiment moins rigoureux, moins continuel, & auquel on a du moins l'espoir d'échapper; & quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire, ne manquent gueres de moyens

d'éluder la loi, ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particu-liers se réunissent contre l'intérêt général qui n'est plus celui de personne, les vices publics ont plus de sorce pour énerver les loix, que les loix n'en ont pour réprimer les vices; & la corruption du peuple & des chess s'étend ensin jusqu'au Gouvernement, quelque sage qu'il puisse être : le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux loix que pour les enfreindre en effet avec fureté. Bientôt les meilleures loix deviennent les plus funestes: il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existassent pas ; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation, l'on ajoute vainement édits sur édits, réglemens sur réglemens. Tout cela ne fert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les loix, plus vous les rendez méprisables; & tous les surveillans que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part, Bienrôt le prix de la vertu devient celui

du brigandage: les hommes les plus vils sont les plus accrédités; plus ils sont grands, plus ils sont méprisables; leur infamie éclate dans leurs dignités, & ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achetent les suffrages des chess ou la protection des semmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir & l'Etat; & le peuple qui ne voit pas que ses vices sont la premiere cause de ses malheurs, murmure & s'écrie en gémissant : « Tous mes maux ne viennent » que de ceux que je paye pour m'en » garantir ».

C'est alors qu'à la voix du devoir qui me parle plus dans les cœurs, les chess sont forcés de substituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites & misérables ruses qu'ils appellent maximes d'Etat, & mysteres du cabinet. Tout ce qui reste de vigueur au Gouvernement est employé par ses membres à se perdre & supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne se sont qu'à mesure que l'intérêt personnel

le demande, & selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques est de sasciner tellement les yeux de ceux dont ils ont besoin, que chacun croye travailler pour son intérêt en travaillant pour le leur; je dis le leur, si tant est qu'en esset le véritable intérêt des chess soit d'anéantir les peuples pour les soumettre, & de ruiner leur propre bien

pour s'en assurer la possession.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, & que les dépositaires de l'autorité publique s'appliquent sincérement à nourrir cet amour par leur exemple & par leurs soins, toutes les difficultés s'évanouissent, l'administration prend une facilité qui la dispense de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le mystere. Ces esprits vastes, si dangereux & si admirés, tous ces grands ministres dont la gloire se consond avec les malheurs du peuple, ne sont plus regrettés: les mœurs publiques suppléent au génie des chess; & plus la vertu regne, moins les talens sont nécessaires. L'ambition même est mieux servie par le devoir que par l'usurpation; le peuple convaincu que ses

chess ne travaillent qu'à faire son bon-heur, les dispense par sa désérence de travailler à affermir leur pouvoir; & l'his-toire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime & dont il est aimé, est cent sois plus absolue que toute la tyrannie des usur-pateurs. Ceci ne signifie pas que le Gou-vernement doive craindre d'user de son vernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une maniere légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de ches ambitieux ou pusillanimes, que la mollesse ou l'orgueil ont perdus, aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas consondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être sévere pour être juste: soussir la méchanceté qu'on a le droit & le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même. Sicusi enim est aliquando missericordia puniens, ita est cru-

aliquando misericordia puniens, ita est crudelitas parcens. Aug. Epist. 54.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens,
soyez bons; il faut leur apprendre à l'être;
El'exemple même, qui est à cet égard
la premiere leçon, n'est pas le seul moyen

gu'il

qu'il faille employer: l'amour de la patrie est le plus efficace; car comme je l'ai déjà dit, tout homme est vertueux quand sa volonté particuliere est conforme en tout à la volonté générale, & nous voulons volontiers ce que veulent les gens

que nous aimons.

Il semble que le sentiment de l'huma-nité s'évapore & s'affoiblisse en s'étendant sur toute la terre, & que nous ne sau-rions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple Européen. Il faut en quelque maniere borner & comprimer l'intérêt & la commisération pour lui donner de l'activité. Or comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'hu-manité concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir, & par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce fentiment doux & vif qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui sans Politique. Tome I.

la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produisit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, & tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérisson. Ne nous en étonnons pas; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimeres à quiconque ne les a point sentis; & l'amour de la patrie plus vif & plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant : mais il est aisé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante & sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton: l'un étoit plus philosophe, & l'autre plus citoyen. Athenes étoit déjà perdue, & Socrate n'avoit plus de patrie que le monde entier; Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur; il ne vivoit que pour elle & ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hom-mes: mais entre César & Pompée, Caton femble un dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat les sophistes, & meurt pour la vérité: l'autre désend l'Etat, la liberté, les loix contre les conquérans du monde, & quitte ensin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne éleve de Socrate seroit le plus vertueux de ses contemporains; un digne émule de Caton en seroit le plus grand. La vertu du premier seroit son bonheur, le second chercheroit son bonheur dans celui de tous. Nous serions instruits par l'un & conduits par l'autre, & cela seul décideroit de la présérence: car on n'a jamais sait un peuple de sages, mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

Voulons - nous que les peuples soient vertueux? commençons donc par leur faire aimer la patrie: mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers, & qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut resuser à personne? Ce seroit bien pis s'ils n'y jouissoient pas même de la sureté civile, & que leurs biens, leur yie ou leur liberté sussent à la discrétion

des hommes puissans, sans qu'il leur sût possible ou permis d'oser réclamer les loix. Alors foumis aux devoirs de l'état civil, sans jouir même des droits de l'état de nature & sans pouvoir employer leurs forces pour se désendre, ils seroient par conséquent dans la pire condition où se puissent trouver des hommes libres, & le mot de patrie ne pourroit avoir pour eux qu'un sens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête; & il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente qu'un membre de l'Etat quel qu'il soit en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme usant de sa raison aillent lui crever les yeux. La sureté particuliere est tellement liée avec la confédération publique, que sans les égards que l'on doit à la foiblesse humaine, cette conventionseroit dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'Etat un seul citoyen qu'on eût pu secourir; si l'on en retenoit à tort un feul en prison, & s'il se perdoit un seul procès avec une injustice évidente: car les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union fociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la feule force qui fait la dissolution de l'Etat civil.

En effet, l'engagement du Corps de la nation n'est - il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres avec autant de foin qu'à celle de tous les autres? & le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'Etat? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous, j'admirerai cette sentence dans la bouche d'un digne & vertueux patriote qui se consacre volontairement & par devoir à la mort pour la solut de son pays e mais se l'on parter de son pays e mais se l'on parter de son pays e mais se l'on pays e mais se l'on parter de son pays e mais se l'on parter de son pays e mais se l'on pays e mais e le salut de son pays: mais si l'on entend qu'il soit permis au Gouvernement de sacrifier un innocent au falut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, & la plus directement opposée aux loix sondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens & leurs vies à la

défense de chacun d'eux, asin que la soiblesse par la sorce publique, & chaque membre par tout l'Etat. Après avoir par supposition retranché du peuple un individu
après l'autre, pressez les partisans de cette
maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par le Corps de l'Etat, & vous
verrez qu'ils le réduiront à la fin à unpetit nombre d'hommes qui ne sont pas
le peuple, mais les officiers du peuple;
& qui s'étant obligés par un serment particulier à périr eux - mêmes pour son salut, prétendent prouver par-là que c'est
à lui de périr pour le leur.
Veut - on trouver des exemples de la

Veut - on trouver des exemples de la protection que l'Etat doit à ses membres, & du respect qu'il doit à leurs personnes à ce n'est que chez les plus illustres & les plus courageuses nations de la terre qu'il faut les chercher, & il n'y a gueres que les peuples libres où l'on sache ce que vaut un homme. A Sparte, on sait en quelle perplexité se trouvoit toute la République lorsqu'il étoit question de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une af-

faire si importante, que dans toute la grandeur d'Alexandre, ce puissant Monarque n'eût osé de sang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accusé n'eût comparu pour se désendre devant ses concitoyens, & n'eût été condamné par eux. Mais les Romains se distinguerent au-dessus de tous les peuples de la terre par les égards du Gouvernement pour les particuliers, & par son attention scrupuleuse à respecter les droits inviolables de tous les membres de l'Etat. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples citoyens; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le Sénat même, ni les consuls, dans toute leur majesté, n'en avoient pas le droit, & chez le plus puissant peuple du monde, le crime & la peine d'un citoyen étoit une désolation publique; aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que par la loi Porcia la peine de mort fut commuée en celle de l'exil. pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome & dans les armées cet

amour des concitoyens les uns pour les autres, & ce respect pour le nom romain qui élevoit le courage & animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre, étoient ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes; & il est à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions, il n'y avoit que la civique & celle des triomphateurs qui fussent d'herbe & de feuilles, toutes les autres n'étoient que d'or. C'est ainsi que Rome sut vertueuse & devint la maîtresse du monde. Chess ambitieux! Un pâtre gouverne ses chiens & ses troupeaux, & n'est que le dernier des hommes. S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent peuvent nous honorer: respectez donc vos concitoyens, & vous vous rendrez refpectables; respectez la liberté, & votre puissance augmentera tous les jours : ne passez jamais vos droits, & bientôt ils feront fans bornes.

Que la patrie se montre donc la mere

commune des citoyens, que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rende cher, que le Gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, & que les loix ne soient à leurs yeux que les garans de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes; mais sans paroître les attaquer directement, la mau-vaise volonté des chess en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois au puissant d'arme offensive, & de bouclier contre le foible, & le pré-texte du bien public est toujours le plus dangereux sléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire, & peut-être de plus dissicile dans le Gouvernement, c'est une intégrité sévere à rendre justice à tous, & sur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre & des riches à contenir. C'est fur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des loix; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche & contre la misere du pauvre; le premier les élude, le fecond leur échappe; l'un brise la toile, & l'autre passe autravers.

C'est donc une des plus importantes affaires du Gouvernement, de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire, & entassés dans un lieu tandis que les autres se dépeuplent; les arts d'agrément & de pure industrie savorisés aux dépens des métiers utiles & pénibles; l'agriculture sacrifiée au commerce; le publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'Etat; enfin la vénalité poussée à tel excès, que la considération se compte avec les pistoles, & que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent : telles sont les causes les plus senfibles de l'opulence & de la misere, de l'intérêt particulier substitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cause commune, de la corruption du peuple, & de l'affoiblissement de tous les ressorts du Gouvernement. Tels sont par conséquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils se sont sentir, mais qu'une sage administration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes nœurs le respect pour les loix, l'amour de la patrie, & la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions seront infuffisantes, si l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'économie publique, par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens; sans cela vous n'aurez que de méchans esclaves, à commencer par les chess de l'Etat. Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour; & pour les avoir hommes, il faut les instruire ensans. Qu'on me dise que quiconque a des hommes à gouverner, ne doit pas chercher hors de leur nature une persection dont ils ne sont pas susceptibles; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions, & que

l'exécution d'un pareil projet ne feroit pas plus desirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certai-nement un fort mauvais citoyen: mais il faut convenir aussi que si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, & ce qui est véritablement beau, plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les exerce assez-tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le Corps de l'Etat, & à n'appercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir ensin à s'identisser en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur ame à ce grand objet, & à transformer ainsi en une vertu sublime, cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non-seulement la Philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions, mais l'Histoire en

fournit mille exemples éclatans: s'ils sont si rares parmi nous, c'est que personne ne se soucie qu'il y ait des citoyens, & qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez tôt pour les former. Il n'est plus tems de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours, & que l'habitude s'est jointe à l'amour-propre; il n'est plus tems de nous tirer hors de nous-mêmes, quand une sois le moi humain concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprisable activité qui absorbe toute vertu & sait la vie des petites ames. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étoussent l'avarice de la patrie pour les concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice, une maîtresse, & la vanité?

C'est du premier moment de la vie, qu'il faut apprendre à mériter de vivre, & comme on participe en naissant aux droits des citoyens, l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des loix pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'ensance, qui enseignent à obéir aux autres; & comme on ne laisse pas la rai-

fon de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumieres & aux préjugés des peres l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'Etat encore plus qu'aux peres; car selon le cours de la nature, la mort du pere lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'Etat demeure & la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des peres, & se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, & qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfans qu'ils exerçoient séparément sous le nom de peres, & n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des regles prescrites par le Gouvernement, & sous des magistrats établis par le Souverain, est donc une des maximes fondamentales du Gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des loix de l'Etat & des maximes de la volonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par-dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mere qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme des freres, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes & de citoyens au stérile & vain babil des sophistes, & à devenir un jour les désenseurs & les peres de la patrie dont ils auront été si long-tems les ensans.

Je ne parlerai point des magistrats destinés à présider à cette éducation, qui certainement est la plus importante affaire de l'Etat. On sent que si de telles marques de la consiance publique étoient légérement accordées, si cette fonction sublime n'étoit pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres le prix de leurs travaux, l'honorable & doux repos de leur vieillesse, & le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise seroit inutile & l'éducation sans succès; car par - tout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, & le précepte par l'exemple, l'instruction demeure fans fruit, & la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres, courbés sous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage; que des magistrats integres, blanchis dans la pourpre & sur les tribunaux, enseignent la justice; les uns & les autres le formeront ainfi de vertueux successeurs, & transmettront d'âge en âge aux générations suivantes, l'expérience & les talens des chefs, le courage & la vertu des citoyens, & l'émulation commune à tous de vivre & mourir pour la patrie.

Je ne sache que trois peuples qui aient autresois pratiqué l'éducation publique; savoir, les Crétois, les Lacédémoniens, & les anciens Perses: chez tous les trois elle eut le plus grand succès, & sit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'est trouvé divisé en nations

trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable; & d'autres raisons que le Lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'est une chose très-remarquable que les Romains aient pu s'en passer; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel, que le monde ne doit plus espérer de revoir. La vertu des Romains engendrée par l'horreur de la tyrannie & des crimes des tyrans, & par l'a-mour inné de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de citoyens; & le pouvoir sans bornes des peres sur leurs ensans, mit tant de sévérité dans la police particuliere, que le pere plus craint que les magistrats, étoit dans son tribunal do-mestique le censeur des mœurs & le vengeur des loix. Voyez EDUCATION.

C'est ainsi qu'un Gouvernement attentis & bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeller chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indissérence des citoyens pour le sort de la République, & con-

tient dans d'étroites bornes cet intérêt personnel, qui isole tellement les particuliers, que l'Etat s'affoiblit par leur puissance & n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Par-tout où le peuple aime son pays, respecte les loix, & vit simplement, il reste peu de chose à faire pour le rendre heureux; & dans l'administration publique où la fortune a moins de part qu'au sort des particuliers, la sagesse est si près du bonheur que ces deux objets se consondent.

III. Ce n'est pas assez d'avoir des citoyens & de les protéger; il faut encore songer à leur subsistance; & pourvoir aux besoins publics est une suite évidente de la volonté générale, & le troisieme devoir essentiel du Gouvernement. Ce devoir n'est pas, comme on doit le sentir, de remplir les greniers des particuliers & les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que pour l'acquérir le travail soit toujours nécessaire & ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du sisc, & les dépenses de l'administration publique. Ainsi,

après avoir parlé de l'économie générale par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de dissicultés à résoudre, ni de contradictions à

lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, & plus important à certains égards que la liberté même; soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie; soit parce que les biens étant plus saciles à usurper & children de la parce que plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui peut se ravir plus aisément; soit enfin parce que la propriété est le vrai sondement de la so-ciété civile, & le vrai garant des engagemens des citoyens : car si les biens ne répondoient pas des personnes, rien ne seroit si facile que d'éluder ses devoirs & de se moquer des loix. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'Etat & du Gouvernement exige des frais & de la dépense; & comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société

doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est dissicile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers sans l'attaquer d'un autre, & il n'est pas possible que tous les réglemens qui regardent l'ordre des successions, les testamens, les contrats, ne gênent les citoyens à certains égards sur la disposition de leur propre bien, & par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci - devant de l'accord qui regne entre l'autorité de la loi & la liberté du citoyen, il y a, par rapport à la disposition des biens, une remarque importante à faire, qui leve bien des dissicultés. C'est, comme l'a montré Pussendorf, que par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, & qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi, lui prescrire les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est au sond moins altérer son droit en apparence, que l'étendre en esset.

En général, quoique l'institution des loix qui reglent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien n'appartienne qu'au Souverain, l'es-prit de ces loix que le Gouvernement doit nivre dans leur application, est que de pere en sils & de proche en proche, les biens de la famille en sortent & s'alienent le moins qu'il est possible. Il y a une rai-son sensible de ceci en saveur des ensans, à qui le droit de propriété seroit fort inutile, si le pere ne leur laissoit rien, & qui de plus ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du pere, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée & non moins importante, est que rien n'est plus sune les changements continuels publique, que les changemens continuels d'état & de fortune entre les Citoyens; changemens qui font la preuve & source de mille désordres, qui boulever-sent & consondent tout, & par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose, se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui descendent, ne peuvent prendre les maximes ni les lumieres convenables à leur nouvel état, & beaucoup moins en remplir les devoirs. Je passe à l'objet des finances publiques,

Si le peuple se gouvernoit lui - même, & qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'administration de l'Etat & les citoyens ils n'auroient qu'à se cottiser dans l'occasion, à proportion des besoins publics & des facultés des particuliers; & comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit fe glisser ni fraude ni abus dans leur maniement : l'Etat ne seroit jamais obéré de dettes, ni le peuple accablé d'impôts, ou du moins la sureté de l'emploi le consoleroit de la dureté de la taxe. Mais les choses ne sauroient aller ainsi; & quelque borné que soit un Etat, la société civile y est toujours trop nombreuse pour pouvoir être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des chefs, lesquels, outre l'intérêt de l'Etat, ont tous le leur particulier, qui n'est pas le dernier écouté. Le peuple de son côté, qui s'apperçoit plutôt de l'avidité des chess & de leurs solles dépenses, que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au fuperflu d'autrui; 餐 quand une fois ces manœuvres l'ont aigri jusqu'à certain point, la plus integre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien; si elles sont forcées, elles sont illégitimes; & c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'Etat ou d'attaquer le droit sacré de la propriété, qui en est le soutien, que consiste la dissiculté d'une juste & sage économie.

La premiere chose que doit faire, après l'établissement des loix, l'instituteur d'une République, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats & autres officiers, & pour toutes les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle ararium ou fisc, s'il est en argent; domaine public, s'il est en terres, & ce dernier est de beaucoup présérable à l'autre, par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment résléchi sur cette matiere, ne pourra gueres être à cet égard d'un autre avis que Bodin, qui regarde le domaine public comme le plus honnête & le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'Etat; & il est à

remarquer que le premier soin de Romulus, dans la division des terres, sut d'en destiner le tiers à cet usage. l'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit du domaine mal administré, se réduise à rien; mais il n'est pas de l'essence du domaine d'être mal administré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du peuple ou des Etats du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solemnité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent, pour ainsi dire, de nature, & leurs revenus deviennent tellement sacrés, que c'est non-seulement le plus infame de tous les vols, mais un crime de lése-majesté, que d'en détourner. la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du questeur Caton y ait été un sujet de remarque, & qu'un Empereur récompensant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu besoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de sa famille, & non de celui de l'Etat. Mais s'il se trouve peu de Galba, où chercherons - nous des Catons ? & quand

quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels feront les chefs affez fcru-puleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur difcrétion, & pour ne pas s'en imposer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines & scandaleuses dissipations avec la gloire de l'Etat, & les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter sa puissance? C'est sur-tout en cette délicate partie de l'administration, que la vertu est le seul instrument esticace, & que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres & tous les comptes des régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir; & la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres & papiers, & remettez les finances e des mains fidelles; c'est le seul moyen qu'elles soient fidélement régies.

Quand une fois les fonds publics sont établis, les chefs de l'Etat en sont de droit les administrateurs; car cette administration fait une partie du Gouvernement,

Politique. Tome I.

toujours essentielle, quoique non toujours également: son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts dimi-nue; & l'on peut dire qu'un Gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent: or, comme tout Gouvernement tend fans cesse au relâchement, cette seule raison montre pourquoi nul Etat ne peut subsister si ses revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation, est aussi le pre-mier signe du désordre intérieur de l'Etat; & le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent, ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin: comme un marin voyant l'eau ga-gner son vaisseau, n'oublie pas en faisant jouer les pompes, de faire aussi chercher

& boucher la voie.

De cette regle découle la plus im-portante maxime de l'administration des finances, qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins, qu'à augmenter les revenus; de quelque

diligence qu'on puisse user, le secours qui ne vient qu'après le mal, & plus lentement, laisse toujours l'Etat en souffrance: tandis qu'on songe à remédier à un mal, un autre se fait déjà sentir, & les ressources mêmes produisent de nouveaux inconvéniens; de sorte qu'à la fin la nation s'obere, le peuple est foulé, le Gouvernement perd toute sa vigueur, & ne fait plus que pen de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie, découloient les prodiges des Gouvernemens anciens, qui faisoient plus avec leur parsimonie, que les nôtres avec tous leurs trésors; & c'est peut - être de - là qu'est dérivée l'acception vulgaire du mot d'économie, qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'Etat à proportion de la probité de ceux qui le régissent, si l'on connoissoit assez toute la force de l'administration générale, sur tout quand elle se borne aux moyens légitimes, on seroit étonné des ressources qu'ont les chess

pour prévenir tous les besoins publics, sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres de tout le commerce de l'Etat, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une maniere qui pourvoie à tout, souvent sans qu'ils paroissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent & des marchandises par de justes proportions, selon les tems & les lieux, est le vrai secret des finances, & la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent fa-chent porter leurs vues assez loin, & faire dans l'occasion une perte apparente & prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un tems éloigné. Quand on voit un Gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la fortie des bleds dans les années d'abondance, & pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véri-tables, & on les mettroit au rang des romans, s'ils se fussent passés anciennement. Supposons que pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposat d'établir des magasins publics, dans

L'ECONOMIE POLITIQUE. 317

combien de pays l'entretien d'un établiffement si utilé ne serviroit il pas de prétexte à de nouveaux impôts? A Geneve,
ces greniers établis & entretenus par une
sage administration, sont la ressource publique dans les mauvaises années, & le
principal revenu de l'Etat dans tous les
tems; Alit & ditat, c'est la belle & juste
inscription qu'on lit sur la saçade de l'édifice. Pour exposer ici le système économique d'un bon Gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux sur celui de cette
République: heureux de trouver ainsi dans
ma patrie l'exemple de la sagesse & du
bonheur que je voudrois voir régner
dans tous les pays!

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un Etat, on trouvera que souvent cela arrive à-peu-près comme chez les particuliers, moins par une véritable nécessité, que par un accroissement de desirs inutiles, & que souvent on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette; de sorte que l'Etat gagneroit quelquesois à se passer d'être riche, & que cette richesse apparente lui est au sond plus onéreuse que

ne seroit la pauvreté même. On peut espérer, il est vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre, & ce sut la politique dont usa Joseph avec les Egyptiens; mais ce vain sophisme est d'autant plus suneste à l'Etat, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il est sorti, & qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des sainéans de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes est une des causes les plus sensibles & les plus dangereuses de cette augmentation. Ce goût, engendré souvent par une autre espece d'ambition que celle qu'il semble annoncer,
n'est pas toujours ce qu'il paroît être, &
n'a pas tant pour véritable motif le desir
apparent d'agrandir la nation, que le
desir caché d'augmenter au-dedans l'autorité des chess, à l'aide de l'augmentation
des troupes, & à la faveur de la diversion que sont les objets de la guerre dans
l'esprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très - certain, c'est que rien n'est si foulé ni si misérable que les peuples conquérans, & que leurs succès mêmes ne sont qu'augmenter leurs miseres: quand l'histoire ne nous l'apprendroit pas, la raison suffiroit pour nous démontrer que plus un Etat est grand, & plus les dépenses y deviennent proportionnellement fortes & onéreuses; car il faut que toutes les provinces sournissent leur contingent aux frais de l'administration générale, & que chacune outre cela sasse pour la sienne particuliere la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes se sont dans un lieu & se consomment dans un autre; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit & de la consommation, & appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente.
Il peut venir un tems où les citoyens ne
se regardant plus comme intéressés à la
cause commune, cesseroient d'être les
désenseurs de la patrie, & où les magistrats aimeroient mieux commander à des
mercenaires qu'à des hommes libres, ne
stût - ce qu'asin d'employer en tems & lieu
les premiers pour mieux assujettir les au-

tres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la République & sous les empereurs; car toutes les victoires des premiers Ro-mains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui savoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendoient jamais. Ce ne sut qu'au siège de Veies qu'on commença de payer l'infanterie Romaine, & Marius sut le premier qui dans la guerre de Jugurtha déshonora les légions, en y introduisant des affranchis, vagabonds, & autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées, en apparence pour contenir l'étranger, & en esset pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut di-minua la quantité des denrées, & dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmenterent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples : il fallut pour les réprimer multiplier les troupes, & par conséquent la misere; & plus le désespoir augmentoit, plus on se voyoù

contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté ces mercenaires, qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes, siers de leur avilissement, méprifant les loix dont ils étoient protégés, & leurs sreres dont ils mangeoient le pain, se crurent plus honorés d'être les satellites de César que les désenseurs de Rome; & dévoués à une obéissance aveugle, tenoient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile de montrer que ce sut-là une des principales causes de la ruine de l'Empire Romain.

L'invention de l'artillerie & des fortifications a forcé de nos jours les Souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places; mais avec des motifs plus légitimes, il est à craindre que l'effet n'en foit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées & les garnisons; pour les entretenir il n'en faudra pas moins souler les peuples; & ces dangereux établissemens s'accroissent depuis quelque tems avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, & tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent. Quoi qu'il en soit, on doit voir que

Quoi qu'il en foit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai système économique qui tire le principal revenu de l'Etat du domaine public, & ne laissent que la refsource fâcheuse des subsides & impôts,

dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que le sondement du pacte social est la propriété; & sa premiere condition, que chacun soit maintenu dans la paisble jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que par le même traité chacun s'oblige, au moins sacitement, à se cottiser dans les besoins publics; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi sondamentale, & supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que pour être légitime, cette cottisation doit être volontaire, non d'une volonté particuliere, comme s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, & qu'il ne

dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui seroit directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale, à la pluralité des voix, & sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'ar-

bitraire à l'imposition.

Cette vérité, que les impôts ne penvent être établis légitimement que du confentement du peuple ou de ses représentans, a été reconnue généralement de tous les philosophes & jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matieres de droit politique, sans excepter Bodin même. Si quelques - uns ont établi des maximes contraires en apparence; outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions & de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même: car que le peuple puisse refuser, ou que le Souverain ne doive pas exiger, cela est indisserent quant au droit; & s'il n'est question que de la force, c'est la chôse la plus inutile que

d'examiner ce qui est légitime ou non. Les contributions qui se levent sur le peuple sont de deux sortes; les unes

réelles, qui se perçoivent sur les choses; les autres personnelles, qui se payent par tête. On donne aux unes & aux autres. les noms d'impôts ou de subsides; quande le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle subside; quandil accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un impôt. On trouve dans le livre de l'espris des loix, que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, & la taxe réelle plus convenable à la liberté. Celaseroit incontestable, si les contingens par tête étoient égaux; car il n'y ausoit rien-de plus disproportionné qu'une pareille taxe, & c'est sur-tout dans les proportions exactement observées, que consiste l'esprit de la liberté. Mais si la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de capitasion, & qui de cette maniere est à la fois réelle & personnelle, elle est la plus équitable, & par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très-faciles à observer, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications sont toujours publiques; mais outre que l'avarice, le crédit & la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans ces cal-culs, de tous les élémens qui doivent y entrer. Premiérement, on doit confidérer le rapport des quantités, selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix sois plus de bien qu'un autre, doit payer dix sois plus que lui. Secondement, le rapport des usages, c'est-à-dire, la distinction du nécessaire & du supersiu. Celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excede son nécessaire. A cela il dira qu'eu égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme insérieur, est nécessaire pour lui; mais c'est un mensonge: car un Grand a deux jambes ainsi qu'un bouvier, & n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que s'il savoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que plus respecté. Le peuple se prosterneroit devant un ministre qui iroit

au conseil à pied, pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'Etat. Ensin la loi ne prescrit la magnificence à personne, & la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisieme rapport qu'on ne compte jamais, & qu'on devroit toujours compter le promier, est colui des utilités que chacun retire de la confédération sociale, qui protege fortement les immenses possessions du riche, & laisse à peine un misérable jouir de la chaumiere qu'il a construite de ses mains. Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissans & les riches ? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls ?, toutes les graces, toutes les exemptions ne leur font-elles pas réservées, ? & l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sur de l'impunité? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurites mêmes de les affassmass dont si le rend coupable ; ne font-ce pas des raffaires qu'on affoupit, 85 done an bout

de six mois il n'est plus question? Que ce même homme soit volé, toute la po-lice est aussi-tôt en mouvement, & malheur aux innocens qu'il soupçonne. Passet-il dans un lieu dangereux? voilà les efcortes en campagne : l'essieu de sa chaise vient - il à rompre ? tout vole à son secours: fait-on du bruit à sa porte? il dit un mot, & tout se taît: la soule l'incommode-t-elle? il fait un signe, & tout se range: un charretier se trouve - t - il sur son passage? ses gens sont prêts à l'assommer; & cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seroient plutôt égrasés, qu'un faquin oisis retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sol; ils sont le droit de l'homme riche, & non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse: toutes les portes lui sont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir; & si quelquesois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grace: s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter: au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui: si sa pauvre charrette renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune ducz en un mot, toute assistance gratuite le suit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une sille aimable, & un puissant voisin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles du riche, & que la difficulté d'acquérir croît toujours en raison du besoin. On ne sait rien avec rien; cela est vrai dans les affaires comme en physique: l'argent est la semence de l'argent, & la premiere pistole est quelquesois plus dissicile à gagner que le second million. Il y a plus encore: c'est que tout ce que le pauvre paye, est à jamais perdu pour lui, & reste ou revient dans les mains du tiche; & comme c'est aux seuls hommes

qui ont part au Gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter.

Résumons en quatre mots le pacte social des deux états. Vous avez besoin de moi, car je suis riche & vous êtes pauvre; fuisons donc un accord entre nous: je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste, pour la peine que je prendrai de vous commander.

Si l'on combine avec soin toutes ces choses, on trouvera que pour répartir les taxes d'une maniere équitable & vraiment proportionnelle, l'imposition n'en doit pas être faite seulement en raison des biens des contribuables, mais en raison composée de la disférence de leurs conditions & du superssu de leurs biens. Opération très - importante & très-dissipule que sont tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens & qui savent l'arithmétique, mais dont les Platons & les Montesquieux n'eussent osé se charger qu'en tremblant & en deman-

dant au ciel des lumieres & de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe perfonnelle, c'est de se faire trop sentir & d'être levée avec trop de dureté, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit sujette à beaucoup de non-valeurs, parce qu'il est plus aisé de dérober au rôle & aux poursuites sa tête que ses possessions.

De toutes les autres impositions, le cens sur les terres ou la taille réelle a toujours passé pour la plus avantageuse dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit & à la fureté du recouvrement, qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même ofé dire qu'il falloit charger le paysan pour éveiller sa paresse, & qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule: c'est en Hollande, en Angleterre où le cultivateur paye très-peu de chose, & sur-tout à la Chine où il ne paye rien, que la terre est le mieux cultivée. Au contraire, par-tout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ, il le laisse en fri-che, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de sa peine, c'est gagner que ne rien faire; & mettre le travail à l'amende, est un moyen fort singulier de bannir la paresse.

De la taxe sur les terres ou sur le bled, sur - tout quand elle est excessive, résultent deux inconvéniens si terribles, qu'ils doivent dépeupler & ruiner à la longue

tous les pays où elle est établie.

Le premier vient du défaut de circulation des especes, car le commerce & l'industrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne: & l'impôt dé-truisant la proportion qui pouvoit se trou-ver encore entre les besoins du laboureur & le prix de son bled, l'argent vient sans cesse & ne retourne jamais; plus la ville est riche, plus le pays est misérable. Le produit des tailles passe des mains du prince ou du financier dans celles des artistes & des marchands; & le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuise enfin en payant toujours également & recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des

veines & point d'arteres, ou dont les arteres ne porteroient le sang qu'à quatre doigts du cœur? Chardin dit qu'en Perse les droits du roi sur les denrées se payent aussi en denrées; cet usage, qu'Hérodote témoigne avoir autresois été pratiqué dans le même pays jusqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perse les intendans, directeurs, commis, & gardes-magasin ne soient une autre espece de gens que par - tout ailleurs; j'ai peine à croire qu'il arrivé jusqu'au roi la moindre chose de tous ces produits, que les bleds ne se gâtent pas dans tous les greniers, & que le seu ne consume pas la plupart des magasins.

Le second inconvénient vient d'un avan-

Le second inconvenient vient d'un avantage apparent, qui laisse aggraver les maux avant qu'on les apperçoive. C'est que le bled est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le pays qui la produit, & dont, malgré son absolue nécessité, la quantité diminue sans quele prix en augmente; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de saim, quoique le bled continue d'être à bon marché, & que le laboureux reste seul chargé de l'impôt qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits sur toutes les marchandises qui en font hausser le prix, & sont ainsi payés moins par les marchands, que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puissent être, sont pourtant volontaires, & ne sont payés par le marchand qu'à proportion des marchandises qu'il achete; & comme il n'achete qu'à proportion de son débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur qui, soit qu'il vende ou non, est contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'est pas le maître d'atten-dre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît? & quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il seroit forcé de la vendre pour payer la taille, de sorte que c'est quelquesois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce & de l'industrie, loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que

plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très-évidente, savoir, que si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un Etat, peut lui donner plus ou moins de crédit au - dehors, elle ne change en aucune maniere la fortune réelle des citoyens, & ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes: l'une, qu'à moins que l'Etat n'ait des denrées superflues & que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où se fait le commerce, se sentent seules de cette abondance, & que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre; l'autre, que le prix de toutes choses haussant avec la multiplication de l'argent, il saut aussi que les impôts haussent à proportion, de forte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de resfources.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le bled payé par l'acheteur : comment ne voit-on pas que le mal est cent sois pire quand cet impôt est payé par le cultivateur même? N'est-ce pas attaquer la subsistance de l'Etat jusques dans sa source? N'est-ce pas travailler aussi directement qu'il est possible à dépeupler le pays, & par conséquent à le ruiner à la longue? car il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'Etat d'élever ses vues dans l'assiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuses en d'utiles réglemens de police, & de faire douter appeuple si de tels établissemens n'ont pas eu pour sin le bien de la nation plutôt que le produit des

taxes.

Les droits sur l'importation des marchandises étrangeres dont les habitans sont avides sans que le pays en ait besoin, sur l'exportation de celles du crû du pays dont il n'a pas de trop, & dont les étrangers ne peuvent se passer, sur les productions des arts inutiles & trop lucratiss, sur les entrées dans les villes des choses de pur agrément, & en général sur tous les objets du luxe, rempliront tout. Ce fiouble objet. C'est par de tels impôts, qui soulagent la pauvreté & chargent la richesse, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des sortunes, l'asservissement aux riches d'une multitude d'ouvriers & de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisis dans les villes, & la désertion des campagnes.

11 est important de mettre entre le prix des choses & les droits dont on les charge, une telle proportion que l'avidité des particuliers ne soit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt foit payé par celui qui emploie la chose taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il se trouveroit chargé, donneroit plus de tentations & de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine, le pays du monde où les impôts sont les plus forts & les mieux payés: le marchand ne paye rien; l'acheteur seul acquitte le droit, sans qu'il en résulte ni murmures ni séditions; parce que

que les denrées nécessaires à la vie, telles que le ris & le bled, étant absolument franches, le peuple n'est point soulé, & l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande, que par l'attention que doit avoir le Gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des prosits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de mal-honnêtes gens.

Ou'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres & meublemens, sur les étoffes & la dorure, sur les cours & jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espece, fur les professions oiseuses, comme baladins, chanteurs, histrions, & en un mot sur cette soule d'objets de luxe, d'amusement & d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, & qui peuvent d'autant moins se cacher, que leur seul usage est de se montrer, & qu'ils seroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires, pour n'être fondés que sur des choses qui ne Politique. Tome I.

font pas d'une absolue nécessité: c'est bien mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une sois laisses séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer; ils renonceroient cent sois plutôt au nécessaire & aimeroient encore mieux mourir de saim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent sera son prosit du prix de la chose & des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, & l'Etat ne sauroit se sormer un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les Finances, ranimeroit l'Agriculture, en soulageant le laboureur, & rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un Etat. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes; mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ou-

vrier gagneroit, sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du Gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'E-tat; alors l'affiette des impôts aura produit l'effet des meilleures loix somptuaires; les dépenses de l'Etat auront nécessairement diminué avec celles des particuliers; & le fisc ne sauroit moins recevoir de cette maniere, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourser : ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'Etat. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matiere de droit politique, & à laquelle les Gouvernemens, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient

P 2

donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles & les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directement le droit de propriété, & par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'exprès consentement du peuple ou de ses représentans. Il n'en est pas de même des droits sur les choses dont on peut s'interdire l'usage; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuans supplée au consentement général, & le suppose même en quelque maniere : car, pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer? Il me pacrit par les loix, ni contraire aux mœurs, ac que le Gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit.

Si, par exemple, le Gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les carrosses, moyen sage & utile d'en blâmer Pusage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espece d'amende, dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit. Quelqu'un m'objectera peut-être que

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle imposeurs, c'est-àdire, ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, & de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres. Mais il faut rejetter de pareilles idéas. Si dans chaque nation ceux à qui le Souverain commet le Gouvernement des peuples, en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent saire pour les rendre heureux.

Fin du Tome premier.



TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

DISCOURS sur l'origine & les fondement	3
de l'inégalité parmi les hommes. Page	
DÉDICACE à la République de Geneve.	3
PREFACE	4
LETTRE à M. Philopolis 24.	4
Discours sur l'Economie Politique. 259	9

Fin de la Table.



